

CEVIPOF

CENTRE DE RECHERCHES POLITIQUES DE SCIENCES PO

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2004/2007

CONTRACTUALISATION VAGUE C
2009-2012



SCIENCES PO

CEVIPOF - CENTRE DE RECHERCHES POLITIQUES DE SCIENCES PO
UMR 7048

98, rue de l'Université, 75007 Paris - Tél : + 33 (0)1 45 49 51 05
info@cevipof.msh-paris.fr - <http://www.cevipof.msh-paris.fr>



INTRODUCTION

L'occasion d'un rapport d'activité sur quatre ans permet d'arrêter un instant le mouvement continu qu'est un laboratoire de recherche composé de 40 chercheurs et enseignants, 14 chercheurs associés, 17 membres du personnel administratif et ingénieurs, plus d'une dizaine d'assistants et de vacataires et d'une centaine de doctorants. Au delà de la production scientifique foisonnante, des enseignements délivrés, des événements intellectuels organisés, des interventions multiples accordées, des masses budgétaires mobilisées, le directeur de l'unité constate en pratiquant cet « arrêt sur images » que derrière le mouvement quelque peu vibronnant se dessinent les lignes claires et pérennes de plusieurs cercles concentriques dans lesquels le CEVIPOF est solidement inséré et dont il est souvent le centre.

Le CEVIPOF est d'abord un cercle à lui tout seul : celui de *la communauté des chercheurs* qui chaque jour travaillent à leurs recherches, animent des séminaires, partent sur leurs terrains, dépouillent la littérature de sciences sociales relatives à leur domaine, encadrent des étudiants, reçoivent leurs collègues étrangers, participent à la gestion de leur laboratoire, renseignent journalistes et interlocuteurs de la société civile. Toute cette activité de l'intellectuel collectif qu'est un laboratoire est organisée en pôles de recherche et est soutenue par une équipe de gestionnaires et d'administratifs compétents et dévoués. Elle est structurée en amont par cette « culture d'entreprise » du CEVIPOF qui veut que toute recherche individuelle s'insère dans une dynamique collective de la communauté CEVIPOF avec son histoire et ses traditions.

Ensuite, le laboratoire est inséré dans les deux cercles que constituent *Sciences Po*, son autorité de tutelle et *le CNRS* auquel il est associé depuis bientôt quarante ans. Le premier cercle de Sciences Po constitue à la fois l'infrastructure décisive pour la vie quotidienne de la recherche et la référence intellectuelle forte d'une maison plus que séculaire, porteuse de courants de pensée décisifs pour la science politique française (géographie électorale, histoire politique, refus de l'enfermement disciplinaire). Le deuxième cercle du CNRS apporte un fort investissement dans les dépenses de personnel et l'environnement intellectuel des autres unités de recherche des sections 40 et 36.

Appartenant à la catégorie des grosses unités de science politique, le CEVIPOF a développé son rôle d'animateur et de partenaire de réseaux qui impliquent d'*autres laboratoires* dont les objets et les recherches sont complémentaires de celles qui sont menées au CEVIPOF. Peu à peu s'est dessiné le cercle de coopérations régulières avec d'autres laboratoires français (PACTE à Grenoble, SPIRIT à Bordeaux, CERAPS à Lille) et étrangers (ICPS à Barcelone, Center for European studies à Harvard, Institute of French Studies et Center for European studies à New York, Institut Max Planck à Cologne, Maison Française et centres de recherche de l'Université d'Oxford dans le cadre d'un GDRE). C'est au sein de ce cercle très fécond que s'organisent projets de recherche communs et comparatifs, échanges d'expériences et de réflexions méthodologiques, organisation d'événements scientifiques en commun, séjours et échanges de chercheurs et d'enseignants, divulgation de cours et de séminaires, mobilité de doctorants.

Une unité de recherche comme le CEVIPOF est aussi pleinement intégré dans le cercle de la discipline qu'est *la science politique*. Au delà de la forte présence des chercheurs du CEVIPOF dans les débats de la discipline en France (par exemple au sein des journées

d'études de l'AFSP ou encore de ses congrès annuels), le laboratoire est très attentif à être présent au plan international (congrès de l'IPSA, congrès de l'ECPR, congrès annuels de l'APSA mais aussi d'autres associations francophones –Suisse, Belgique, Québec- ou non francophones –Italie, Grande Bretagne...-). C'est là que se tisse très concrètement l'espace européen de la recherche qui est l'avenir de la recherche en science politique et qui est d'ailleurs, pour un laboratoire comme le CEVIPOF, déjà son présent (plus de la moitié des contrats du laboratoire sont aujourd'hui des contrats européens).

Au delà de cet univers, déjà très diversifié, de la recherche au sens strict, le CEVIPOF est extrêmement sensible à deux autres cercles sans lesquels la recherche deviendrait autiste. Ces deux cercles sont celui de l'enseignement (la formation par la recherche) et celui du grand public.

Laboratoire de Sciences Po, le CEVIPOF investit largement *la formation des étudiants* de la rue Saint Guillaume du premier au troisième cycle. De manière originale, le CEVIPOF –en tant que collectif- organise deux cours en premier et second cycle où il donne à voir la diversité des objets et des méthodes qu'il prend en charge. Les chercheurs sont également présents dans les différents masters à dimension professionnelle (Journalisme, Communication, Stratégies territoriales et urbaines, Public Affairs...) et bien sûr dans le master de recherche où les enseignements et l'administration de la filière reposent largement sur les enseignants-chercheurs du CEVIPOF. L'encadrement des thèses par des chercheurs ne cesse de se développer et, au cours des quatre dernières années, plus de trente thèses ont été soutenues sous la direction d'enseignants et de chercheurs de l'unité.

Enfin, le CEVIPOF qui vit largement sur fonds publics sait qu'il doit participer activement à *l'information du public* et à l'éclairage du débat citoyen. La science politique ne gagne pas à se réfugier dans l'introversion satisfaite et la mise à distance des questions que lui adresse la société. Pour cela, le laboratoire a mis en place une série d'événements et de supports adaptés au travail de valorisation et de vulgarisation scientifique (Lundis du CEVIPOF, Matinées du CEVIPOF, La Lettre du CEVIPOF, le site web). Ses membres ont en général une forte insertion dans les médias, les associations et toutes les instances qui participent au débat public.

L'ambition d'un laboratoire doit être de faire vivre tous ces cercles en harmonie et d'organiser la circulation des idées et des hommes de l'un à l'autre. Le *projet intellectuel* que le CEVIPOF présente pour les quatre années à venir s'inscrit pleinement dans cette ambition. Les trois axes retenus pour ce projet –l'appréhension dans sa dimension temporelle de cet acte fondateur de la démocratie qu'est le vote, la saisie de la dimension politique de la question des inégalités et la compréhension des processus de recomposition de l'Etat- sont trois visages essentiels du politique aujourd'hui : le politique dans son fondement représentatif, le politique dans sa confrontation avec le social et le politique dans sa fonction de régulation. L'animation et la mobilisation de tous les cercles auxquels appartient le CEVIPOF seront, pour la période qui s'ouvre, au service de cet impératif intellectuel.

Pascal Perrineau
Directeur du CEVIPOF
Professeur des Universités à Sciences Po

II.1. RAPPORT SCIENTIFIQUE

L'activité du laboratoire s'organise autour de trois pôles de recherche : « Attitudes, comportements et forces politiques », « Action publique », « Pensée politique et histoire des idées ». Les frontières d'un champ à l'autre sont perméables, un même chercheur travaillant, le plus souvent, sur plusieurs thèmes. Enfin, le « projet majeur » du laboratoire reste un des lieux essentiels de fédération de ces trois pôles de recherche autour d'un objet commun.

Le pôle "Attitudes, comportements et forces politiques" : quatre domaines principaux de recherche

Ce pôle de sociologie politique du CEVIPOF constitue le cœur historique du laboratoire et mobilise le plus grand nombre de chercheurs (environ 28 chercheurs). Au cours des quatre dernières années, il a fait l'objet d'une forme de **restructuration** autour de quatre principaux domaines de recherche : 1) les études électorales, 2) Les travaux sur la socialisation et la politisation 3) les recherches portant sur l'action politique organisée et 4) celles consacrées aux institutions et aux élites politiques. Cette restructuration s'est accompagnée de l'arrivée de nouveaux chercheurs et d'une ré-organisation collective. Les domaines de recherche des études électorales mais également de l'action politique organisée et des institutions ont été renforcés par les recrutements de Sylvain Brouard (2003), N. Sauger (2004), M. Cinalli (2005) et O. Rozenberg (2007) et le rattachement de B. Cautrès en 2006.

A partir de l'automne 2005, un **séminaire mensuel de sociologie politique** (voir programmes en annexe) a été organisé. Il a permis de créer un lieu d'échanges et de débats scientifiques au sein du laboratoire et avec de nombreux collègues appartenant à d'autres institutions en France et à l'étranger. Enfin, il a réussi avec un certain succès à mobiliser les jeunes chercheurs (chercheurs, doctorants, post-doctorants et assistants) travaillant en sociologie politique et associés au CEVIPOF. Un groupe de travail consacré plus précisément aux questions électorales a également été mis en place afin de répondre aux attentes spécifiques des électoralistes. Enfin, les chercheurs du pôle se sont investis dans l'animation scientifique collective au niveau national (en témoigne la présidence de l'AFSP par N. Mayer mais également la présence de chercheurs dans de nombreuses revues scientifiques, *Revue française de science politique*, *Revue française de sociologie*, *Revue internationale de politique comparée*, *Politique européenne*, *Sociétés contemporaines*) mais également international (organisation de workshops et interventions aux écoles d'été de l'ECPR, présence à l'APSA, responsabilité à l'IPSA).

Cette restructuration du pôle de sociologie politique s'est également appuyée sur une ré-organisation des **enseignements** dans les masters de Sciences-po : introduction de nouveaux cours dans les masters professionnels et redéfinition de la carte d'enseignement de la spécialité « sociologie politique » placée sous la responsabilité de N. Mayer à la faveur de la mise en place du master de recherche « Politique et Sociétés en Europe ». La publication d'un ouvrage collectif (Pascal Perrineau, Luc Rouban dir., *La politique en France et en Europe*, Paris, Presses de sciences-po, 2007) à l'appui de l'enseignement collectif dispensé en premier cycle de sciences-po et la rédaction par N. Mayer d'un ouvrage de synthèse sur la *Sociologie des comportements politiques* (Paris, U Colin, à paraître) attaché à la diffusion des acquis et controverses en sociologie politique participent également de cette entreprise visant à associer des objectifs scientifiques et pédagogiques.

En quatre ans, l'internationalisation est passée par la multiplication des collaborations avec des chercheurs étrangers (M. Lewis-Beck, P. Sniderman, J. Evans, M. Franklin, G. Marcus, B. Klandermans, E. Frazer, A. Ware, K. Lawson, A.P. Frogner, M. Laver, L. Morales, B. Koss, R. Gildea, G. Schwan, A. Mazur, G. Appleton, B. Grofman, H-G. Betz, G. Moschonas, P. Ignazi, G. Colomé, D. Hanley, O. Mazzoleni, W. Schoufeld, M. Schain, M. Mirkenberg)) mais également par l'essor des publications en langue étrangère dans des ouvrages collectifs ou des revues de référence.

Compte tenu du nombre de chercheurs impliqués dans ce pôle, cette présentation privilégiera un bilan par domaine de recherches. S'agissant des **études électorales**, elle insistera sur l'intensification de la production de données et les perspectives de recherche ouvertes par la réalisation d'enquêtes électorales par panel. Le bilan des travaux sur la **socialisation et la politisation** permettra de mettre au jour le caractère cumulatif des recherches centrées sur l'analyse des logiques sociales du politique (comment le politique se fabrique à partir du social) et sur la spécificité des processus de politisation (ce que fait le politique au social). Dans le domaine d'étude de **l'action politique organisée**, l'accent sera mis sur la pluralité des grilles d'analyse du phénomène partisan et sur la nécessité de penser les organisations politiques en tant que système élargi, système partisan bien sûr, mais au-delà, système d'action intégrant des formes de mobilisations non partisans. Enfin, le bilan des études réalisées sur les **élites et les institutions** soulignera la perspective sociologique des ces travaux qui se consacrent à l'analyse des acteurs (leur origine sociale, leur type de carrière) et de leur action (analysée en termes de rôle ou de mise sur agenda principalement).

1. Etudes électorales

Durant ces quatre années, les études électorales ont bénéficié d'une intensification dans la production de données qui repose sur l'établissement d'un partenariat avec le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire en charge de l'organisation des élections en France et par l'investissement de chercheurs du laboratoire dans les équipes internationales chargés de coordonner la réalisation de grandes enquêtes quantitatives à l'échelle européenne. Le partenariat avec le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire mis en place en 2002 a été amplifié et structuré en 2007, il a en vue de rendre disponible au public des données de qualité sur la sociologie et les attitudes des électeurs. En ce sens, il s'inscrit dans la logique d'une collaboration entre la recherche publique et un ministère. Très vite, pour 2007, l'idée s'est imposée que l'on pouvait combiner entre elles les logiques de production scientifique de données académiques et les logiques de diffusion des résultats auprès du public dans un souci d'information des citoyens et de transparence. Cette perspective s'est traduite par le développement du site « Elections 2007 » du CEVIPOF, présentant sans délais et sans embargo la totalité des données collectées et les rapports de recherche rédigés par les chercheurs du CEVIPOF pour le Ministère. Ce site a constitué durant toute la période du printemps de 2006 à celui de 2007 un vecteur très puissant de diffusion des données et travaux issus des trois dispositifs mis en oeuvre : le « Baromètre Politique Français », le « Panel électoral français de 2007 » et « l'enquête post-électorale de 2007 ». Plus de soixante rapports de recherche ont été rédigés par les chercheurs du CEVIPOF sur les données de ces trois dispositifs et sont disponibles en ligne sur le site.

En termes de publication, l'exploitation des enquêtes électorales menées à l'occasion des élections présidentielles donnent lieu à la fois à des ouvrages ou numéros spéciaux de revue centrés sur l'analyse de l'élection, publiés dans un temps assez court après celle-ci et des livres centrés sur des problématiques de recherche plus spécifiques. Par la suite, ces

données irriguent de nombreux travaux des chercheurs et sont mises à la disposition de l'ensemble de la communauté scientifique. Si de tels dispositifs existent de façon pérenne et sont mis en œuvre à chaque élection nationale aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni¹, il n'y a pas en France d'équivalent. Des débuts de la V^{ème} République à la veille des élections de 2002, la communauté des politologues et des sociologues français n'a pu mener que quatre grandes enquêtes électorales à finalité académique² : large échantillon national représentatif, questionnaires détaillés pour une compréhension fine des évolutions électorales, procédures de collecte des données très rigoureuses.

a. Les élections présidentielles de 2002 et 2007

L'un des moments forts des travaux de sociologie électorale au sein du CEVIPOF durant la période 2003-2007 a bien entendu reposé sur les exploitations de l'enquête **Panel électoral français de 2002** (Bruno Cautrès et Nonna Mayer, *Le nouveau désordre électoral*. Les leçons du 21 avril 2002, Presses de Sciences Po, 2004). Les analyses présentées s'appuient sur des données longitudinales uniques en leur genre : les trois vagues d'enquêtes du Panel complétées par des entretiens intensifs auprès d'un mini panel d'électeurs « ordinaires » suivis pendant trois mois. S'y ajoutent des données tirées de l'échantillon démographique permanent de l'INSEE, pour comprendre ceux qui aujourd'hui font gagner ou perdre une élection : les abstentionnistes. Cette pluralité d'approches replace les « séismes » électoraux du 21 avril 2002 et du 28 mars 2004, en perspective. Le « désordre » électoral n'est qu'apparent. Les électeurs et les électrices sont plus réactifs, plus volatils, mais leurs choix font sens, si l'on admet que l'abstention devient une stratégie à part entière et que la mobilité électorale a ses raisons. Les clivages anciens, en particulier ceux que tracent l'appartenance religieuse ou la situation professionnelle se sont profondément transformés, ils se sont complexifiés, mais ils n'ont pas disparu. De nouveaux clivages se dessinent, autour de l'appartenance générationnelle et du « genre ». Dans une société où le niveau de diplôme des jeunes générations s'élève, en être démunie introduit une nouvelle forme d'inégalité. De nouvelles demandes émergent, et de nouveaux enjeux s'imposent : la place des minorités, les conséquences de l'Europe et de la mondialisation, la défense de l'environnement et de la planète Terre. Sur ces problèmes les électeurs et les électrices ont des attitudes structurées. Ils continuent à se définir en termes de droite ou de gauche, en termes de proximité partisane. Ils continuent à croire dans l'importance de l'acte de vote dans une démocratie. Ce sont les partis qui apparaissent de plus en plus décalés par rapport à leurs attentes, et les représentants qui n'inspirent plus confiance.

Dans la perspective des élections de 2007, le CEVIPOF a réalisé un ensemble d'enquêtes qui constitue un dispositif d'observation et d'analyse électorale sans équivalent au plan national, voire européen ou international. Le développement du « **Baromètre Politique Français** » et du « **Panel électoral français de 2007** » s'inscrit en effet dans une très vaste réflexion d'ensemble sur la situation des études électorales en France et dans un projet de longue haleine dont le CEVIPOF est la "cheville ouvrière". Les grandes enquêtes électorales par sondage sont devenues depuis les années soixante des outils scientifiques indispensables pour l'étude du comportement électoral et des dynamiques de formation du choix de vote et plus largement des systèmes de valeurs et de représentation. Seule l'analyse de ces grandes enquêtes, couplée avec une étude rigoureuse des résultats électoraux, permet de répondre aux trois questions fondamentales : (1) Pourquoi certains électeurs votent et d'autres s'abstiennent ? (2) Pourquoi certains électeurs votent pour un

¹ En particulier les National Election Studies aux Etats-Unis ou les British Election Studies au Royaume-Uni

² 1978 (législatives), 1988 (présidentielle) 1995 (présidentielle) et 1997 (législatives).

parti (ou un candidat) et d'autres pour un autre ? (3) Pourquoi un parti ou un camp a-t-il gagné l'élection et sous l'effet de quels contextes ? La réponse à ces questions est essentielle, non seulement pour les spécialistes mais encore pour tous les acteurs et commentateurs de la vie politique. Dans le même temps, ces grandes enquêtes sont devenues un outil indispensable à la production scientifique de connaissances dans le domaine de l'analyse des transformations des grands clivages politiques et sociaux. Ainsi, ces enquêtes ont permis à un public plus large de comprendre les manifestations les plus significatives des évolutions politiques et électorales de la France depuis la fin des années soixante. Des phénomènes comme les transformations idéologiques et politiques liées à l'urbanisation et à la montée des couches sociales moyennes, l'émergence des valeurs post-matérialistes, mais aussi l'enracinement électoral et idéologique de l'extrême droite, les mutations internes au monde ouvrier ou encore la naissance de clivages liés à l'Europe, n'auraient pas pu être étudiés en profondeur si les chercheurs n'avaient pas disposé de données d'enquêtes sur de grands échantillons nationaux supportant les comparaisons internationales.

Le dispositif conçu pour 2007 est parti du constat d'un certain nombre d'améliorations à apporter par rapport à 2002. Rétrospectivement, on peut dire qu'une partie des choix opérés en 2002 a représenté une vraie difficulté de réalisation et d'exploitation du Panel de 2002. Différentes origines de financement, plusieurs équipes, un budget total limité même s'il était en forte augmentation par rapport aux enquêtes précédentes, trois vagues avec deux modes d'administration différents (face à face puis téléphone), un entre-deux entre enquêtes post-électorales à composante panélysée ou vrai panel. Malgré ses contraintes de réalisation et d'exploitation, le Panel de 2002 a fait progresser de manière très significative la recherche française en sociologie électorale sur la voie d'un « Observatoire des élections ». Le partenariat institutionnel, scientifique et budgétaire entre la FNSP et le Ministère de l'Intérieur a fortement contribué à cette situation. En ce sens, le dispositif de 2007 est à la fois dans la lignée de 2002 tout en l'améliorant et le modifiant de manière significative.

Le « choc du 21 Avril 2002 », le climat qui s'est développé en France d'une « crise de confiance » accentuée des citoyens vis à vis de la politique et du monde politique, le rejet du Traité constitutionnel européen lors du référendum du 29 mai 2005, sont quelques uns des éléments qui laissent en effet penser que la capacité d'un tel dispositif à mieux anticiper les événements est un objectif fondamental. En effet, si des permanences sociologiques et politiques continuent d'influencer les électeurs français, ceux-ci décident de leur choix électoral de plus en plus près du jour du scrutin et réagissent de manière plus significative aux événements et conjonctures politiques et économiques.

Le développement d'un baromètre politique (BPF 2006-2007 : Baromètre politique français) permettant l'analyse des évolutions de l'électorat français et de ses réactions aux événements politiques et économiques est apparu indispensable pour mieux comprendre les dynamiques de court terme et de long terme à l'oeuvre dans l'électorat français. Le BPF a été réalisé en quatre vagues entre le printemps 2006 et le début de 2007 (une vague environ par trimestre). Une autre originalité de ce baromètre a été de combiner un plan national et un plan régional de collecte des données. La « régionalisation » par grandes régions de ce baromètre était la seule variante géographique réalisable, le niveau départemental ou celui des 21 régions métropolitaines posant des problèmes de réalisation et de mise en œuvre non négligeables. L'intérêt d'une « régionalisation » résidait a priori dans la capacité du baromètre en prendre en compte la diversité spatiale des contextes sociaux, économiques et politiques. Cette régionalisation impliquait d'autres choix en termes de tailles d'échantillons qu'un échantillon national homogène : un baromètre national peut être réalisé sur un échantillon national de l'ordre de 3000 à 4000 individus mais ne permet pas d'analyse

infra-nationale tandis qu'un baromètre régionalisé doit pouvoir compter suffisamment d'individus dans chaque région. Les échantillons du BPF ont été de très grande taille : chaque vague a été réalisée sur des échantillons de l'ordre de 5400 à 5600 électeurs.

Prolongeant la réorientation des enquêtes électorales du CEVIPOF débutée en 2002, le choix a été de poursuivre en 2007 les analyses des dynamiques électorales par la réalisation d'un panel électoral (Panel électoral français de 2007, PEF2007). Plutôt que de fusionner, comme en 2002, une logique post-électorale avec l'une des vagues du panel, les enquêtes ont été clairement séparées : un panel en quatre vagues (soit deux fois plus qu'en 2002), débutant un mois avant le premier tour de l'élection présidentielle et s'achevant quinze jours après le second tour des élections législatives, d'une part (en tout 1816 panélistes ont participé aux quatre vagues); une enquête post-électorale réalisée avant le second tour de l'élection présidentielle et sur grand échantillon (un peu plus de 4000 électeurs), d'autre part.

Les instruments et dispositifs empiriques permettant d'analyser de manière étayée les dynamiques à l'œuvre dans l'électorat ont été développés. La sociologie électorale connaît en effet depuis de nombreuses années, dans les pays de langue anglaise, une remise en cause des principaux modèles explicatifs du vote sous l'effet d'une prise en compte d'indicateurs relatifs aux capacités des électeurs à raisonner et à tenir compte des éléments de contexte politique.

Il nous est en effet apparu nécessaire de développer les instruments et dispositifs empiriques permettant d'analyser de manière plus étayée les dynamiques à l'œuvre dans l'électorat. La sociologie électorale connaît en effet depuis de nombreuses années, dans les pays de langue anglaise, une remise en cause des principaux modèles explicatifs du vote sous l'effet d'une prise en compte d'indicateurs relatifs aux capacités des électeurs à raisonner et à tenir compte des éléments de contexte politique. S'éloignant d'une réduction du débat à l'alternative variable lourdes/variables d'offre et de conjoncture, ces travaux prennent appui sur des concepts et indicateurs issus de la psychologie politique et nous livrent une vision dynamique du vote comme un processus de formation du choix et d'actualisation de jugements et de prédispositions. Il va sans dire qu'un « programme fort » de sociologie électorale ne peut ignorer ces directions de recherche novatrices et ne pas tenter de développer les dispositifs et les indicateurs qui leur correspondent.

La réalisation du BPF en 2006/2007 et du PEF en 2007 s'est engagée sur cette voie. Tout n'a pas pu être accompli bien entendu et un « retour d'expérience » vis-à-vis de ces dispositifs sera bien entendu nécessaire : par exemple, le choix a été fait de privilégier les traits d'image associés aux candidats à l'élection présidentielle et les « affects » que leur personnalité suscite. Autre exemple, pour la partie PEF2007, le choix s'est porté sur une logique de panel plutôt qu'une logique de « rolling design ». Les panels constituent l'outil idéal pour établir des relations causales entre les variables : les observations sont à la fois répétées dans le temps et sur les mêmes individus, permettant alors d'éviter les fausses inférences causales qui attribuent à une variable l'effet du contexte, du hasard et de la chance dans l'observation. En d'autres termes le panel « nettoie » les relations entre variables de leur support contingent et temporel. De manière paradoxale c'est en tenant compte de l'effet du temps que l'on peut stabiliser l'analyse des relations causales entre variables. Mais le « rolling design » (interviews quotidiennes de micro-échantillons) permet de suivre de manière plus précise le flux d'évènements et d'information auxquels les électeurs sont soumis. Concilier les deux objectifs est difficile, peut-être pas totalement impossible ; quelles conclusions retirons-nous de nos expériences de 2007 sur ce point important ? Le "debriefing" des enquêtes 2007 apportera une réponse à cette question.

Cette série d'enquêtes, d'une ampleur sans précédent dans la communauté scientifique a par ailleurs été complétée de deux autres dispositifs. Il s'agit tout d'abord d'un panel

d'internautes suivis pendant les dernières semaines de la campagne présidentielle, dispositif placé sous la responsabilité de Jean Chiche, avec le soutien de Sciences Po et de la Fondation Jean Jaurès. Le CEVIPOF souhaite en effet prendre toute sa part au développement des enquêtes politiques sur le Web. La littérature méthodologique sur cette nouvelle technique d'enquête est particulièrement florissante et l'expérience conduite en 2007 manifeste que l'on peut fonder des espoirs importants sur la qualité des données ainsi collectées. Les données collectées n'ont pas été affectées de manière essentielle par les biais auxquels on pouvait s'attendre et les intentions de vote mesurées se sont montrées proches des résultats réels. Un autre dispositif a été développé par Nicolas Sauger : la réalisation de la partie française, à l'occasion des élections législatives de 2007, de l'enquête internationale CSES (Comparative Study of Electoral Democracy). La France n'avait jamais été présente, dans ce dispositif et, grâce au soutien de l'ANR, une enquête sur échantillon national représentatif, administrée par téléphone, a pu se dérouler après les élections législatives de 2007.

b. L'enjeu européen

Les élections européennes de 2004 et le référendum du 29 mai 2005 ont constitué un second temps important pour les spécialistes de sociologie électorale au CEVIPOF. Bruno Cautrès (alors au CIDSP), Pascal Perrineau et Vincent Tiberj ont développé la partie française de l'enquête European Election Study de 2004. Cette enquête, pilotée au plan européen par Hermann Schmitt, Jacques Thomassen, Cees van der Eijk, Michael Marsh et Mark Franklin, a été réalisée dans l'ensemble des pays membres de l'UE à l'aide d'une même questionnaire qui traduit une perspective théorique : **tester le modèle des « élections de second ordre » et l'hypothèse alternative d'un vote sur enjeu européen**. L'enquête a été réalisée en France par téléphone sur un échantillon de 1406 électeurs français et ses résultats ont donné lieu à la publication d'un numéro des Cahiers du CEVIPOF, rédigé par Bruno Cautrès et Vincent Tiberj. Les analyses proposées l'ont été sur la France, comparée aux autres pays européens. Le niveau exceptionnellement bas de la participation aux élections de juin 2004 en France, comme dans de très nombreux pays membres, montre toute la difficulté de passer de « cultures politiques de l'intégration européenne » à des « cultures politiques participatives » vis-à-vis du processus historique d'intégration européenne. De nombreux auteurs ont eu l'occasion de développer au cours des années récentes un ensemble de réflexions relatives aux agendas électoraux, adaptations des systèmes de partis, superposition des clivages politiques nés de l'Etat nation moderne et des clivages liés à l'émergence du « système politique de l'UE ». L'analyse des attitudes vis à vis de l'Europe reste, dans ce contexte, une perspective fondamentale à la compréhension de la difficulté d'édifier une Europe des citoyens. Les travaux conduits sur ces questions au CEVIPOF entre 2003 et 2007 se situent dans une ligne d'analyse qui prend la question de la légitimité accordée par les citoyens au processus d'intégration européenne comme une variable d'adaptation déterminante des systèmes politiques nationaux au défi posé par l'intégration européenne. Pour qu'il y ait clivage autour de cet enjeu encore faut-il qu'il y ait structuration politique autour des enjeux, connaissance (même en termes généraux) de ces enjeux. Sous-jacente à ces hypothèses est la question de la stabilité, de la consistance et de la cohérence des attitudes des citoyens vis-à-vis de l'intégration européenne.

Le référendum du 29 mai 2005 a bien sûr été l'occasion d'approfondir ces perspectives. Les analyses développées au CEVIPOF (Cahiers du CEVIPOF co-dirigé par Nicolas Sauger et Annie Laurent ; ouvrage dirigé par Pascal Perrineau, ouvrage dirigé par Nicolas Sauger,

Emiliano Grossman et Sylvain Brouard, travaux publiés par Sylvie Strudel, Bruno Cautrès, Vincent Tiberj et Sylvain Brouard) interrogent sous différentes facettes la structuration de l'opinion publique en France sur l'Europe et questionnent la multidimensionnalité de cette structuration : passe-t-on d'un clivage entre souverainismes et « intégrationnisme » à une pluralité de clivages autour, non plus seulement de la question de l'intégration européenne dans son principe mais plutôt dans ses modalités et dans son impact sur la recomposition de l'action de l'Etat protecteur ?

2. Socialisation et politisation

La tradition des recherches sur la socialisation politique *stricto sensu* est bien établie au CEVIPOF (Cf les travaux de référence d'A. Percheron, G. Michelat, J-M. Donegani et A.Muxel), elle est renforcée par la vivacité de toute une série de travaux qui permettent de mieux saisir les processus qui structurent, au plan individuel, le rapport au politique. Ensemble, se dessine un champ de réflexion qui analyse comment se fabrique du politique à partir du social (notamment des identifications et des valeurs) et comment le politique institutionnel et spécialisé est incorporé, utilisé, mis à distance ou rejeté par les individus. Dès lors, ces travaux contribuent à répondre aux grandes questions débattues dans la communauté internationale et nationale sur les **logiques sociales du politique**. Aux Etats-Unis, par exemple, les travaux d'A. Zuckerman et ses collègues (2005) ont mis en cause l'évolution du behaviorisme et la façon dont il a peu à peu écarté la prise en compte de l'influence de l'environnement social sur les choix et plus largement, sur les comportements politiques. En France, ce débat est récemment réapparu notamment à travers la notion de politisation (thème central si l'on en juge par le nombre d'ateliers qui lui ont été consacrés lors du congrès de septembre 2007 de l'AFSP).

Ces recherches impliquent le plus souvent une forte internationalisation associée à un effort de renouvellement méthodologique. Au titre de l'**internationalisation**, on peut signaler la coordination par des chercheurs du CEVIPOF de la partie française de l'Enquête sociale européenne (ESS), l'insertion de nombreux chercheurs dans des recherches comparatives européennes et l'augmentation des publications internationales. Quant au **renouvellement méthodologique**, il intervient tant sur le plan quantitatif que qualitatif. S'agissant des méthodes quantitatives, il implique, par exemple, le recours à l'expérimentation par sondage, le jeu sur les échantillons et la réalisation d'enquête miroir permettant de comparer les réponses d'une population spécifique (enquête RAPFI), la substitution de l'aléatoire à la méthode des quotas (enquête ESS). S'agissant des méthodes qualitatives, il entraîne tout un foisonnement d'usages: l'étude de cas, les entretiens collectifs, les méthodes projectives, l'analyse relationnelle et par réseaux pour étudier les mobilisations, mais également une diversification et systématisation des méthodes d'analyse des entretiens (recours aux logiciels ALCESTE ou de type CAQDAS) et une réflexion sur les enjeux de l'analyse secondaire du matériau débouchant sur le lancement d'un projet de banque de données qualitatives. Prises dans leur ensemble, ces recherches s'organisent autour de trois principaux thèmes : l'analyse des processus et des instances de politisation, les études privilégiant l'entrée par les différentes catégories d'acteurs sociaux, enfin une réflexion spécifique sur les dimensions politiques du changement de valeurs.

a- *Processus, instances, interactions*

Socialisation et politisation relèvent d'approches en termes de processus se déployant sur le long, moyen et court terme. Elles impliquent d'analyser à la fois les cadres sociaux et les

instances qui président à la socialisation politique et les situations, interactions et mécanismes qui activent la politisation.

Les travaux de M-C. Lavabre sur la **sociologie de la mémoire** sont au cœur d'une perspective qui privilégie les processus de long (celui de la durée de structuration et déstructuration des groupes sociaux) et moyen (temps biographique des la socialisation primaire et secondaire) termes. S'inscrivant dans le cadre d'analyse proposé par Maurice Halbwachs, l'étude des phénomènes dits de « mémoire » qu'elle poursuit est fondée sur une conception de la mémoire qui distingue le poids et le choix du passé. Elle invite à considérer que la question de la mémoire engage, explicitement ou non, un jeu d'échelles. Même si la « mémoire » est le plus souvent étudiée au niveau macrosociologique, à l'échelle privilégiée de la Nation, elle relève également du niveau méso-sociologique, échelle des acteurs collectifs, associatifs ou partisans, qui inscrivent leurs narrations du passé, éventuellement de manière concurrentielle, dans l'espace national. Elle doit également être étudiée au niveau microsociologique, celui de l'évocation d'une expérience qu'on suppose partagée et de la transmission de celle-ci. Cette perspective est appliquée à différents objets : le parti communiste français d'abord, mais également le postcommunisme et le post-colonialisme et nourrit des travaux de thèses achevées (S.Gensburger *La mémoire de justes parmi les nations*) ou en cours, encadrées à Sciences po ou à l'EHESS et portant sur des terrains très diversifiés. Ces recherches s'interrogent sur la façon dont les interprétations et instrumentalisation du passé qui relèvent de la volonté politique, rencontrent ou non les représentations partagées et les souvenirs nés de l'expérience vécue. Elles posent également la question des liens entre les différences de rapport au passé, la conscience de soi et les processus de politisation.

Ce lien entre mémoire, identité et socialisation politique est central dans l'ouvrage rédigé par F.Haegel et M-C. Lavabre (*Mémoire partagée et identité singulière. Le politique par l'étude de cas*, à paraître). Il milite pour un usage rigoureux de la micro-analyse et l'étude de cas, méthodes particulièrement pertinentes pour mieux saisir les mutations sociopolitiques en cours et les indéterminations qu'elles portent. Il montre également comment le politique peut organiser les représentations du monde, peser sur les pratiques et les trajectoires, constituer la source de vitalité d'une mémoire familiale ou le principe intégrateur d'une identité individuelle ; mais qu'en conséquence, le politique se trouve largement déconnecté des formes institutionnelles qui le caractérisent aussi, dilué en même temps que réduit au clivage, à la conflictualité inhérente à toute vision du monde.

Dans une perspective complémentaire, A .Muxel poursuivant ses travaux a ouvert un nouveau chantier de recherche sur ce que l'on a coutume d'appeler la **socialisation secondaire**. Cette recherche envisage la place du politique dans la famille, les proches et notamment le couple au temps de la vie adulte : attentive comme toujours aux frontières et imbrication entre le politique et la sphère privée, aux différentes temporalités de la socialisation, elle s'interroge, à partir d'entretiens, sur la part que la politique occupe dans l'espace privé, sur la nature des rapports de force qu'elle introduit dans l'intimité, sur la place du désaccord politique dans la vie affective. Ces études sur la socialisation politique bénéficient de l'apport des travaux des doctorants rattachés au laboratoire. V.Scherrer (*Citoyens sous Tensions. Analyse qualitative des rapports à la politique et des configurations d'appartenances à partir d'entretiens projectifs sur les proches*) et S.Maurer (*Enfances africaines en France. Conflits de socialisation et apprentissages politiques*) traitent toutes deux, selon des angles différents, des conflits entre instances de socialisation (entre les parents, ou entre famille et belle-famille ou entre la famille et l'école. G. Bozec (*La construction du lien civique à l'école en France*) aborde la manière dont l'école contribue à structurer le lien civique.

De même, des recherches engagées par d'autres chercheurs alimentent la réflexion sur les instances de socialisation politique. Ceux de T.Vedel sur les pratiques d'information des citoyens sont assez largement reliés à la décision électorale. Mais il est également désormais le correspondant français du *World Internet Project* qui étudie comment évoluent concurremment les dispositifs techniques et les pratiques sociales et politiques. Enfin le rôle des médias dans la socialisation et la politisation a été étudié également par P.Lefébure dans sa thèse (*Quand les citoyens discutent le lien représentatif. Approche compréhensive de la réception et de l'imagerie démocratique véhiculée par la télévision*) qui analyse les conceptions du lien représentatif à travers la façon dont des citoyens réagissent au contenu des journaux télévisés.

Complétant l'ensemble de ces recherches consacrées au temps long et moyen de la politisation, d'autres ont privilégié l'analyse du temps court des systèmes d'interactions inter-individuelles. Les travaux d'Eric Landowski mais également de S.Duchesne et F.Haegel sur la **politisation des discussions** illustrent, selon des optiques différentes, ce parti- pris. En proposant une socio-sémotique du politique dans deux ouvrages (*Passions sans nom. Essais de socio-sémotique III*, PUF, 2004 et *Les interactions risquées*, Limoges, PULIM, 2005), le premier s'attèle à promouvoir une analyse de la production sociale de sens à partir des interactions. Quant aux secondes, leur enquête par entretiens collectifs expérimentaux sur la délinquance (publication dans la *RFSP* et le *British Journal of Political Science*) vise à saisir les processus de politisation à partir de l'étude des pratiques de discussion. Elle fait apparaître la dynamique d'imbrication de l'individuel et du collectif qui est au cœur du processus d'implication des participants dans les séquences de politisation des interactions. Il ressort de cette analyse que les relations entre compétence politique (au sens de la maîtrise des schèmes spécialisés de la politique) et disposition à s'impliquer sont loin d'être simples. Par contre, la capacité d'un individu à hiérarchiser ses appartenances, de sorte que certaines d'entre elles sont vécues comme suffisamment fortes pour qu'elles l'obligent à s'impliquer, à risquer le conflit avec ses interlocuteurs, semble être un facteur essentiel pour expliquer sa disposition à politiser. Dans le cadre d'une ACI-internationalisation des sciences sociales, leur recherche se poursuit par l'introduction d'une dimension comparative (en France, Angleterre et Belgique francophone) et d'un autre thème de discussion, l'Europe. Reste que cette recherche a déjà fourni des éléments permettant d'explorer le rôle que l'action publique – incarnée par ses acteurs – joue dans la politisation. Premiers éléments qui appellent une réflexion commune avec les chercheurs spécialisés dans l'action publique.

b- Entrée par les catégories sociales

Les travaux évoqués jusqu'ici appréhendent la socialisation et la politisation de façon transversale. D'autres s'attachent à approfondir ces notions en étudiant des catégories sociales spécifiques. De manière significative, ces catégories sociales dont la politisation est particulièrement explorée par les recherches du CEVIPOF se caractérisent par un rapport plus problématique ou plus distant que la moyenne puisqu'il s'agit des jeunes, des femmes, des ouvriers et des catégories issues de l'immigration.

A.Muxel a poursuivi ses travaux sur les **jeunes**, à la fois par le biais d'une enquête spécifique sur les étudiants de Sciences Po, et dans le cadre d'un projet comparatif européen, EUYOUNG. La première de ces enquêtes montre que les étudiants de Sciences Po partagent nombre des caractéristiques de leur génération : orientation générale à gauche, familiarité avec un répertoire d'action protestataire, valeurs universalistes, forte empreinte du libéralisme culturel. Tout en restant attachés à l'idée de nation, ils sont globalement très favorables à l'intégration européenne et surtout, ils sont nettement plus politisés que la moyenne des gens de leur âge, au sens où ils sont plus intéressés et plus

souvent engagés dans des mouvements politiques. A l'inverse, le tableau de la jeunesse française dressé par l'enquête comparative européenne est marqué par l'éloignement politique, l'absence de confiance à l'égard des institutions politiques. Mais il fait apparaître une forte différence à cet égard entre jeunes diplômés et jeunes sans diplômes. Les résultats obtenus au niveau européen montrent que le cas français n'a ici rien d'exceptionnel. Il reste à démêler ce qui, dans ce rapport particulier que les jeunes, aujourd'hui, entretiennent avec la politique est effet de génération ou de cycle de vie. En quoi la socialisation spécifique de cette génération va-t-elle engendrer des effets de politisation sur le long terme et entraîner des changements dans le fonctionnement des systèmes politiques européens ?

J.Mossuz-Lavau poursuit elle aussi ses travaux sur les rapports que les **femmes** entretiennent avec la politique. Elle montre bien comment leur politisation, globalement plus faible mais surtout, différente – moins riche en termes de connaissances et de compétences, plus tournée vers l'éthique et le social - que celle des hommes, est bien un effet de socialisation différentielle qui perdure à travers les générations. A l'aide des données de l'enquête sociale européenne, elle travaille à établir la spécificité des femmes françaises dans leur rapport au politique, prises entre un modèle du nord (à dominante protestante) et du sud (à dominante catholique), pour lesquels les rapports entre religion et politique jouent de manière inversée.

Dans le livre écrit avec M. Simon, *Les ouvriers et la politique*, G.Michelat revient quant à lui sur la spécificité de la politisation en **milieu ouvrier** : classe d'avant-garde ? Classe dangereuse ? Classe en voie de normalisation ? A partir de nombreuses enquêtes, qualitatives et quantitatives, datant de 1962 à 2002, ils décrivent les grandes étapes de l'évolution des rapports entre la classe ouvrière et la politique en explorant les systèmes symboliques qui caractérisent la culture du groupe ouvrier. Ils rappellent que l'organisation symbolique des années 60 et 70 qui intégrait notamment une certaine valorisation de la politique, a rapidement donné des signes d'implosion, en relation avec la restructuration de l'appareil productif et l'apparition du chômage de masse, et de l'anxiété et du pessimisme qu'elles ont générés. Au point que vers la fin de la période, G.Michelat et M.Simon observent bien dans le vote frontiste des ouvriers une forme de « vote de classe », mais ils notent qu'il s'opère sur des bases idéologiques rigoureusement antinomiques à celles qui conduisaient – et conduisent encore pour ceux qui refusent autoritarisme et xénophobie – les ouvriers à émettre un « vote de classe » en faveur des partis de gauche.

De la même façon, S.Brouard et V.Tiberj ont entrepris, en mettant en œuvre une enquête quantitative innovante et originale (enquête RAPFI), d'explorer les systèmes symboliques à l'œuvre derrière le rapport au politique, marqué par une nette orientation à gauche, des **Français issus de l'immigration** (*Français comme les autres ? Enquête sur les Français issus de l'immigration africaine et turque*). Inspirée des travaux américains, et notamment du modèle de la *Black utility heuristic* de M.Dawson, leur analyse montre que, au-delà de la persistance de la mémoire migratoire qui caractérise l'ensemble des Français ayant au moins un ascendant étranger, l'alignement à gauche des Français d'origine maghrébine, africaine et turque s'explique avant tout par la prise en compte des "intérêts" de leur groupe. Ils notent cependant que cette orientation vers le groupe ne doit pas être perçue essentiellement comme une forme de communautarisme, mais bien comme un sociotropisme entretenu par la persistance de discriminations particulièrement visibles dans l'accès au marché de l'emploi.

c- Sociologie politique du changement de valeurs

Les analyses que l'on vient d'évoquer mettent toutes en avant la spécificité de systèmes symboliques caractéristiques de groupes sociaux particuliers qui persistent dans une société pourtant marquée par la part grandissante des appartenances plurielles, rendant ainsi compte de processus de socialisation diversifiés dont les effets se font sentir dans la longue durée. Ils mettent également en lumière la part que les valeurs occupent dans les processus de politisation. De fait, la sociologie des valeurs, de leurs changements et de leurs conséquences politiques, occupe une part importante dans les travaux réalisés.

Au nombre des valeurs centrales qui contribuent à organiser les systèmes symboliques qui participent des processus de politisation, la **religion** joue un rôle privilégié. Catholicisme, protestantisme, islam, mais aussi absence de religion et laïcité ont fait l'objet de nombreuses investigations. Certains (G.Michelat, J.Potel et J.Sutter, *L'héritage chrétien en disgrâce*) analysent la déstructuration du système culturel reposant sur l'héritage chrétien, notamment en mettant en relation le déclin des croyances caractéristiques du catholicisme avec la montée des croyances parallèles (phénomènes paranormaux, astrologie). Ils y voient l'affaiblissement de l'opposition entre deux systèmes d'explication cohérente du monde – le rationalisme scientifique et la religion catholique – longtemps constitués en alternatives, auxquels se substituent, notamment chez les plus jeunes mais aussi dans les populations fragilisées (solitude, chômage, problèmes de santé), des formes de « bricolage » qui prennent la forme de croyances en une science enchantée.

L'individualisation du croire est aussi au cœur des recherches de J-M.Donegani qui fait apparaître l'importance croissante du subjectivisme et du relativisme non seulement dans la population française, mais également au niveau européen, dans les pays à dominante catholique aussi bien que protestante. Il souligne ce que cette dérégulation du croire, qui caractérise le continent européen, a une signification politique forte, non plus au sens où, comme on le constate cependant toujours, la pratique religieuse reste, au niveau européen aussi bien que français, une variable déterminante dans l'explication des orientations politiques, mais bien au sens où, manifestant le triomphe de la sécularisation, elles impliquent une conception du sujet et de l'ordre social qui est en lien étroit avec les théories libérales et démocratiques.

Du côté des religions minoritaires, en France cette fois, C.Dargent montre lui aussi une évolution dans le rapport des protestants à la politique (*Les protestants en France aujourd'hui*) : s'ils conservent des comportements spécifiques tant en matière d'orientation politique que d'engagement civique, les protestants français ne sont pas plus que leurs concitoyens à l'abri des effets du changement social. Son esquisse de comparaison avec cette autre grande religion minoritaire en France qu'est l'islam débouche comme dans les travaux de S.Brouard, V.Tiberj et G.Michelat, sur la constatation de l'augmentation importante des déclarations d'affiliations à l'islam dans les enquêtes, tout particulièrement chez les jeunes. L'approfondissement de ces questions bénéficiera de la deuxième vague de l'enquête RAPFI préparée par S.Brouard et V.Tiberj en 2008, dont une partie plus importante sera consacrée aux croyances.

De façon complémentaire, M.Barthélémy a mené, également en collaboration avec G.Michelat, une grosse enquête par questionnaires sur la **laïcité**. Ils font apparaître l'existence de deux facettes de la laïcité, l'une républicaine, structurée autour de sources historiques et de corrélats démocratiques et étatistes, et l'autre séparatiste, incluant notamment l'anticléricalisme. Autrement dit, il n'y a pas/plus d'opposition radicale entre laïcité et catholicisme, le versant républicain manifestant une forme d'intégration au système politique. Mais c'est surtout la pluralité des significations de la laïcité qui l'emporte, le système symbolique correspondant apparaissant surtout déterminant chez les laïques de

gauche, tandis que les laïques de droite tendent plutôt à y introduire des attitudes parfois plus hostiles aux immigrés et aux Juifs.

Des résultats qui font écho à ceux de G.Michelat et N.Mayer qui, en tant que consultants pour la Commission consultative des Droits de l'homme, observent d'année en année l'évolution des attitudes en ce domaine. Si, au niveau de la population dans son ensemble, ils ne constatent pas de montée du rejet des minorités, ils vérifient par contre l'ancrage de l'ethnocentrisme dans les attitudes de droite et la relation croissante entre pratique du catholicisme et islamophobie. Ces recherches sur la **xénophobie et le racisme** s'inscrivent dans une perspective de comparaison européenne (participation de N. Mayer au projet comparatif européen « GFE » sur le syndrome d'attitude dit « *Group Focused Enmity* ») tendant à discriminer et dévaloriser des groupes sociaux perçus comme inférieurs, jamais étudié jusqu'ici en tant que tel.

L'extrême-droite, étudiée par P.Perrineau ou diverses formes de **national-populisme** tente d'imposer de nouvelles lignes de partage en remplacement de clivages socio-idéologiques déclinants. En insistant sur le critère national contre le multiculturalisme supposé de ses adversaires, le nationalisme ethnico-culturel tente de se substituer à des oppositions que l'on désigne comme obsolètes. Ce nationalisme essaie également de renouer avec un ensemble de valeurs traditionnelles mises à mal par le « libéralisme culturel » de nos sociétés. Il y a eu, en effet, depuis une vingtaine d'années en Europe, une véritable version populiste-extrémiste d'une réaction néo-conservatrice à la poussée du libéralisme culturel des nouveaux mouvements sociaux et de la nouvelle gauche libertaire des années 70. L'extrême-droite se nourrit ainsi de l'affirmation de valeurs post-matérialistes rigoristes. Avec le délitement des liens sociaux, le sentiment d'insécurité et l'anomie ont progressé et entraîné une demande d'appartenance, de communauté et d'identité à laquelle l'extrême droite répond.

A travers tous ces travaux, on voit donc se dessiner des transformations importantes des systèmes de valeurs liés à la religion qui manifestent l'importance des changements que l'affaiblissement des grandes institutions religieuses ont apporté aux processus de socialisation et entraînent de fortes conséquences sur les formes et les conditions de la politisation.

E.Schweisguth étudie depuis de nombreuses années le **changement des valeurs** en France et en Europe, et conteste les thèses récurrentes de la décadence morale et du retour du conservatisme. Les analyses, faites notamment avec G. Grunberg, de la poussée des valeurs universalistes et de ses conséquences sur la transformation du clivage gauche-droite (*French Politics*), mettent les transformations de l'offre politique au cœur de l'explication des modifications substantielles d'équilibre politique que la France a connues ces dernières années – force de l'extrême droite, victoire de la droite traditionnelle – car, comme ils le montrent, les valeurs humanistes et universalistes continuent de progresser. Dans un livre en cours d'achèvement, E. Schweisguth travaille à replacer ce changement de valeurs, approché par les représentations mais relié à la quête du sens, dans le long terme.

Le changement des valeurs n'est pas une affaire française : il touche toute l'Europe et pose la question des échelles et des contextes pertinents pour l'appréhender. V.Le Hay, dans sa thèse en cours, montre ainsi la diversité des systèmes spatiaux, infranationaux en particulier, qui permettent de s'interroger sur les ancrages territoriaux des systèmes de valeurs et les leur processus de transformation. Sophie Duchesne, dans un chapitre qui complète les travaux menés avec André-Paul Frogner (in *European Identity*, C.Wallace & K.Stromnes eds.), appréhende ces transformations à travers la diversité des processus **d'identification à l'Europe**, processus qui touchent diversement les catégories de populations en fonction de leurs socialisations nationales, leurs ressources et les expériences qu'ils font de l'Europe. Cette prise en compte de la diversité des processus qui conduisent (ou non) au changement

d'identification territoriale et politique permet d'approcher le clivage ouvert/fermé ou universaliste/autoritaire dans toute sa complexité.

Faisant écho à ces analyses, la question de la **mobilité** est au cœur du programme européen de recherche auquel participe A.Muxel : « Pioneers of Europe's Integration « from below » : mobility and the Emergence of European Identity Among National and Foreign Citizens in the EU » (PIONEUR).). Il tente d'apprécier les effets de la mobilité à l'intérieur de l'Europe sur le processus d'intégration européenne et sur la construction d'une identité européenne en actes. Mais elle est également centrale dans la « sociologie politique des territoires » que propose Jean Viard et qui contribue également à l'analyse des changements de valeurs. Il structure, en effet, ses recherches autour des nouvelles relations entre l'évolution des temps humains et sociaux et les usages des territoires, avec de plus en plus un travail sur les interrogations identitaires et politiques qui naissent de ces évolutions (*Le nouvel âge du politique - Le temps de l'individu-monde*, Editions de l'Aube, 2004, *Éloge de la mobilité – Essai sur le capital temps libre et la valeur travail*, Éditions de l'Aube, 2006).

3. Action politique organisée

Le troisième domaine du pôle de sociologie politique rassemble des travaux sur l'action politique organisée et inclut des recherches sur le phénomène partisan mais également sur les formes non partisans de l'action collective. La question des transformations des systèmes de mobilisation politique est au cœur des problématiques soulevées et abordent des questions telles que l'affaiblissement ou la mutation du lien partisan, la plasticité des cultures partisans, les résistances et dynamiques du système des partis, mais également des interrogations sur la persistance ou l'émergence d'organisations politiques non partisans qu'il s'agisse de syndicats, d'associations ou de mobilisations plus nouvelles empruntant des formes délibératives ou participatives. Ces recherches ont été marquées par la publication d'ouvrages de référence en français mais également par un effort de publication en langue anglaise ; elles ont également privilégié la mobilisation des jeunes chercheurs travaillant dans ce domaine.

a- *Organisations partisans*

A la suite de la publication de l'ouvrage collectif (*C'était la gauche plurielle*, Paris, Presses de sciences-po, 2003), des enquêtes ont été réalisées sur la **sociologie des adhérents** et de **l'engagement militant** à gauche, à droite, à l'extrême droite ou dans le mouvement écologiste.

L'analyse de la sociographie des adhérents des partis politiques est un préalable à toute recherche plus compréhensive portant sur l'organisation, la culture ou l'idéologie partisans. Elle met en lumière le poids des effets de genre et de niveau d'étude sur l'engagement partisan et désignent la persistance (voire l'accentuation) des logiques de compétence au sein des partis français. A cet égard, l'UMP ne paraît toutefois pas plus « excluante » que le PS. Au PS (Henri, Rey *La gauche et les classes populaires, histoire et actualité d'une mécontente*, la Découverte, 2004), la part des ouvriers n'a cessé de décroître, celle des employés reste très minoritaire par rapport aux catégories supérieures et moyennes du salariat protégé et ce mouvement s'est encore accentué avec la vague d'adhésions engagée avant la présidentielle de 2007. La sélection sociale de fait des adhérents socialistes et, dans une moindre mesure, les mécanismes de domination liés à l'inégalité de distribution du capital scolaire à l'intérieur du parti, contribuent à rendre « invisibles » aux yeux des dirigeants socialistes les catégories populaires. Une enquête par questionnaire réalisée en

2004 par F.Haegel en collaboration avec F.Faucher-King et N.Sauger auprès des adhérents UMP fournit des données sur la sociologie des adhérents UMP.

La sociologie des militants d'extrême droite dans une perspective de comparaison européenne (Bert Klendermans, Nonna Mayer eds., *Through the Magnifying Glass. The World of Right Wing Extremism*, Routledge, 2006) s'inscrit également dans ce débat. Cet ouvrage issu d'une enquête comparative à partir d'histoires de vie auprès de militants d'extrême droite en Europe (France, Belgique, Pays Bas, Italie et Allemagne) en proposant un cadre conceptuel axé sur la dimension longitudinale de l'engagement et une comparaison sur un ensemble des thèmes transversaux, souligne à la fois le côté « ordinaire » de ces militants, la différence nette entre militants et électeurs (moins « racistes », plus « nationalistes ») et le rôle fondamental pour la construction de leur identité de la stigmatisation dont ils font l'objet, ainsi que les diverses stratégies mises en œuvre pour la gérer. Dans une perspective proche, la thèse en cours de F.Johsua sur « Les métamorphoses de l'engagement à l'extrême gauche : le cas de la LCR » contribue à l'étude des trajectoires militantes. Par ailleurs, les travaux menés sur les organisations écologistes par Daniel Boy et Florence Faucher-King ont été poursuivis dans le cadre d'une comparaison européenne. Ils ont permis de mettre au jour les éléments communs de l'engagement militant écologiste en matière sociologique mais également culturel qui engendrent parfois des effets pervers. Ainsi l'attachement viscéral des écologistes à des pratiques démocratiques contribue largement à un certain sentiment de confusion, voire d'obstruction procédurière et peut mettre met en péril les rapports sociaux qui président à la construction d'une communauté partisane conviviale.

Plus généralement, les travaux sur les partis politiques au sein du laboratoire ont été marqués par la publication d'un certain nombre d'ouvrages portant sur les **transformations des organisations partisans** : principalement, la réédition largement complétée de l'ouvrage d'Alain Bergounioux et Gérard Grunberg *Le Parti socialiste français et le pouvoir, L'ambition et le remords*. Nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Hachette Littérature, Pluriel, 2007), la publication de Florence Faucher-King, *Changing Parties. An Anthropology of British Political Party Conferences*, Houndsmills/New York: Palgrave-Macmillan, 2005) et celle de Florence Haegel dir. *Partis politiques et Système partisan en France*, Paris, Presses de sciences-po, 2007). Ces travaux empruntent des cadres complémentaires d'analyse du phénomène partisan. L'étude sur le Parti socialiste propose un modèle d'explication du rapport singulier du socialisme français à l'exercice du pouvoir. Partant de l'hypothèse qu'il faut qu'il y ait eu des raisons fortes pour que, depuis sa création, le Parti socialiste ait reproduit les mêmes cycles politiques dans son rapport au pouvoir, au cours des différentes périodes de son histoire, il utilise une analyse **génétique** (A.Panebianco) en montrant que le moment fondateur est essentiel pour comprendre sur une longue période la manière dont un parti politique gère ses relations à la fois internes et externes.

L'ouvrage sur le changement des partis britanniques milite pour une approche **anthropologique**. En contrepoint d'une approche inspirée du paradigme schumpeterien qui considère les organisations comme essentiellement, si ce n'est exclusivement, orientées vers la conquête du pouvoir, elle s'attache à la forme ritualisée telle qu'elle a été analysée par V.Turner, de l'activité partisane. L'étude des conférences des partis britanniques permet de souligner l'importance mais également la plasticité des rituels politiques et cultures partisans qui, tout en se maintenant, autorisent des changements substantiels en matière de personnalisation et de maîtrise du leadership, de démocratisation sur fond d'individualisation et d'injonction délibérative, etc. Enfin, l'ouvrage collectif sur le cas français a permis de rendre visible la diversité des recherches en cours sur les partis politiques au CEVIPOF par les contributions des chercheurs (F .Faucher-King, F.Haegel, N.Sauger, V.Tiberj), et doctorants du laboratoire (C.Bachelot, A.Dézé, F.Johsua) et d'engager la

discussion sur l'éventuel spécificité de **la manière « française » de travailler sur les partis**. L'ouvrage, partant de l'idée que le regain d'intérêt porté aux partis ne pouvait se faire qu'en rendant lisibles les débats et les questions que leur analyse soulève a fait le pari d'appliquer une perspective théorique spécifique à une organisation donnée; en bref, de construire des cas. Chaque chapitre adopte donc une grille de lecture particulière du phénomène partisan, constituée par un type d'approche théorique ou par une question de recherche fondatrice (approche néo-institutionnelle, cognitive, localisée, retour aux travaux de Sartori sur le pluralisme ou de Duverger sur l'effet des systèmes électoraux, etc.).

L'ensemble des travaux permet donc de contribuer au débat sur les partis politiques en, tant qu'organisations, en particulier par la discussion des grilles d'analyse et des transformations à l'œuvre. Ce débat porte principalement sur l'individualisation du lien partisan mais également sur la persistance voir l'accentuation des écarts produits par l'engagement partisan, sur les formes spécifiques de ce que l'on appelle la démocratisation interne, sur l'existence d'une convergence européenne lisible dans la refondation de la droite française ou *a contrario* dans une forme de spécificité du socialisme français.

b- Système partisan

Tout système partisan peut être appréhendé à partir d'une double dimension, une dimension verticale (ce que l'on appelle la pénétration et qui désigne l'inscription des partis dans un environnement social plus large) et une dimension horizontale (ce que l'on appelle la structuration et qui renvoie au système de relation des partis entre eux). Les travaux menés sur les dynamiques du système partisan contribuent à l'analyse de ces deux dimensions.

En termes de **pénétration**, les recherches ont principalement porté sur la transformation du lien de proximité partisane en France. Ces transformations conjuguent deux phénomènes : une faiblesse historique et structurelle des partis français en termes d'insertion sociale et une érosion générale du lien partisan dans les démocraties occidentales. Le diagnostic qui peut être établi, à partir des recherches engagées dans le laboratoire confirme la thèse d'une forme de désalignement partisan par **l'affaiblissement des partis** comme instances de socialisation et comme agents de mobilisation électorale. Néanmoins, les travaux de V.Tiberj mettent en lumière les fonctions de repérage cognitif que permettent les partis et, en particulier, sur la persistance, voire même l'accentuation d'un phénomène de **polarisation**. En termes de lien avec les électeurs, les partis se sont affaiblis mais si les partis français ne génèrent pas de relation forte de loyauté ou de fidélité, ils assurent partiellement leur fonction d'outils cognitifs pour les électeurs français dans la mesure où ils demeurent des éléments de repérage dans un système partisan particulièrement complexe et permettent de hiérarchiser des préférences, et en particulier de désigner les adversaires.

En termes de **structuration**, des recherches sur la dynamique des systèmes partisans ont été engagées (voir en particulier le numéro spécial de la *Revue Internationale de Politique comparée* consacrée à ce thème et coordonné par N.Sauger). Elles impliquent un investissement méthodologique sur la mesure de la structuration de l'offre partisane, en particulier par le biais de la **production programmatique**. L'investissement de N.Sauger dans le projet mis en œuvre avec M. Laver et K. Benoit (Trinity College, Dublin) fondé sur l'analyse informatisée des programmes politiques et son utilisation de la base de données établies par le programme Comparative Manifestos Research regroupant le codage thématique de l'ensemble des programmes des partis politiques de l'Europe de l'Ouest depuis 1945 a permis de mettre en lumière la bi-dimensionnalité de l'espace politique français, le fait que l'enjeu européen ne constitue pas à proprement parler une dimension autonome dans l'espace politique français, celui-ci entretenant une relation forte, mais de nature quadratique, avec l'échelle gauche – droite. Ainsi, l'analyse conduit à observer moins

des logiques de réalignement que de déstructuration de l'espace politique français depuis les années 1960, la rupture survenant au milieu des années 1980.

Faisant écho à ces analyses quantitatives, des travaux sur la fragmentation du système partisan français, la possibilité d'un centrisme incarné par l'UDF ou l'existence d'une **dynamique bipartisane** dans le système partisan français (Gérard Grunberg, Florence Haegel, *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Presses de sciences-po, 2007) ont été menés. Comme le soulignait Sartori, le format des systèmes de partis ne mérite d'être pris en compte que dans la mesure où il affecte les mécanismes mêmes du système, autrement dit, la manière dont il fonctionne. L'hypothèse du bipartisme pourrait alors être formulée à partir du constat suivant : la domination du PS et de l'UMP dans chacun de leur camp était nourrie par la présidentialisation de ces deux organisations, elles les mettaient dans des positions d'homologie et entretenait des relations concurrentielles et mimétiques, leur conférant un statut particulier à la fois dans le système et en tant qu'organisation. Enfin, la perspective comparative européenne permet de constater que le bipartisme imparfait est à l'œuvre dans de nombreuses démocraties européennes.

Dans le cadre de l'ensemble de ces travaux sur la dynamique des systèmes partisans, une attention particulière a été portée à la présentation et la discussion de la **thèse de la cartellisation** dont on peut dire qu'elle est devenue centrale depuis sa première formulation par Richer Katz et Peter Mair en 1995 (Yohann Aucante, Alexandre Dézé, Nicolas Sauger, dir. *Les transformations des systèmes de partis dans les démocraties occidentales. La théorie du parti cartel en questions*, à paraître, Presses de sciences-po, 2007). Cette publication est construite autour de trois parties, l'une théorique, sur la notion et ses implications, la seconde s'interroge sur les évolutions des systèmes partisans européens, à partir d'une série d'études de cas nationaux, la troisième est consacrée aux partis français. Elle fournit, pour la première fois en français les éléments théoriques et empiriques permettant une évaluation de cette thèse.

c- Action collective non partisane-(associations, syndicats, démocratie participative)

Parallèlement aux réflexions engagées sur les organisations et systèmes partisans, un ensemble de recherches a été réalisé sur l'action politique non partisane, à la fois sur des formes de mobilisation dans des milieux socio-culturels variés (milieux de l'immigration, milieux scolaire ou professionnel etc.) et sur les formes émergentes de démocratie participative. A partir de l'enquête qu'elle a réalisée en 2001-2002, les travaux de M.Barthélémy portent sur le **militantisme associatif** et, plus précisément, sur les itinéraires et valeurs des adhérents et militants associatifs. Ces associations appartiennent aux secteurs « historiques » de la vie associative (éducation populaire, parents d'élèves, syndicalisme familial, mouvements issus de l'action catholique). Trois interrogations ont guidé son travail. La première porte sur la permanence des univers symboliques « laïque » ou « catholique » des adhérents et militants, selon le type d'association dont ils sont membres. Le second objectif prend la mesure des transformations du militantisme. Le troisième objectif évalue l'effet des pratiques militantes sur les opinions et valeurs partagées. Les traditions fondatrices de la culture politique française y sont toujours actives.

L'univers professionnel et l'engagement syndical demeurent au cœur des travaux de G. Groux. La recherche collective organisée à partir d'une enquête de terrain sur « les cadres au travail », portant sur plus de 6.500 cadres syndiqués ou non et soutenue par la CFDT, s'est appuyée sur un collectif d'universitaires qui ont ensuite contribué à la rédaction d'un

ouvrage collectif paru aux Éditions de la Découverte en 2004. L'enquête était largement consacrée au rapport des cadres à l'action collective et syndicale et visait à mettre en perspective les données et les résultats de l'enquête avec les diverses évolutions qui avaient pu marquer le groupe des cadres durant les trente dernières années. En effet, l'une des hypothèses de base concernant le rapport entre l'action collective et les cadres d'aujourd'hui, renvoyait à une profonde transformation des enjeux revendicatifs issus du milieu et due à divers traits : nouveaux modes de gestion des entreprises privées mais aussi publiques, individualisation accrue, segmentation poussée du groupe, éclatement des anciennes normes temporelles, redéfinition en profondeur du statut et du rôle des cadres, notamment. Elle avait entre autres pour effet d'initier certains thèmes revendicatifs concernant l'autonomie professionnelle, l'intensification du travail ou les méthodes d'évaluation et de fixation des objectifs. Mais, face à la dépréciation des enjeux technologiques et organisationnels, d'autres enjeux se définissent dans le domaine de l'éthique. En premier lieu, les nouveaux enjeux éthiques laissent apparaître une nouvelle revendication reconnue comme légitime par beaucoup de cadres (syndiqués ou non) : le droit d'opposition, le droit de s'opposer dès lors qu'un ordre donné par la direction contrevient aux valeurs les plus communément admises ou aux règles définies par le droit. Mais cette revendication d'opposition, de désobéissance (légale), se situe toujours sur un terrain immédiat, concret, « déjà là ».

A côté du terrain que constitue classiquement l'univers professionnel, d'autres recherches étudient les formes de mobilisation plus nouvelles : **mobilisation autour de l'enjeu que constitue l'immigration, mobilisation des chômeurs et mouvance altermondialiste**. Les recherches de M. Cinalli sur les mobilisations de l'immigration et des chômeurs s'inscrivent dans le cadre de la comparaison européenne (projet européen UNEMPOL (PCRD 5). Son premier objectif a été d'expliquer la décision de se mobiliser au nom ou contre des catégories socialement, politiquement et souvent juridiquement exclues que sont les immigrés. Il s'est aussi concentré sur l'impact de ces mouvements sur la formulation, la mise en œuvre et le développement des politiques en matière d'immigration. Tandis que ces deux premiers objectifs ont privilégié la dimension plus interactive de l'échange entre les acteurs collectifs de la société d'accueil, le troisième et plus ambitieux objectif a porté sur le degré d'intégration politique des immigrés eux-mêmes, tout en évaluant l'intégration comme une combinaison (du degré) de leur participation directe dans la société d'accueil et (du degré) de leur acceptation et confiance dans les valeurs, les élites et les institutions de ces sociétés. Il a développé un cadre théorique similaire afin d'étudier l'intégration et la participation politique des chômeurs dans une perspective comparative.

J. Capdevielle a poursuivi en 2006-2007 ses recherches sur la crise de la légitimité démocratique issue de l'élection, face à la multiplication de légitimités de substitution, au prix d'une certaine confusion et dilution du politique. Dans cette recherche, il s'est centré sur l'étude de l'évolution d'**Attac**, association qui a progressivement évolué pour adopter un contenu de plus en plus généraliste. Dans le prolongement de la table ronde GERMM/AFSP/CURAPP/CEVIPOF/CRPS consacrée aux **mobilisations altermondialistes** (3-5 décembre 2003), N. Mayer a, codirigé avec E. Agrikoliansky et O. Fillieule, un ouvrage collectif *L'altermondialisme en France. La longue histoire d'une nouvelle cause* (2005), centré sur la généalogie du mouvement. Il retrace les filiations et analyse les recompositions du champ syndical et associatif –mouvements des « sans », coordinations et dissidences syndicales- qui l'ont permis. Il pointe les médiateurs, les réseaux qui ont facilité ces rapprochements. Et il replace le cas français dans une perspective comparative et transnationale, montrant comment les idées, les savoir-faire, les militants passent les frontières et comment le « local » s'articule ici étroitement avec le « global ».

Un dernier thème de recherche porte sur l'émergence de **dispositifs de démocratie délibérative et participative**. D.Boy a abordé depuis quelques années le problème des relations entre science et société à travers le problème de la participation du public aux choix scientifiques et techniques Participant en 1998 à l'organisation d'une "Conférence de citoyens" consacrée au problème de l'utilisation des plantes transgéniques, il a systématisé l'analyse des procédures de démocratie scientifique (Daniel Boy, Dominique Bourg, *Conférences de citoyens, Mode d'emploi*). Pour approfondir ce type de recherche et les confronter à des modèles utilisés dans d'autres pays, notamment en Europe, il s'est engagé dans une équipe de recherche européenne regroupant une dizaine d'institutions (contrat dans la cadre du 7° PCRD intitulé "Citizen Participation in Science and Technology").

A la suite du séminaire « Banlieues » du Cevipof, animé en 2002-2003 par H.Rey et Y.Sintomer, de l'organisation d'un colloque international et de la publication d'un ouvrage, (M.H.Bacqué, H.Rey, Y.Sintomer. dir., *Gestion de proximité et démocratie participative*), 2005) une approche comparative a été menée ; elle propose un essai de classification des usages et des perspectives d'une notion polysémique : la démocratie participative. En fonction des dispositifs mis en place, des contextes sociopolitiques et des dynamiques à l'œuvre, la tendance lourde au développement de la participation prend des significations très différentes. Trois types de facteurs ont été dégagés, relevant d'une part de la volonté politique, d'autre part du contexte social, enfin de l'ordre procédural. De 2005 à 2007, la réflexion s'est poursuivie dans le cadre du séminaire de l'ACI internationale « démocratie participative, délibération et mouvements sociaux ».

4. Elites et institutions politiques

Le quatrième domaine du pôle de sociologie politique regroupe plusieurs travaux portant sur les institutions et les élites politiques. L'étude des institutions politiques centrales telles que le gouvernement ou le parlement et de leurs personnels constitue un domaine d'étude ancien et important de la science politique. Le CEVIPOF se prévaut à cet égard d'une solide tradition (par exemple les recherches de J-L Parodi). La multiplication des travaux individuels et collectifs sur ce terrain pendant la période 2003-2007, le recrutement d'un nouveau chercheur en 2007 spécialisé dans l'étude du parlement (O.Rozenberg) ou le rattachement d'un professeur spécialisé dans l'étude des constitutions (O.Duhamel) attestent d'une poursuite des recherches sur les institutions au sein du laboratoire.

L'évolution de la vie politique tout comme la recomposition de l'État voire même la transformation des modes de l'action publique conduisent en effet à relancer l'étude des institutions et des élites politiques fortement délaissées en science politique depuis une trentaine d'années. En effet, la crise de la représentation politique et la montée en force du populisme se présentent avant tout comme une critique des élites politiques, de leur auto-reproduction et de leur archaïsme. De même, le cadre constitutionnel de la Cinquième République a-t-il été placé au centre de nombreux débats pour son incapacité supposée de traduire les demandes des citoyens ou pour sa propension à enfermer le débat politique dans un jeu convenu d'avance. Enfin, les mutations de l'action publique poussent à l'indifférenciation croissante entre public et privé, ce qui conduit à s'interroger sur la recomposition des carrières politiques. La montée en puissance du paradigme néo-institutionnaliste dans la littérature académique internationale, en dehors ou au sein de l'école des choix rationnels, achève de justifier l'attention portée aux institutions sans qu'il y ait besoin de trancher a priori sur un élément de définition renvoyant à un sens étroit (les organisations politiques centrales de l'Etat) ou large (les règles formelles ou informelles organisant la vie politique et l'action publique).

Le bilan des travaux menés au sein du laboratoire dessine une tendance commune en matière d'étude institutionnelle qui tend à se distinguer fortement des approches formelles empruntées à l'analyse du droit public. Au-delà de leur diversité, les recherches passées et en cours menées au CEVIPOF se rejoignent en ce qu'elles étudient les institutions à partir des acteurs qui les fabriquent, qui les habitent, et qui les transforment. La démarche de sociologie politique consiste en effet à aborder l'objet institution en interrogeant les représentations, les activités, les intérêts et la composition des élites politiques qui les animent. Les travaux qui ont été menés s'inscrivent donc bien dans une sociologie politique prenant soin d'étudier le rôle et le poids des normes juridiques, des types de carrières et des contraintes constitutionnelles qui viennent organiser et construire le jeu des acteurs et leurs possibilités de choix dans la définition de leurs rôles. Cette sociologie politique prend acte de la dimension historique des institutions politiques et des phénomènes d'inertie qui marquent les pratiques comme les groupes sociaux. Elle s'inscrit aussi dans une dimension comparative visant à mieux comprendre les ressorts de l'eupéanisation. Enfin, une autre spécificité des travaux menés dans le champ des études institutionnelles est qu'ils reposent pour la plupart sur des enquêtes empiriques lourdes menées par les chercheurs eux-mêmes. Les travaux menés s'organisent autour de trois ensembles renvoyant à la composition du personnel politique, au cadre constitutionnel et aux activités politiques menées au sein des institutions.

a- Elites et personnels politiques

La sociographie des élites politiques est traversée par la question de la légitimité. Le personnel politique est-il représentatif de la population qu'il prétend incarner ? Les déficits de représentativité doivent-ils être regardés comme une forme de déconnexion des élites ou comme une résultante mécanique de la partition électeurs/élus ? A ces interrogations touchant à la composition des élites s'ajoutent celles tenant à leur mode de reproduction et de perpétuation. Comment devient-on député ou ministre ? Quels sont les processus pratiques contribuant à la sélection de tel ou tel profil sociologique ? Enfin, la sociographie des élites politiques suppose de prendre en compte la dimension diachronique en analysant les carrières des élites politiques et administratives. L'étude des carrières s'avère d'autant plus indispensable qu'elle renseigne à la fois sur le parcours des élites politiques et administratives au sein des institutions politiques mais également en dehors avec le franchissement de la frontière public/privé. Elle donne également à voir les structures de préférences de différents types d'élite et permet de distinguer ainsi les rôles institutionnels qui y sont associés.

Les **cabinets ministériels** constituent un type d'organisation décisif du point de vue des jeux d'influence au sein de l'Etat comme du recrutement de l'entourage des élus. L.Rouban a poursuivi ses travaux sur les membres de ces cabinets en étudiant le gouvernement Jospin. Le nouveau modèle d'administration politique esquissé pour la période 1984-1996 semble confirmé par la pratique des années 1997-2002. La hiérarchisation des cabinets ministériels s'est renforcée et leur travail s'est développé sur un mode fonctionnel séparant les instances de direction de l'expertise politisée. Les cabinets ministériels ne constituent que la partie émergée de réseaux plus vastes qui alimentent les états-majors administratifs et qui s'étendent désormais aux collectivités locales ou aux établissements publics, le réseau des entreprises publiques ayant progressivement disparu. C'est sans doute ici que l'on mesure l'évolution de l'action gouvernementale sous la V^{ème} République dont les principaux décideurs ont des carrières plus mobiles et plus diversifiées qu'autrefois (*La politique en France et en Europe*, Presses de Sciences Po, 2007).

Les **députés** constituent également un type d'élite politique particulièrement important du fait de leur prétention à incarner la représentation nationale comme de leur visibilité dans l'espace public. Au lendemain des législatives de 2007, la dénonciation de la rareté d'élus « issus de la diversité » atteste de la sensibilité accrue du débat relatif à la composition de l'Assemblée nationale. Face à ces controverses, la démarche de plusieurs recherches menées au laboratoire consiste à récolter des données agrégées et quantifiées relatives aux parlementaires comme aux candidats à la députation (mise en place une banque de données sur les députés français couvrant l'ensemble de la V^e République, sociographie des candidats et députés de 2002).

Plusieurs recherches de M.Sineau mettent ainsi en avant la question de la **présence des femmes** au sein des élites politiques. Elle a ainsi mené une recherche comparative France-Québec afin d'étudier de façon diachronique comment, depuis 1945, le scrutin uninominal affecte concrètement l'égalité des chances entre les sexes. Elle a également poursuivi ses travaux sur la parité d'une part en rédigeant, à la demande du Conseil de l'Europe, un ouvrage retraçant l'histoire de la politique menée par cette organisation internationale pour promouvoir (*via* notamment la légitimation d'actions positives) la participation des femmes à la vie politique, d'autre part en étudiant les effets concrets de la loi sur la parité sur les régionales et européennes de 2004 comme sur les législatives de 2007. Enfin, M. Sineau a étudié l'élection présidentielle au suffrage universel direct. Dans un ouvrage à paraître, elle questionne les effets, positifs et négatifs, que cette institution-clé de la V^e République a pu avoir sur l'expression des droits des femmes, à la fois comme électrices et comme responsables politiques.

b- La dimension constitutionnelle

La Constitution constitue un enjeu de première importance en ce qu'elle définit le jeu des institutions tout en étant en soi une institution. Constituée en variable dépendante ou indépendante, la Constitution se révèle être un point d'entrée particulièrement fécond en ce qu'elle vient délimiter les possibilités du jeu politique, hiérarchiser les acteurs et stabiliser la culture politique nationale. La diversité des recherches menées sous cette entrée illustre la capacité des sciences politiques, dans leur diversité, à interroger l'objet constitutionnel à partir des pratiques politiques.

En premier lieu, la spécificité, la pertinence et l'évolution de **la Constitution de la V^{ème} République** ont fait l'objet de plusieurs travaux (L.Rouban a ainsi organisé le 30 mars 2007 une journée d'étude du Cevipof sur le thème « Quelle Constitution pour la France ? »). De la même façon, N. Sauger et E.Grossman se sont lancés dans un programme de recherche sur les institutions françaises, partant d'une approche empirique, afin de réinterroger nombre de thèses généralement admises concernant le système politique français. Un premier article consacré à l'europanisation des institutions française vient d'être publié dans le *Journal of European Public Policy*, d'autres travaux sont en préparation (numéro spécial de la revue *West European Politics* en cours de préparation). Enfin, J-L Parodi a poursuivi ses travaux sur l'interaction entre les institutions politiques de la V^{ème} République et les comportements électoraux, en concentrant notamment l'analyse sur les effets des périodes de cohabitation.

En second lieu, S.Brouard a développé une recherche importante sur les fondements et les conséquences de la politisation du **contrôle de constitutionnalité** en France, ce qui conduit à interroger d'une autre manière la dynamique de la production législative et les contraintes pesant sur elle.

Ensuite, les travaux d'O. Rudelle ont permis d'aborder la question constitutionnelle dans sa dimension **historique**. Elle a codirigé avec D.Maus le colloque *Normandie Constitutionnelle*

(dont les actes doivent être publiés en 2007) tenu à Cerisy en 2006 et patronné par l'Association Française de droit constitutionnel et la FNSP afin de réhabiliter la longue préhistoire de l'Etat de droit en France. Réunissant une quarantaine de chercheurs issus de toutes disciplines autour d'un séminaire de trois ans (consultable sur le site de Sciences-po), il use d'un théâtre régional privilégié, pour cerner la genèse de libertés judiciaires, civiles et constitutionnelles.

Enfin, la question constitutionnelle tend de plus en plus à être saisie dans sa dimension **européenne et comparée**. Ainsi, N.Sauger et E. Grossman ont créé un cours à Sciences Po en 2004/2005, consacré à l'étude comparée des systèmes politiques de l'Union européenne. Ils se sont rapidement engagés dans l'écriture d'un manuel sur ces systèmes, en collectionnant un grand nombre de séries de données originales et en analysant les principales dimensions des systèmes politiques contemporains. L'ouvrage, intitulé *Les systèmes politiques nationaux de l'Union européenne* (de Boeck, 2007) est le résultat de cette collaboration. F. Faucher-King et P. Le Galès ont consacré un chapitre de leur ouvrage *Tony Blair 1997-2007* (Presses de Sciences Po, 2007) à la réforme des institutions britanniques engagée depuis le retour du Labour. Ils concluent à cet égard que si le chantier constitutionnel fut loin d'être négligeable (réformes des Lords, dévolution, élection à Londres, agences régionales...), le bilan n'est en pas moins « étrangement contesté » tant l'équipe blairiste semble finalement attachée au centralisme institutionnel.

c- Le travail politique

La question institutionnelle est en dernier lieu appréhendée à travers le travail politique déployé par les acteurs depuis le cadre de l'institution. **Les activités de décision, de législation, de représentation et de communication** sont ainsi considérées par plusieurs recherches en cours. Ces recherches travaillent différentes problématiques touchant à la dimension partisane de la production des politiques publiques, à la pluralité ou l'unicité des rôles politiques endossés au sein des institutions ou à la montée en force des médias dans le système élitare. Toutes ont en commun la volonté d'ouvrir la « boîte noire » de l'institution pour considérer empiriquement, de façon quantitative ou qualitative, les activités qui s'y déploient concrètement.

Dans la continuité de son travail de thèse consacré aux activités européennes des parlementaires nationaux français de 1993 à 2005, O. Rozenberg a continué d'interroger la notion de **rôle politique**. Les rôles politiques sont généralement compris comme des modes contingents de présentation de soi adoptés par des représentants en fonction de la situation d'interaction dans laquelle ils sont engagés. Tel élu de terrain en Province se conduira en homme de parti à Paris et en spécialiste de tel dossier dans une commission parlementaire. Les travaux empiriques menés par O. Rozenberg dans sa thèse puis dans le cadre de sa participation à une étude comparée européenne initiée par le laboratoire SPIRIT l'amène à récuser cette conception au profit d'une conceptualisation des rôles comme un répertoire de modes de comportement adoptés de façon durable par les élus en fonction de leurs aspirations psychologiques plutôt que rationnelles. Un atelier co-organisé lors du congrès de l'AFSP en septembre 2007 a permis d'approfondir ce questionnement en traitant de la dualité entre les activités de représentation et les pratiques d'assemblée des parlementaires. L'institution parlementaire et la production des lois est au cœur des recherches de S. Brouard dans une optique sensiblement différente. Son intérêt porte en effet sur la manière dont les facteurs politiques et institutionnels affectent la production des lois, ses caractéristiques et ses évolutions, dans une perspective quantitative, systématique et formelle. Ses recherches sur le Parlement français se sont attaché à l'appréhension

systematique de **la manière dont le gouvernement contrôle l'agenda législatif** dans le modèle français de parlementarisme rationalisé (contribution à un ouvrage collectif à paraître, dirigé par B.E. Rash et G. Tsebelis G. (*The Role of Governments in Legislative Agenda Setting*, Oxford, Oxford University Press) L'approche formaliste et macroscopique constitue ainsi une autre façon d'interroger, en la modélisant, les activités déployés par les acteurs politiques dans le cadre des interactions institutionnelles. Cette perspective se retrouve également dans les travaux du "French agenda Project" en cours au CEVIPOF en liaison avec le projet d'étude comparée des agendas en Europe et Amérique du Nord mis en place par F. Baumgartner et B. Jones. Les différents « agendas » mis en place par S.Brouard et E.Grossman, évoqués dans la partie action publique du rapport, contribuent à renforcer l'expertise du laboratoire en matière institutionnelle compte tenu des choix de recherche opérés dans la constitution des bases de données (parlementaire, présidentielle, constitutionnelle et européenne).

Enfin, la **communication** constitue une dimension essentielle des activités politiques opérées depuis les institutions qui vient encadrer le travail de représentation comme de législation. T.Vedel retrace les évolutions de la communication électorale depuis les débuts de la V^{ème} République dans son ouvrage *Comment devient-on président(e) de la République ? Les stratégies des candidats*. Comparant la France aux Etats-Unis ou à d'autres pays européens comme la Grande-Bretagne, il souligne la tendance à la centralisation, la spécialisation et la professionnalisation des équipes de campagne et le développement général du « news management » (ou techniques de gestion de l'attention médiatique).

De fait, l'effort de structuration du pôle de sociologie politique autour de quatre grands domaines de recherche présentés dans ce rapport s'adosse sur le caractère cumulatif de l'ensemble des travaux menés. Il s'accompagne, d'ailleurs, d'une flexibilité des équipes. Globalement, l'objectif est à la fois de poursuivre l'internationalisation déjà largement engagée et de multiplier les travaux en collaboration avec les chercheurs des autres pôles. Les débats en commun sont nombreux : par exemple, sur le vote sur enjeu et le poids des programmes dans la décision électorale, l'activité partisane et la définition des politiques publiques ; sur le rôle de l'action publique et de ses acteurs comme instances de socialisation politique ; sur l'imbrication, la sectorisation ou la déconnexion des diverses formes d'action politique ; sur la sociologie du travail politique dans sa double dimension compétitive et gouvernementale ; sur la variété des temporalités du politique, etc. A moyen terme, les axes de développement fixeront des cadres de projets communs. S'appuyant sur le large effort de renouvellement méthodologique déjà fourni en sociologie politique, il s'agira également d'ancrer le pluralisme méthodologique au cœur des projets de recherche, en particulier en multipliant les travaux associant méthodes quantitatives et qualitatives.

Annexes

Programme du séminaire du pôle de sociologie politique

Année universitaire 2005-2006

14 Octobre

George Marcus (Williams College, Massachusetts): "Emotions and Citizenship"

Discutant : Philippe Braud

4 Novembre

Julian Mischi (INRA, Dijon) : « L'implantation d'un parti ouvrier en milieu rural : le communisme villageois en France ».

Discutant : Henri Rey

2 Décembre

Discussion du livre dirigé par Diego Gambetta (Nuffield College, Oxford) : *Making Sense of Suicide Missions*, OUP, 2005.

Discutant: Jean Leca

13 Janvier

Sylvain Brouard et Vincent Tiberj (CEVIPOF) : « Intégration et comportements politiques des Français issus de l'immigration »

Discutant : Jean-Luc Richard

24 Février

Discussion du livre de Pierre Favre (CERAT, Grenoble) : *Epistémologie du politique*, Presses de Sciences Po, octobre 2005.

Discutant : Jean-Marie Donegani

10 Mars

Manlio Cinalli (CEVIPOF): « L'apport de l'analyse des structures relationnelles pour l'étude de l'action collective »

Discutant : Olivier Fillieule

7 Avril

Discussion de l'ouvrage d'Hélène Hatzfeld, *Faire de la politique autrement : les expériences inachevées des années 1970*, Rennes, PUR, 2005.

Discutant : Jacques Capdevielle

12Mai

Nancy Venel (Centre Européen de Sciences Po) : « Entre européanité et islamité ? Les modes de participation et d'appartenance de musulmans de Belfast et de Bruxelles ».

Discutant : Evelyne Ribert (CNRS/CETSAH-Paris)

18 Juin

Pierre Lefébure (Sciences-po) : « Lectures ordinaires de l'imagerie démocratique véhiculée par la télévision. L'articulation des dimensions cognitive, affective et évaluative »

Discutant : George Marcus

4 octobre

Sophie Duchesne, Florence Haegel (CEVIPOF), Liz Frazer (Université d'Oxford, New College)

Présentation de la recherche comparative : « Comment les Français, les Belges et les Britanniques parlent de l'Europe »

Discutant : Pierre Lefébure

25 octobre :

Mark Franklin (Trinity College Connecticut), auteur de *Voter turnout and the Dynamics of Electoral Competition*, CUP, 2004.

"How distinguishing preference formation from party choice has helped to unravel the puzzles of economic voting".

Discutante : Anne Jadot,

22 novembre :

Réjane Sénac- Slawinski (CEVIPOF)

« Parité et « diversité » : des effets de la loi dite sur la parité sur la conception de la démocratie représentative et partisane à l'UMP et au PS »

Discutante : Carole Bachelot

20 décembre :

Patrick Lehingue (Université de Picardie, membre du CURAPP), Frédéric Sawicki (Université de Lille 2, directeur du CERAPS.

Présentation et discussion de l'ouvrage Jacques Lagroye, Patrick Lehingue, Frédéric Sawicki, *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF, 2005.

Discutante : Anne Muxel

17 Janvier

James A Stimson (University of North Carolina), auteur de *Tides of Consent. How Public opinion shapes American Politics*, CUP, 2004.

Discutant: Olivier Rozenberg

14 février

Géraldine Bozec (Sciences-po/CEVIPOF)

"Individu, identités et citoyenneté à l'école primaire en France : des débats éducatifs aux représentations et aux pratiques des enseignants".

21 mars

Céline Braconnier (Université de Cergy-Pontoise), Jean-Yves Dormagen (Université de Montpellier 1, CRPS)

Présentation et discussion de l'ouvrage à paraître chez Calmann-Lévy sur la Cité des Cosmonautes à Saint-Denis

Discutant : Florent Gougou

25 avril :

Martine Barthélémy, Guy Michelat (CEVIPOF)

Les Français et la laïcité

Discutante : Géraldine Bozec

16 Mai :

Guillaume Garcia (Centre d'études européennes) : « Réception de l'information télévisée et effet du cadrage. La méthode des focus groups appliquée au cas du chômage »

Discutante : Stéphanie Wojcik

13 juin :

Sarah Gensburger (Centre d'études européennes)

"Essai de sociologie politique de la mémoire : "politique de la mémoire" et recours au titre de Juste parmi les nations.

Discutante : Cécile Jouhanneau

Le « pôle action publique » : les politiques publiques comme composante de l'ordre politique

Depuis 2003, l'approche en termes de politiques publiques s'est développée progressivement au CEVIPOF à partir de la petite équipe de six chercheurs, (Pierre Muller, Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès, Bruno Palier, Emiliano Grossman, Yves Surel) en s'appuyant sur le développement du master de recherche et de la spécialité « politique publique » au sein de l'École doctorale de Sciences Po qui a permis l'arrivée de doctorants dynamiques.

Le pôle « action publique » du CEVIPOF fonctionne à la fois comme un espace de recherche centré sur l'étude des politiques publiques et comme un lieu d'échange avec l'ensemble des problématiques de la science politique et souvent de la sociologie. De fait, si les chercheurs travaillant sur les questions de politiques publiques à titre principal au CEVIPOF sont peu nombreux, ils participent à des échanges nourris avec de nombreux autres chercheurs du laboratoire qui travaillent sur les institutions ou l'action publique comme Guy Groux (conflits et relations professionnelles), Luc Rouban (réforme de l'Etat), Sylvain Brouard, Nicolas Sauger et Olivier Rozenberg (institutions politiques), Manlio Cinalli et Ariane Chebel d'Appolonia (politiques d'intégration des minorités ethniques), Marie Claire Lavabre (politiques de la mémoire), mais aussi de chercheurs travaillant sur les comportements, les attitudes et les forces politiques comme Sophie Duchesne et Florence Haegel (Politisation, acteurs de la compétition électorale, citoyenneté), Nonna Mayer (action collective, mouvement sociaux), Janine Mossuz-Lavau et Mariette Sineau (genre et parité), Thierry Vedel (régulation d'internet)...

Les chercheurs du pôle ont développé des coopérations systématiques avec quatre types de chercheurs qui sont impliqués dans des activités de recherches, d'enseignement ou d'encadrement d'étudiants :

- Des chercheurs d'autres laboratoires de Sciences-Po impliqués dans l'animation de séminaires, dans des recherches ou directement dans les enseignements des différents masters, notamment du programme « politique publique », au MPA ou au Centre d'Etudes Européennes : Olivier Borraz et Christine Musselin au CSO, François Bafoil, Cornelia Woll, Nicolas Jabko, Bastien Irondele, Gilles Favarel-Garrigue au CERI, Renaud Dehousse au Centre d'Etudes Européennes, Agnès Van Zanten, Marco Oberti à l'OSC.
- Des collègues français d'autres laboratoires qui collaborent avec le CEVIPOF (ils peuvent y être associés), qui dirigent des thèses, enseignent et sont parties prenantes des projets de recherche du laboratoire, à savoir en premier lieu Yves Surel (IEP Grenoble), Philippe Bezes (CNRS CERSA), Patrick Hassenteufel (Université de St Quentin), Sabine Saurugger (IEP Grenoble) ou Andy Smith (SPIRIT, Bordeaux) et désormais Charlotte Halpern (PACTE Grenoble), une ex doctorante du CEVIPOF.
- Des chercheurs étrangers qui sont associés aux programmes de recherche du laboratoire et interviennent de manière régulière dans les enseignements et les séminaires. Frank Baumgartner (Pennsylvania State University), Desmond King (Nuffield College Oxford) et Alistair Cole (Université de Cardiff) sont devenus des chercheurs associés au CEVIPOF, ils viennent faire des séjours presque tous les ans et enseignent régulièrement. Mark Thatcher (London School of Economics), Vivien Schmidt (Boston University), Hussein Kassim (University of East Anglia), Kathy Thelen (Northwestern University), Jonah Levy (UC Berkeley), Alan Harding (Université de Manchester), Giuliano Bonoli (Université de Genève),

Peter Hall (Université d'Harvard), Adrian Favell (UCLA), Philip Manow (Université de Constance) sont également des visiteurs réguliers, des enseignants dans les programmes animés par les chercheurs du CEVIPOF et ils mènent des coopérations régulières avec eux.

▪ Un groupe dynamique de doctorants dont certains ont soutenu leur thèse, (Gregory Salle, Charlotte Halpern, François Bonnet, Sophie Jacquot...) ou sont en cours (Pauline Ravinet, Alexandra Jönsson, Laurie Boussaguet, Julie Pollard, Xavier Pons, Mathieu Zagrodski, Thibault Bossy, Aurélien Evrard, Claire Dupuy, Catherine Hoeffler, Clémence Ledoux, Pauline Prat...)

1) Présentation générale du pôle "action publique"

a- Une perspective de sociologie politique de l'action publique

Comment s'organise, se gouverne une société ? Quelle est la division du travail entre des régulations politiques, sociales, économiques ? Pour rendre compte des restructurations de l'Etat contemporain, la perspective la plus stato-centrée des politiques publiques doit désormais s'effacer au profit de ce que l'on appellera une *sociologie politique de l'action publique*, qui s'efforce de prendre en compte la nécessité de sociologiser le regard sur les politiques publiques tout en réaffirmant la spécificité et l'importance de la dimension politique. L'étude de l'action publique s'inscrit ainsi clairement et sans ambiguïté comme un domaine de la science politique. Les chercheurs du pôle « action publique » souhaitent à ce titre contribuer à la réflexion sur l'ordre politique et la sociologie de l'Etat parce qu'ils considèrent que l'analyse des politiques publiques est *une* des dimensions de la sociologie politique aux côtés des études électorales, des questions de politisation et de socialisation, des institutions et de l'action politique organisée.

C'est pourquoi les chercheurs du pôle "action publique" ont développé des collaborations dans les enseignements et dans les recherches avec les collègues travaillant dans le domaine de la sociologie de l'action politique organisée, partisane ou pas. Pierre Lascoumes s'est notamment investi dans le projet majeur du laboratoire portant sur les représentations socio-politiques de la probité, en complément de ses propres travaux sur le sujet et s'intéresse aux associations mobilisées dans le cadre de politiques publiques de santé et d'environnement ; Bruno Palier a participé à l'élaboration et l'exploitation des questionnaires dans le cadre des grandes enquêtes électorales menées par le CEVIPOF en 2007 ; Pierre Muller a participé à l'animation des recherches sur la question du genre au sein du laboratoire ainsi qu'à une recherche sur les programmes des partis politiques ; Emiliano Grossman a participé aux travaux du CEVIPOF sur les institutions avec Nicolas Sauger tout en développant ses travaux sur l'action politique organisée par les groupes d'intérêt ; Patrick Le Galès a réalisé en collaboration avec Florence Faucher-King un bilan des réformes menées par Tony Blair en examinant à la fois les modes de pilotage de l'Etat, la transformation des partis et des modes de participation des citoyens aux politiques.

b- Les travaux du pôle "action publique" tentent de combiner travaux empiriques cumulés et perspectives théoriques originales

Les chercheurs du pôle « action publique » se sont efforcés de développer des approches originales ou participer à des chantiers de recherche internationaux sur les questions d'eupéanisation de l'action publique, de gouvernance, d'instrumentation de l'action publique, de comparaison des réformes sociales, de rôle des groupes d'intérêt ou de développement des perspectives cognitives. Cet investissement s'est traduit par des projets collectifs. Ils ont été à l'origine de la publication de plusieurs numéros spéciaux de revues de

référence : Pierre Muller, Bruno Palier et Yves Surel ont dirigé en 2005 le numéro de la *Revue française de science politique*, "L'analyse politique de l'action publique : confrontation des approches, des concepts et des méthodes" ; Emiliano Grossman a dirigé en 2006 un numéro de la *Revue française de Science politique* sur les groupes d'intérêt (avec Sabine Saurugger) et en 2007 un numéro du *Journal of European Public Policy* sur "France and the EU after the referendum" ; Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès ont dirigé en 2007 un numéro de *Governance* sur "Understanding Public Policy through its instruments", Bruno Palier a codirigé plusieurs numéros de revue dont, en 2004, numéro spécial de *Journal of European Social Policy* sur "EU accession, europeanisation and social policy " (avec Ana Guillen) et en 2007, le numéro spécial de *Social Policy and Administration*, "Comparing welfare reforms in Continental Europe"(avec C. Martin), Patrick Le Galès a dirigé un numéro spécial de la *Revue Française d'Administration Publique* en 2003 (avec D.Lorrain) sur la gouvernance des très grandes métropoles.

Ils ont également publié, dirigé ou co-dirigé plusieurs ouvrages collectifs : En 2004, Patrick Le Galès a publié (avec Colin Crouch, Carlo Trigilia et Helmut Voeltzkow, *Changing Governance of Local Economies: Responses of European Local Production System* ; Patrick Le Galès et Pierre Lascoumes ont co-dirigé en 2004 *Gouverner par les instruments* ; Pierre Lascoumes a publié en 2004 (avec Thierry Godefroy, *Le Capitalisme clandestin : l'illusoire régulation des places offshore* ; en 2004 (avec Philippe Artières), *Gouverner, enfermer : la prison, modèle indépassable ?* ; en 2005 (avec Jean Noel Jouzel) *Décider en incertitude : les cas d'une technologie à risques et de l'épidémie d'hépatite C*, enfin, en 2006 (avec Frédéric Varone) *L'Évaluation des politiques publiques entre enjeu politique et enjeu de méthode*. Bruno Palier a co-dirigé en 2006 (avec Pepper Culpepper et Peter Hall) *Changing France, The Politics that Markets make*, et en 2007 (avec Yves Surel) *L'Europe en action : L'eupéanisation dans une perspective comparée* ; Patrick Le Galès et Florence Faucher King ont publié en 2007 *Tony Blair, 1997-2007 Le Bilan des réformes* ; Pierre Muller a codirigé en 2007 (Avec Jean-Philippe Leresche, Stéphane Nahrath, Alain Faure) un ouvrage sur *Action publique et changements d'échelles : les nouvelles focales du politique* ; Emiliano Grossman a publié avec Nicolas Sauger et Sylvain Brouard *Les Français contre l'Europe ? Les sens du référendum du 29 mai 2005*.

Les chercheurs du pôle et les doctorants sont désormais régulièrement présents dans les groupes politiques publiques des grandes organisations de science politique (APSA, ECPR, Council of European Studies, EUSA, AFSP, SASE). Ils font partie des comités de rédaction des plus grandes revues du domaine : *Journal of Public Policy*, *Public Administration*, *Journal of European Social Policy*, *Journal of European Public Policy*, *Revue Française de Science Politique*, *Socio-economic Review*...

Les chercheurs du pôle sont également soucieux de conserver des liens réguliers de coopération ponctuelle, d'invitations pour des séminaires, de publication ou de participation à des journées d'études avec leurs collègues qui travaillent sur l'action publique à Grenoble, Rennes, Bordeaux, Montpellier, Lyon, Saint-Étienne, Toulouse, Lille, Amiens ou Paris.

c- Une forte implication dans les enseignements et l'encadrement des travaux d'étudiants.

Les chercheurs du pôle qui interviennent tous, à des titres divers, dans le cadre de l'école doctorale et qui ont contribué à structurer la filière « politiques publiques » des recherches doctorales. Un certain nombre de chercheurs du pôle dirigent un nombre significatif de thèses, cette activité constituant une part importante de leur activité. Les autres ont vocation à en diriger à moyen terme. Cela s'est traduit par un afflux de jeunes doctorants disposant de

financements d'origines diverses qui contribuent à l'animation scientifique du laboratoire, de sa présence dans les forums internationaux ainsi qu'en termes de publications. L'objectif est donc ici d'inciter encore plus les doctorants à publier à partir de leur travaux (y compris leur mémoires de master), non seulement comme *working papers* du CEVIPOF mais aussi sous formes d'articles de revue voire de livres.

Au-delà des activités d'enseignements des uns et des autres, plusieurs chercheurs du pôle sont impliqués dans la réforme des masters à Sciences Po et y ont pris des responsabilités. Ainsi Pierre Lascoumes a pris la direction de la mention « Sociétés et politiques en Europe » alors que Patrick Le Galès prenait la responsabilité du programme « Politiques publiques » et Emiliano Grossman celle du programme « Europe ». Ces trois chercheurs sont très impliqués dans le master, l'équipe d'enseignants comprend également Pierre Muller et Bruno Palier ainsi que Frank Baumgartner et Yves Surel (chercheurs associés au CEVIPOF), Patrick Hassenteufel, Nicolas Jabko, François Bafoil, Bastien Irondele et Philippe Bezes.

Cette réforme de l'enseignement et notamment de ce master s'est faite en étroite collaboration avec les chercheurs du pôle "Attitudes, comportements et forces politiques" Nonna Mayer, Florence Haegel, Sophie Duchesne, Marie-Claire Lavabre, Nicolas Sauger, Vincent Tiberj, Manlio Cinalli. (méthode, comparaison, articulation des problématiques des étudiants sur l'action collective ou la socialisation). Cet investissement collectif a été central dans la dynamique du CEVIPOF et dans les échanges entre pôles.

Les programmes politiques publiques et Europe accueillent une quinzaine d'étudiants tous les ans, trois d'entre eux poursuivent en moyenne en thèse avec un financement. Chacun chercheur enseignant dirige deux ou trois mémoires de master par an. Pierre Lascoumes, Pierre Muller, Patrick Le Galès et Yves Surel dirigent entre cinq et sept thèses chacun (voire tableau des thèses soutenues au CEVIPOF). Bruno Palier dirige également le programme conjoint « Health Policy » de Northwestern University et de Sciences Po. Patrick Le Galès a créé et dirige le master professionnel « Stratégies territoriales urbaines » avec la direction de la scolarité de Sciences Po ainsi que le double master Sciences-Po/London School of Economics « Urban policy ». Il a également participé à la création du Master of Public Affairs de Sciences Po avec E. Friedberg, Y. Surel et M. Storper. Les chercheurs du pôle sont présents dans les écoles d'été organisées, comme Bruno Palier pour l'Etat-Providence et Patrick Le Galès et Bruno Palier dans le programme « sociologie économique/political economy » de l'institut Max Planck de Cologne et son école d'été qui rassemble également chercheurs et doctorants du Centre for European Studies d'Harvard et de l'université de Northwestern.

Cette implication dans les enseignements se traduit également par la publication de manuels pour les étudiants : Manuel avancé sur *Les groupes d'intérêt* d'Emiliano Grossman chez Armand Colin (Avec S. Saurugger), livre d'introduction aux *Systèmes politiques de l'Union européenne* d'Emiliano Grossman et Nicolas Sauger, sixième édition du *Que sais-je de Pierre Muller sur Les politiques publiques*, parution de la *Sociologie de l'action publique* de Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès chez Colin, du *Que sais-je de Bruno Palier sur Les politiques de santé*. Enfin dans un registre plus généraliste qui combine *policy and politics*, Yves Surel a publié avec Yves Mény *Politique Comparée* chez Montchrestien, Patrick Le Galès est l'un des trois directeurs du *Developments in French Politics 3*, publié chez Palgrave (avec A.Cole et J.Lévy). et Bruno Palier a dirigé le projet *Changing France, The Politics that Markets make* (avec Pepper Culpepper et Peter Hall)

d- Un fonctionnement collectif intellectuellement ouvert et structuré

Les chercheurs participant au pôle "action publique" ne souhaitent en aucun cas former une « école » et attachent au contraire une grande importance aux débats entre les tenants d'approches cognitives, ceux qui mettent l'accent sur la *political economy*, les tenants des "trois I", du référentiel, du "bricolage", de la gouvernance ou des instruments de l'action publique. Ces discussions souvent animées garantissent la vigueur intellectuelle du séminaire du pôle que coordonne Pierre Muller avec des doctorants. Tous les doctorants participent à ce séminaire, et doivent y présenter leur travail. Le séminaire alterne ainsi des séances avec des chercheurs du CEVIPOF, des jeunes ou des post doc, des collègues français et étrangers invités à présenter leur recherche en cours ou achevée. Ce séminaire est donc à la fois un lieu de débat, de socialisation, de rite de passage pour les plus jeunes et d'échange intellectuel (voir programme en annexe).

Au-delà de la participation au séminaire, les doctorants sont systématiquement encouragés à publier un ou plusieurs articles en français voire en anglais. Ce séminaire est l'occasion pour eux d'améliorer leurs papiers. Ainsi dans les années récentes des doctorants ont pu rapidement publier des articles dans des revues comme *Politiques et Management Public*, *Journal of European Public Policy*, *Environment and Planning*, *Droit et Société* ou *Politique Européenne*.

Dans le cadre de l'Ecole doctorale, Bruno Palier et Yves Surel ont pris l'initiative de créer un atelier « Européanisation » qui fait travailler un groupe de doctorants sur ces problématiques, (publication de deux ouvrages collectifs chez L'Harmattan) alors que Pierre Muller anime un atelier doctoral sur "Genre et politiques publiques". Emiliano Grossman co-organise (avec N. Jabko et C. Woll) le séminaire « économie politique » au Centre d'études européennes qui rassemble régulièrement des chercheurs – titulaires ou doctorants – du CEVIPOF, du CERI et du CSO, ainsi que des chercheurs extérieurs à Sciences Po. L'ensemble de ces activités s'est révélée très structurante pour les doctorants associés au pôle "action publique" en contribuant à renforcer leur intégration dans le laboratoire et en assurant leur formation de futurs chercheurs ou enseignants-chercheurs, notamment à travers leur participation aux projets de recherche du laboratoire (programme Etat Providence de Bruno Palier, programme ville de Patrick Le Galès, programme Corruption/environnement de Pierre Lascoumes...).

Enfin il faut souligner que trois doctorantes dirigées par Pierre Muller dans le cadre du programme politique publique, Laurie Boussaguet, Sophie Jacquot et Pauline Ravinet, ont dirigé un « Dictionnaire des politiques publiques » publié aux Presses de Sciences Po. Ce dictionnaire, qui en est à sa deuxième édition, est désormais une référence dans le domaine et témoigne de la qualité de ce groupe de doctorants et post doctorants.

2) Les principaux chantiers de recherche des quatre dernières années

Les chercheurs du CEVIPOF sont aussi des spécialistes de domaines de politique publique. Par exemple, Pierre Lascoumes a poursuivi ses recherches sur les politiques environnementales ; Bruno Palier sur les politiques sociales et de santé ; Janine Mossuz-Lavau, Mariette Sineau et Pierre Muller ont développé des travaux sur les politiques du genre ; Patrick Le Galès reste investi dans le domaine des politiques urbaines et territoriales et Emiliano Grossman sur les politiques européennes, Luc Rouban sur les politiques de réforme de l'Etat...

Il reste qu'aucun des chercheurs du laboratoire ne souhaite n'être qu'un "spécialiste" de son domaine coupé d'une réflexion plus générale sur l'action publique, les transformations de l'Etat et les « métamorphoses de la régulation politique ». C'est pourquoi les travaux présentés ici n'ont de sens qu'en tant qu'ils s'inspirent des grands paradigmes internationaux (néo-institutionnalisme, *rational choice*, économie politique, approches cognitives) et contribuent à renouveler, déplacer ou enrichir ces débats. Cette volonté prend appui sur la mise en place de programmes d'études à la fois internes au pôle et ouvert à des collaborations extérieures. Au cours des années 2003-2007, les activités de recherche individuelles des chercheurs se sont ainsi organisées à partir de chantiers de recherche collectifs que l'on peut regrouper CEVIPOF autour de quatre grands domaines :

- Comment étudier les transformations de la régulation politique et de l'Etat ?
- Comment rendre compte des changements d'échelle de l'action publique ?
- La question des méthodes pour analyser l'action publique
- La place des politiques dans l'analyse du politique

Les transformations de la régulation politique et de l'Etat

On peut regrouper dans ce chantier de recherche les travaux sur les instruments, sur les acteurs des politiques publiques et enfin sur les modes de changement de l'action publique.

Animé par Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès, le Groupe de travail « *Instruments de l'action publique* » constitue un bon exemple de la démarche adoptée par les chercheurs du pôle. Deux ans de travail d'un petit groupe (ouvert à des extérieurs), avec une réunion de travail avec des collègues anglais à Oxford en 2004 et un colloque international en 2005 ont débouché sur la publication d'un ouvrage aux Presses de Sciences po en 2005. Le travail a repris fin 2006 dans deux directions : l'étude du transfert, des migrations et des appropriations des instruments d'un pays à l'autre (santé, environnement, gestion comptable) et l'étude des instruments de 2ème niveau, c'est à dire des méta-instruments se proposant d'en coordonner d'autres (planification, indicateurs du développement durable, *Global reporting initiative*).

«L'instrumentation de l'action publique » concerne *l'ensemble des problèmes posés par le choix et l'usage des outils (des techniques, des moyens d'opérer, des dispositifs) qui permettent de matérialiser et d'opérationnaliser l'action gouvernementale. Un instrument d'action publique constitue un dispositif à la fois technique et social qui organise des rapports sociaux spécifiques entre la puissance publique et ses destinataires en fonction des représentations et des significations dont il est porteur.* L'instrumentation de l'action publique est donc un moyen d'orienter les relations entre la société politique (via l'exécutif administratif) et la société civile (via ses sujets administrés) par des intermédiaires, des dispositifs mêlant des composantes techniques (mesure, calcul, règle de droit, procédure) et sociales (représentation, symbole). Cette instrumentation s'exprime dans une forme plus ou moins standardisée qui constitue un passage obligé pour l'action publique et mêle des obligations, des rapports financiers (prélèvements fiscaux/aides économiques) et des moyens de connaissance des populations (observations statistiques).

La recherche a débouché sur quatre résultats principaux : les instruments à l'œuvre ne sont pas des dispositifs neutres mais produisent des effets spécifiques indépendants des objectifs poursuivis qui structurent selon leur logique propre l'action publique ; l'instrument crée *des effets d'inertie* qui rendent possible une résistance à des pressions extérieures (tels les changements politiques globaux) ; l'instrument est aussi *producteur d'une représentation spécifique de l'enjeu qu'il traite* ; enfin, *l'instrument induit une problématisation particulière de*

l'enjeu dans la mesure où il hiérarchise des variables et peut aller jusqu'à induire un système explicatif. Pour toutes ces raisons, l'instrumentation de l'action publique est un enjeu majeur de l'action politique car elle est révélatrice d'une théorisation (plus ou moins explicite) du rapport gouvernant/gouverné, chaque instrument est une forme condensée de savoir sur le pouvoir social et les façons de l'exercer. Les travaux de Bruno Palier et d'Emiliano Grossman ont été développés dans cette problématique tout comme ceux de doctorants comme Sophie Jacquot, Clémence Ledoux ou Charlotte Halpern. Desmond King, chercheur associé a également mobilisé ce cadre pour ces travaux sur la discrimination positive au Etats-Unis. Pierre Lascoumes a réalisé un travail collectif « Gouverner par les cartes » publié dans un dossier de la revue *Genèses*.

Il reste que l'on ne peut pas comprendre les transformations de l'action publique aujourd'hui sans prendre en compte l'interface entre les responsables politiques et administratifs et leurs interlocuteurs. C'est pourquoi, les recherches animées au CEVIPOF par Emiliano Grossman sur le thème *Groupes d'intérêt et politiques publiques* ont permis de mieux comprendre le statut des groupes d'intérêt aujourd'hui. En particulier, plutôt que de définir les groupes d'intérêt par des caractéristiques organisationnelles ou même sectorielles il est préférable de mettre l'accent sur le rôle et sur une certaine manière de participer au politique. Il s'agit d'influencer les résultats des politiques sans participer aux élections, sans pour autant revendiquer le soutien d'un secteur important de la société pour augmenter la pression. Par ailleurs, les stratégies des groupes d'intérêt sont diverses, mais aussi de plus en plus stabilisées et répertoriées. Dès lors, le « lobbying » consistant à rechercher le contact avec les députés dans les couloirs de l'assemblée, n'est plus la seule, ni, probablement la plus importante forme de représenter les intérêts. Le recours au public, aux médias, l'expertise, voilà autant de répertoires désormais fondamentaux. On constate enfin que, dans un monde de plus en plus internationalisé, on assiste à une évolution vers un système de type pluraliste avec des groupes de plus en plus professionnalisés, de plus en plus à la recherche de contacts transparents avec l'Etat. Contre la position souvent hostile à l'encontre des groupes d'intérêt dans le débat public, mais aussi académique, les travaux du pôle explorent ainsi la possibilité d'une contribution positive à la démocratie des groupes d'intérêt.

Dans un sens un peu différent, Pierre Lascoumes a développé un travail collectif sur les acteurs de lutte anti-blanchiment, à cette occasion il a aussi mis en évidence le rôle de quelques acteurs qui au-delà de leurs fonctions techniques constituent de nouveaux lieux de pouvoir du système bancaire et financier contemporain. L'actualité de la décennie écoulée marquée par des grands programmes de privatisations, une globalisation des marchés, quelques faillites et autres scandales a fait ressortir des acteurs qui a défaut d'être en première ligne, participent souvent de façon décisive à l'exercice du pouvoir, soit qu'ils le détiennent en propre, soit qu'ils l'exercent par délégation des fonctions régaliennes : banques d'affaires, fonds d'investissement, sociétés militaires, sociétés d'ingénierie et de conseil, *think tanks*...

Ces acteurs pèsent par leurs budgets, par les effectifs employés et l'impact de leurs choix. Mais ils interviennent aussi par leur pouvoir normatif, leur capacité à produire des règles de comportement et à en surveiller l'exécution. Ils ont le pouvoir de formater des architectures institutionnelles, des principes généraux jusqu'aux modes de saisie des transactions de base. Les activités de ce type d'acteurs ont des effets sociaux et politiques décisifs, pourtant la plupart d'entre eux restent peu étudiés. Ils ne se donnent pas à voir spontanément parce qu'ils sont positionnés dans des zones d'ombre, et ceci doublement : celles qu'imposent leurs pratiques, et celles qui proviennent des difficultés à les observer. Il faut déplacer le

projecteur et comprendre les forces en présence : leur organisation, leurs intérêts, leurs argumentations, leurs instruments.

Enfin les travaux des chercheurs du laboratoire interpellent en permanence la question du *changement dans les politiques publiques*. C'est le cas notamment des recherches de Bruno Palier sur la crise et la réforme des différents modèles d'Etat providence, qui distinguent différents types de changement qui vont du simple réglage des instruments à des formes de changement institutionnel voire de « changements paradigmatiques ». Au-delà des critères quantitatifs (niveau plus ou moins élevé des dépenses), il est donc possible de distinguer différentes catégories de changement, en se fondant sur des critères qualitatifs mais néanmoins objectifs. L'application de cette grille de lecture a permis à la fois d'identifier des trajectoires spécifiques aux différents mondes institutionnels de la protection sociale, mais aussi de montrer une tendance convergente, qui vise à adapter les systèmes de protection sociale au nouveau contexte économique, marqué par la domination des politiques économiques centrées sur l'offre. Ces travaux ont permis de mettre en évidence les difficultés spécifiques que rencontrent les pays ayant (comme la France) un système de protection sociale d'inspiration bismarckienne. On y observe en effet une difficulté plus importante qu'ailleurs à mener des réformes dans la mesure où les bénéficiaires de prestations susceptibles d'être diminuées sont généralement bien représentés et bien défendus par les syndicats, de sorte que les pouvoirs publics se heurtent à d'importants obstacles pour imposer des politiques de réduction des dépenses sociales. L'implication des syndicats dans la gestion de la sécurité sociale leur confère de facto un pouvoir de veto contre toute réforme du système de protection sociale non négociée.

Les changements d'échelle de l'action publique

Comme la question du changement, la question du jeu entre les échelles est abordée par l'ensemble des chercheurs se rattachant au pôle "action publique". Cela concerne notamment les recherches sur la dimension territoriale de l'action publique et celle portant sur l'eupéanisation des politiques.

Les recherches sur *la gouvernance des villes* et plus généralement de politique urbaine sont restées, au cours de ces quatre années, un chantier de recherche important. Ainsi ont été étudiées les transformations des villes européennes et de leur modes de gouvernance, et surtout les dynamiques de transformation des groupes sociaux dans les villes en Europe (classes moyennes, classes supérieures), ségrégation, dynamiques d'intégration et formation de l'ordre social et politique, conflits urbains. Après avoir étudié les villes moyennes européennes, Patrick Le Galès a développé des recherches pour analyser les modes de gouvernance très fragmentée des grandes métropoles comme Paris Ile de France (avec Pauline Prat et Charlotte Halpern), au niveau international (avec Dominique Lorrain), Berlin (Charlotte Halpern), Madrid (Julie Pollard), Helsinki (avec Anne Haila). Ces travaux permettent de mettre en évidence la dissociation entre régulation politique, systèmes techniques urbains et démocratie urbaine. Les travaux sur la gouvernance des systèmes économiques locaux dans quatre pays européens mettent en évidence les dynamiques de territorialisation et de fragmentation de gouvernances locales ainsi que de recomposition de l'action publique étatique dans le sens de la régulation/réglementation.

A l'autre bout du spectre (mais il s'agit en réalité d'une autre façon de poser la question des échelles de l'action publique), la problématique de *l'eupéanisation des politiques publiques* a été centrale dans les travaux du laboratoire. Il s'agit d'un thème qui a pris aujourd'hui une place centrale dans la recherche sur les transformations de l'action publique et tous les chercheurs du pôle "action publique" ont pris part à ce développement à travers

l'organisation ou la participation à des séminaires internationaux (par exemple la Conférence internationale sur "les études européennes en France : perspectives et développements" qui s'est tenue à Sciences Po les 21 et 22 octobre 2005).

Alors que de nombreux travaux tentent encore d'identifier l'émergence d'un niveau européen de gouvernance et de déterminer l'impact domestique de ces politiques distinctes, il est clair que l'on ne peut plus concevoir l'eupéanisation uniquement comme l'impact direct et automatique du niveau européen sur les systèmes politiques nationaux, à travers différents processus d'ajustement aux cadres légaux communautaires. L'eupéanisation *top-down* ne constitue en réalité qu'un aspect du phénomène. Les recherches menées au CEVIPOF montrent que l'impact de l'Europe est porté par des mécanismes plus souples, plus informels et souvent moins faciles à cerner, leurs liens avec les activités formelles de l'UE n'étant parfois qu'indirects. Les « mécanismes horizontaux » de l'eupéanisation sont alors portés par la diffusion d'idées, de croyances et de connaissances communes, mobilisées comme seul levier d'action disponible, et ensuite ré-appropriées par des acteurs politiques au niveau national. S'exprimant comme des changements des cadres cognitifs et normatifs dominants, de telles dynamiques peuvent contribuer à des transformations importantes de l'action publique en Europe en influençant l'interprétation d'un problème politique, la perception d'un enjeu, le choix des solutions ou, même, la définition des intérêts et des préférences promus par différents acteurs.

Les méthodes pour analyser l'action publique

La préoccupation méthodologique est une constante des travaux de recherche menés au CEVIPOF. Dans le domaine de l'analyse des politiques publiques, et en lien avec leurs activités d'enseignement, plusieurs d'entre eux ont contribué à animer les débats actuels. Cette activité s'est notamment traduite par la direction du numéro de la RFSP consacré à ce thème qui confronte les différentes approches disponibles aujourd'hui pour comprendre l'action publique (choix rationnel, sociologie des organisations, socio-histoire, approches cognitives "trois I"... Cette préoccupation est particulièrement présente dans le *Dictionnaire des politiques publiques* et plus généralement dans les travaux des doctorants rattachés au pôle. C'est dans ce domaine des méthodes que les échanges sont les plus vifs –mais peut-être aussi les plus fructueux au sein de l'équipe. Ces échanges ont notamment porté sur l'importance respective des institutions, des intérêts et des idées pour analyser l'action publique.

Parmi ces travaux portant sur les méthodes, un certain nombre de chercheurs et doctorants du laboratoire ont particulièrement contribué à développer une approche spécifique de l'action publique : l'analyse cognitive des politiques publiques. Celle-ci s'efforce de construire une théorie du changement qui tente de mettre à jour les *mécanismes concrets* par lesquels se combinent les effets de structure qui contraignent les acteurs et la liberté dont bénéficient ces derniers dans les relations qu'ils entretiennent avec d'autres acteurs dans le cadre de la formulation et de la mise en oeuvre des politiques. Dans cette perspective, des concepts comme ceux de référentiel ou de paradigme constituent des outils intermédiaires pour penser à la fois l'autonomie des acteurs (parce que celle-ci s'exprime par le fait qu'ils "travaillent" le cadre cognitif et normatif dans lequel ils agissent en contribuant à rendre le réel à la fois plus intelligible et plus "désirable") et les contraintes qui encadrent leur action (qui passent par le "sentiment d'inéluclabilité" du changement de ce cadre cognitif et normatif qui apparaît peu à peu comme une donnée irréductible, incontournable). Ces travaux participent des recherches au niveau international sur le « rôle des idées » et sur les modèles d'analyse du changement.

La place des politiques dans l'analyse du politique

Les travaux de sociologie politique et les travaux de politiques publiques rencontrent des difficultés pour identifier des terrains communs. Les travaux de sociologie politiques tendent à privilégier comme objet l'électeur ou le militant alors que l'on reproche souvent, et à juste titre, aux travaux de politiques publiques d'exclure trop rapidement des variables politiques comme les élections ou la compétition partisane. Développer une sociologie politique de l'action publique passe nécessairement par l'intégration des recherches sur l'action publique dans une perspective large de sociologie politique qui permet à la fois de renforcer la densité conceptuelle des recherches et de prendre part aux évolutions actuelles de la politique en France, en Europe ou aux Etats-Unis.

C'est dans cette perspective que se situe le travail mené autour du projet *Changing France*. Il s'agit d'une collaboration pluri-disciplinaire (sociologie, *political economy*, science politique avec analyse des politiques publiques et analyse des comportements et des institutions politiques). Cette collaboration a impliqué des chercheurs de la FNSP (Patrick Le Galès, Bruno Palier, Gérard Grunberg, Agnès Van Zanten, Louis Chauvel, Andy Smith) et des universitaires américains de Harvard et du MIT (Peter Hall, Pepper Culpepper, Suzanne Berger, mais aussi Michael Goyer). Cette collaboration de longue durée (deux séminaires à Harvard et à Sciences Po) a permis de faire le point sur trente ans de mutations économiques, sociales et politiques de la France et de montrer combien la combinaison des analyses de politiques publiques et des analyses des comportements et des institutions politiques permet de mieux appréhender la question de la crise du politique. Le projet a débouché sur deux ouvrages en anglais et en Français (publié aux Presses de Sciences po) dont le succès éditorial souligne combien ce type de collaboration permet de répondre aux attentes de compréhension nouvelle des grands enjeux politiques actuels.

La recherche "agenda politique" a été initiée par un chercheur associé du CEVIPOF Frank Baumgartner. Dans la mesure où cette recherche se situe explicitement à l'intersection entre l'étude des processus de représentation politique et les travaux d'analyse des politiques, elle combine les acquis de la recherche sur la mise sur agenda *formelle*, qui a été développée depuis une dizaine d'années dans le champ de la politique comparée et qui est notamment incarnée aujourd'hui par l'approche dite des « joueurs de veto » avec l'approche *dynamique* de la mise sur agenda. Elle permet d'étudier en détail nombre de facteurs moins formels, mais souvent tout aussi décisifs. Les travaux de Baumgartner et Jones, notamment, identifient les facteurs pesant sur la mise sur agenda et développent un modèle explicatif global sur l'évolution des politiques publiques. Ils montrent que l'attention des gouvernements n'est pas répartie proportionnellement, mais qu'elle se concentre sur un nombre limité d'enjeux. Dès lors, la plupart des politiques connaissent une stabilité ou inaction ; les rares politiques à avoir franchi tous les obstacles pour arriver sur l'agenda gouvernemental connaîtront, au contraire, une attention disproportionnée.

3) Perspectives

Outre les projets individuels des chercheurs du pôle, l'accent sera mis, au cours des quatre prochaines années, sur un certain nombre de projets collectifs dont certains seront menés en lien avec les chercheurs du pôle « sociologie politique ».

- Le projet « agendas » commence à générer les premiers résultats et collaborations internationales. Sylvain Brouard a organisé en Février une rencontre des différents projets « agendas » nationaux à Paris (Belgique, Danemark, Pays-Bas, Italie, Allemagne etc.). Pour le projet français, les premiers textes commencent à circuler, dont deux qui ont été présentés au dernier congrès de l'APSA à Chicago à la fin du mois d'août 2007. Une conférence sera organisée à Barcelone en juin 2008. Le projet met en jeu le rapport entre la vie des institutions et la production de politiques publiques. Il innove sur le plan méthodologique au sens où il permet d'étudier l'évolution de politiques publiques dans le temps à l'aide de séries statistiques. Mais surtout, il permet de construire des ponts entre différents champs comme les institutions politiques, les politiques publiques ou les travaux sur les partis. Il s'agit de reconstruire les logiques de l'agenda politiques en contrôlant des facteurs différents, comme les médias ou l'Europe. Des premiers résultats montrent qu'il existe des politiques soumises à des logiques partisans, alors que d'autres sont davantage dominées par des cycles politiques. De même, une analyse de la production législative a montré que l'impact de la législation européenne est sans doute moindre qu'on ne pourrait penser. Le principal défi pour les mois à venir est de constituer des séries de données sur les médias, de publier les premiers résultats et d'engager des comparaisons avec d'autres projets nationaux.
- Projet sur l'évolution des institutions politiques françaises (Emiliano Grossman et Nicolas Sauger) : en puisant pour partie dans les données « agendas », un projet collectif sur les « institutions politiques françaises à 50 est en cours ». Rassemblant des chercheurs d'horizons divers, ce projet vise à rendre compte et à expliquer les principales évolutions en matière de vie institutionnelle, en comparant systématiquement des explications institutionnelles et politiques et en estimant les résultats politiques de ces évolutions. Ce projet donnera lieu à un numéro spécial de la revue *West European Politics* au premier semestre de 2009.
- Dans la continuité du projet majeur précédent Probité publique et à partir d'une problématique définie en termes de normes et d'instruments de la régulation de l'action publique, Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès (avec Julie Pollard et Odette Hatto) vont poursuivre leur recherche sur la politique des marchés publics et la politique de construction de logements. Ce sont deux domaines marqués par des conflits normatifs majeurs sur l'intérêt public, la probité, l'efficacité ou la priorité sociale, de légitimité, et des interactions dans la durée entre gouvernement central, gouvernement local, Cour Régionale des comptes, patrons de PME, grandes entreprises de services urbains, juges. Sur le volet marchés publics, la recherche a pour objet l'analyse des origines, des controverses, des conflits normatifs autour de la législation sur les marchés publics et ses évolutions au cours de la dernière décennie (1995, 2001). Elle s'appuie sur les débats parlementaires, les débats dans les revues juridiques, l'analyse des projets des gouvernements, le débat public, les contributions de différents groupes d'intérêt, les réactions des juges. L'analyse de la politique de construction du logement, dans un contexte de désengagement de fond de l'Etat et de relance régulière, met l'accent sur les conflits normatifs entre

libéralisation et problèmes des catégories. Ce travail s'appuie non seulement sur les interactions entre différents acteurs mais aussi sur le choix des instruments d'intervention qui révèlent les nouvelles régulations de l'action publique. Les domaines sont croisés sur un même terrain particulièrement marqué par la fragmentation politique et la puissance des intérêts économiques, au sein de laquelle la multiplication des acteurs et les incertitudes sur les hiérarchies sont particulièrement sensibles : la région Île-de-France.

- Bruno Palier va travailler sur les *dualisations entraînées par les réformes des systèmes bismarckiens de protection sociale*. Ces réformes débouchent dans bien des cas sur un accroissement du clivage entre *insiders* et *outsiders*. Or, les travaux de sciences politique et d'économie politique sur les politiques sociales ne débouchent que rarement sur l'analyse de l'impact (les *outcomes*) de ces politiques. L'étude des dualisations est l'occasion d'aborder la question des liens entre *outputs* et *outcomes* en politiques publiques.
- Patrick Le Galès va organiser une équipe pour réaliser un ouvrage chez Fayard sur la Grande-Bretagne depuis 1945 combinant des perspectives de politics et de policies avec notamment la participation de Sophie Duchesne, Florence Faucher King, Manlio Cinalli, Olivier Rozenberg, Bruno Cautrès, Mark Thatcher, Andy Smith, Philippe Bezès..
- Emiliano Grossman, Bruno Palier et Patrick Le Galès vont développer leurs travaux sur l'économie politique et la sociologie économique sur les transformations du capitalisme contemporain. Avec d'autres chercheurs de Sciences Po, ils vont organiser en 2009 la conférence de la principale organisation internationale SASE. Emiliano Grossman va reprendre ses travaux sur la régulation financière en Europe alors que Patrick Le Galès interroge le rôle de l'Etat dans la création d'une société de marché. Une autre perspective de recherche sera pour Bruno Palier de travailler sur la question de la « *responsabilité sociale* » du *capitalisme contemporain*. Pour aborder ces questions il va comparer les logiques et pratiques de phénomènes actuellement étudiés séparément que sont : la *cooperate social responsibility*, les mouvements de consommateurs citoyens, les mobilisations sociales internationales, les fonds de pension « responsables », les agences de notation sociales, etc. Ce projet se fera en coopération avec les chercheurs de sociologie politique qui travaillent sur les organisations politiques non partisans (Nonna Mayer...).
- Instruments (deuxième partie) Charlotte Halpern et Patrick Le Galès vont terminer la mise en *base de données des instruments de politiques publiques de deux politiques dans trois pays* et au niveau européen sur trente années. Si les premiers résultats sont confirmés, ils essaieront de publier un ouvrage en anglais et quelques articles. Par ailleurs, toujours dans le cadre du projet « NEWGOV », ils vont participer au numéro spécial sur « Nouveaux instruments de gouvernance et démocratie » que va coordonner Adrienne Héritier. Enfin, avec Sophie Jacquot, Hussein Kassim et Renaud Dehousse du réseau d'excellence européen CONNEX, ils ont organisé un workshop de deux jours sur les instruments de la gouvernance européenne en incitant des spécialistes des politiques européennes à adopter le cadre d'analyse « sociologie politique des instruments » développés par Lascoumes et Le Galès. Une proposition de numéro spécial a été faite pour le « Journal of European Public Policy », un deuxième séminaire est prévu en mars 2008.

- *Instruments* (troisième partie) : Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès vont relancer un séminaire sur les meta instruments et les transformations de l'action publique qui va rassembler une partie des jeunes chercheurs du pôle.
- *Politiques urbaines*. A la suite des travaux réalisés sur les politiques urbaines dans différents pays et de manière comparée, notamment pour le compte de l'OCDE, Peter John (Université de Manchester), Alan Harding (Université de Salford) et Patrick Le Galès ont mis un chantier un ouvrage de recherche en anglais sur les transformations des politiques urbaines dans différents continents. Dans le cadre du « programme villes et territoires de Sciences Po », Patrick coordonne un ensemble de travaux sur l'action publique et la gouvernance de Paris/Ile de France. Un ouvrage collectif et prévu pour 2011. L'organisation du programme « villes et territoires de Sciences po » prévu pour 2008 est l'occasion de combiner les approches d'action publique et de gouvernance avec la question de la construction de l'ordre politique, de la gestion de conflits, d'intégration des minorités ethniques (avec V.Tiberj, M.Cinalli, Ariane Chebel d'Appolonia)
- Politique environnementale : Pierre Lascoumes a commencé à entreprendre un projet sur les démarches de précaution à l'égard des produits chimiques. Ce programme portera sur l'analyse du parcours de la nouvelle régulation des produits chimiques par le Règlement européen REACH (entre Novembre 1998 et janvier 2007) et sa comparaison avec une législation californienne similaire (Proposition 65, juillet 1986). Il prépare également l'édition d'un ouvrage collectif sur la gestion des risques émergents (obésité, produits chimiques) fondé sur des mémoires de master.
- Un livre regroupant des travaux de doctorants et jeunes chercheurs sur « genre et politique : la frontière public/privé en question » coordonné par Pierre Muller.
- Le séminaire du pôle sera en partie consacré, au cours de prochaines années, à l'analyse du changement dans l'action publique. Ces travaux devraient faire l'objet d'une publication.

Le pôle "Pensée Politique, Histoire des idées" : trois axes principaux de recherche

Le pôle ne se présente pas comme un groupe homogène et fortement structuré mais comme un réseau, composé de plusieurs noyaux stables, avec participation éventuelle d'un chercheur à plusieurs pôles différents du CEVIPOF selon le thème retenu. Il en va ainsi, par exemple, pour les échanges entre « Politiques publiques » et « Pensée politique », qui ont donné lieu à une journée (23 novembre 2006) sur les questions de probité et de corruption, du point de vue historique comme du point de vue théorique. Le pôle a connu sur les quatre ans la présence d'au moins un séminaire par mois, qui assurait la réalité de son fonctionnement comme groupe à identité spécifiée au sein du CEVIPOF : sur « temps et politique », sur l'histoire et la théorie de la démocratie, sur les questions de méthode dans l'interprétation des textes, sur l'Etat et la société civile, sur les formes du néo-républicanisme. Ces séminaires ont attiré un public extérieur important, et notamment des doctorants de Sciences Po ou d'autres institutions (EHESS, universités de Paris et de province).

La question de la démocratie et des formes qu'elle prend chez les modernes et à l'époque contemporaine reste une référence importante du pôle, notamment dans le rapport avec la nation, avec l'identité, le pluralisme (recherches de G. Delannoi, P.-A. Taguieff, A. Chebel d'Appollonia). Un autre axe de recherche a pris de l'importance, celui de l'histoire des concepts, en association avec une réflexion de méthode (écrire l'histoire, étudier les textes) : cet axe, privilégié par L. Jaume en coordination avec Alain Laquière, professeur de droit public à la Sorbonne Nouvelle-Paris III, a été renforcé par le recrutement d'Alexandre Escudier au CEVIPOF.

Le troisième axe de recherche, commencé en 2006-2007, concerne les rapports entre l'Etat et la société civile (programme blanc ANR intitulé LEGICONTEST), envisagés sous orientation de la théorie politique : le concept de légitimité aujourd'hui.

Les relations du pôle avec la scène internationale se développent dans chacun des trois axes ci-dessus : réseau de sémantique historique et d'histoire des concepts visant à mieux développer en France les débats existants, relations entre la Chine et la France pilotées par Gil Delannoi sur le thème de la démocratie et de la nation, échanges et enseignements conduits aux Etats-Unis sur de longues durées par Ariane Chebel d'Appollonia, échanges avec des équipes en Italie et en Allemagne pour le programme LEGICONTEST.

Premier axe : La démocratie, la nation, l'Union Européenne

Dans les composantes de cet axe, on distingue clairement les recherches historiennes et les recherches de théorie politique. On commencera par ce dernier type de travaux. La recherche a mené de front les éléments théoriques, les données empiriques, le comparatisme ; en même temps, elle a réalisé un lien direct avec l'enseignement et les doctorats en préparation (3 thèses concernées, cours de Gil Delannoi, directeur de thèse, sur l'histoire et la théorie de la démocratie). Les travaux de P.-A. Taguieff sur les métamorphoses de la démocratie libérale pluraliste ont complété cette approche. Il faut distinguer deux questions principales : le communautarisme, l'Union Européenne.

a)– Communautarisme :

L'angle d'approche porte sur les questions nationales, postnationales ou protonationales, tant sous l'aspect politique et juridique qu'anthropologique et identitaire.

Pour la définition et l'observation des phénomènes, on dénombre les séances de séminaire, une journée d'étude (5 février 2004, CEVIPOF et GEODE) sur le communautarisme (Cahier du CEVIPOF, *Autour du communautarisme*, n°43, 2005), ainsi que de nombreuses publications sur les divers aspects de ces questions.

Le travail collectif sur le communautarisme a abouti à des propositions : 1) d'indices de mesure, selon l'emprise, la solidité, la hiérarchie (G. Delannoi), 2) de contexte notionnel (P.-A. Taguieff), 3) d'évaluation des théories et pratiques de justice sociale (A. Policar, membre associé au pôle). Sur ce même axe, le pôle a connu un foisonnement de thèmes et d'approches : thèmes du racisme, de la xénophobie, de l'ethnocentrisme, de la biologisation, de l'eugénisme (Pierre-André Taguieff), études européennes des politiques d'émigration et de sécurité (Ariane Chebel d'Appollonia), évaluation des constructions et déconstructions nationales dans les ordres théorique et historique (Gil Delannoi).

Un premier bilan, à l'aide des données comparatives et des instruments théoriques, montre que c'est la question de l'existence et de la signification de la nation (ou de la forme politique nationale) qui est posée, entre « nationalisme » et « mondialité ».

b) – Union Européenne :

D'où l'interrogation sur la place des nations en Europe : quelle Europe en construction ? L'identité et la nature d'un régime européen et/ou d'une culture européenne sont ici étudiées. Cet ensemble est le lieu d'un débat conduit au sein du pôle Pensée Politique et montre des positions divergentes.

On lui rattachera le débat plus normatif et prospectif sur les frontières internes et externes de l'Union européenne. Selon la thèse *cosmopolite* pure, il ne faut ni nations internes, ni identité très contrastée envers l'extérieur (pas d'Europe contre l'Orient, le Sud, les Etats-Unis, « contre » étant pris au sens de résolument différent). A cette thèse s'oppose un modèle *confédéral* (au sens helvétique) d'une agrégation de niveaux différents dont l'identité et le sentiment d'appartenance véhiculés sont voués à se renforcer, au lieu de diminuer ; chaque niveau persiste dans son existence, en tant que mégalo-pôle, région, nation, Etat-nation, confédérations d'Etats-nations.

Enfin, sur la question de la démocratisation du régime politique européen, on a comparé la construction européenne à divers modèles disponibles : démocratie parlementaire britannique, démocratie fédérale bicamérale américaine, démocratie directe suisse, démocratie participative. Une comparaison a été également esquissée entre les projets de démocratie participative chinoise, exposés par Cai Dingjian, directeur d'un laboratoire d'études juridiques à l'Université de Pékin, et les projets européens qui peuvent évoquer ces modalités (Gil Delannoi).

Si maintenant on considère les approches historiennes, on trouve les travaux d'Odile Rudelle, de Janine Mossuz-Lavau, et de Jeannine Verdès-Leroux.

La nation, sous l'angle de l'histoire de la longue durée, a été étudiée dans un grand colloque de l'Association française de droit constitutionnel, tenu à Cerisy au printemps 2006, et coordonné par Odile Rudelle et Didier Maus : *Normandie constitutionnelle* (à paraître, automne 2007, AFDC et PUAM). Il s'agit d'une perspective sur la naissance du droit des citoyens, dans la pluralité confessionnelle, et des libertés publiques, dans l'enracinement d'une région souvent signalée comme l'un des noyaux de la conception française des libertés appuyées par un Etat juste et fort. O. Rudelle a également développé ces thèmes de l'Etat juste, avant l'Etat de droit constitutionnel, dans ses contributions, notamment pour le *Dictionnaire de Gaulle*.

Dans le cadre de la mémoire nationale, les travaux de Janine Mossuz-Lavau sur André Malraux se sont poursuivis : ayant publié dans le passé trois livres sur l'écrivain et la politique, J. Mossuz a été associée aux commémorations du 30^e anniversaire de la mort de Malraux (automne 2006), et, en particulier, au documentaire réalisé (France 3).

Continuant ses enquêtes sur les intellectuels tentés par le marxisme, le communisme et les radicalités, Jeannine Verdès-Leroux a montré que les diverses composantes de l'esprit révolutionnaire, réexaminées sur une durée de soixante ans, nourrissent aujourd'hui des formes « rajeunies » (*La foi des vaincus. Les 'révolutionnaires' français de 1945 à 2005*, Fayard, 2005).

Deuxième axe : L'histoire des concepts

Dans une articulation entre séminaires de jeunes chercheurs, cours à Sciences Po (master « Histoire et théorie du politique »), réseau avec l'étranger, organisation d'un colloque international (septembre 2004), L. Jaume a piloté une entreprise d'ouverture en France aux débats sur l'histoire des concepts, débats qui ne sont pas nouveaux mais restent vivants à l'étranger. On constate en effet que la redécouverte de la démocratie, après la chute du mur de Berlin, suscite un intérêt pour les fondements de la démocratie, les logiques d'expression et de communication : la délibération, les stratégies de persuasion, l'élaboration discursive des idéologies appellent des recherches croisant la sémantique, la stylistique, l'histoire et la philosophie. Dans cette perspective, un atelier d'analyses de textes s'est tenu au CEVIPOF, en 2003-2004 et 2004-2005, sur « Les controverses politiques : questions de méthode », poursuivi en 2005-2006 avec l'école doctorale de Paris III (« Le libéralisme et le socialisme dans leur histoire »). Composé de jeunes chercheurs et de structure interdisciplinaire, largement ouvert sur l'extérieur, cet atelier a donné lieu au Cahier du CEVIPOF, n° 39, *Interpréter les textes politiques*, sous dir. L. Laume et A. Laquière. Un autre prolongement sera l'édition en Italie d'un ouvrage sous la direction de jeunes historiens de Pise (*Le parole in azione*, Lemmonier, Florence, hiver 2007).

Spécialiste de la sémantique historique et du débat allemand sur « l'historisme », A. Escudier a organisé une journée internationale au CEVIPOF sur la sémantique historique : « Genèse et pratiques comparées (Allemagne, Angleterre, Espagne, France, Italie) », 14 octobre 2005. Il a également coordonné, avec G. Delannoi, un séminaire à participation étrangère (Allemagne, Canada) sur « Le libéralisme politique et ses critiques : les formes du néo-républicanisme ». En septembre 2004, L. Jaume a réuni un colloque international patronné par l'Association française de science politique sur les « Méthodes en histoire de la pensée politique » (à paraître en anglais, *European Journal of Political Theory*, 2008).

Ces différentes actions de recherche sont citées ici pour montrer qu'à travers des réflexions de méthode ou des analyses de concepts, ce sont des questions de contenu qui sont abordées : qu'est-ce que la culture politique ? qu'est-ce qu'une idéologie ? quels sont aujourd'hui les rapports entre les trois sensibilités du républicanisme, du libéralisme et du socialisme ?

C'est aussi à une réflexion fondée sur la distance théorique que se livrent Jean-Marie Donegani et Marc Sadoun dans l'ouvrage *Qu'est-ce que la politique ?* (Gallimard, 2007) : les catégories du politique (écho donné à Julien Freund) comme vérité et opinion, égalité et différence, individualité et totalité sont à traiter comme tensions fondatrices, pour à la fois analyser le réel d'aujourd'hui et rendre compte des grands textes historiques. La visée veut ainsi répondre aux écoles sociologiques de critique de la domination aussi bien qu'aux positions des straussiens.

Une autre démarche d'analyse du concept est donnée par Pierre-André Taguieff qui considère le phénomène appelé « bioéthique » comme le symptôme de la recherche aujourd'hui d'un monde commun (assuré par la discussion et le compromis), ainsi qu'un effet de la recherche de sens entre des extrêmes menaçants (*La bioéthique ou le juste milieu*, Fayard, 2007).

Enfin, la recherche du sens, saisie cette fois à travers les processus d'interaction linguistique, continue à former l'objet d'étude d'Eric Landowski, avec pour visée l'élucidation des pratiques sociales. Rédacteur en chef, puis codirecteur de la revue *Nouveaux actes sémiotiques* (maintenant en ligne), E. Landowski est actif dans de nombreux réseaux (spécialement d'Amérique du Sud), dirige un centre de recherches franco-brésilien, est présent dans le comité de rédaction d'une quinzaine de revues soit en France soit à l'étranger.

Troisième axe : l'Etat et la société civile

On peut distinguer dans cette thématique un nouveau projet de recherche, financé par l'ANR et dont le CEVIPOF constitue l'une des équipes partenaires. Par ailleurs, la suite du séminaire (en 2007-2008) sur les néo-républicanismes (sous dir. A. Escudier et G. Delannoi) devrait concerner les conditions d'un *socialisme libéral* déjà esquissé dans divers travaux contemporains (ceux de Monique Canto-Sperber et de Serge Audier notamment). On précisera ici le projet mis en route dans le cadre de l'ANR.

Lucien Jaume coordonne au CEVIPOF les recherches dans le cadre du programme blanc ANR, intitulé « Légicontest », dont le chef de projet général est le philosophe Yves Charles Zarka (Paris V). Ce programme blanc sur trois ans (2006-2009) a pour intitulé : « Concurrences de légitimité, types de contestation et transformations de la place de l'Etat dans les sociétés européennes ». La composition des quatre équipes partenaires, dont celle du CEVIPOF, est pluridisciplinaire : science politique, sociologie, philosophie, droit. Le projet fait aussi appel à deux équipes italiennes et une équipe allemande car la démarche doit tendre au comparatisme. Ce projet permet notamment de travailler la notion de *légitimité*, dont on peut penser qu'elle prend aujourd'hui un regain d'intérêt, peut-être même au détriment de la souveraineté dans l'espace européen. En relation avec son nouveau cours à Sciences Po (master 2) portant sur « La légitimité comme norme et comme croyance », et à l'intérieur du réseau européen d'histoire des concepts (colloque de Padoue sur « Souveraineté et pluralité », 15-17 mars 2007), L. Jaume continue à réunir un séminaire mensuel, en commun avec une autre équipe partenaire de la Sorbonne Paris III, l'ICEE, coordonnée par Alain Laquière. Ce séminaire a fonctionné de façon fermée pour assurer un rapide avancement de la problématique, appliquée à deux cas d'études : les « faucheurs volontaires d'OGM », la crise du CPE et le rôle des syndicats en France. L'étude des « concurrences de légitimité » exercées vis-à-vis de l'Etat se poursuivra en 2007-2008, en prenant pour objet certains groupes de contestation et d'action (ainsi le Réseau Education Sans Frontières). Au CEVIPOF, sont membres de l'équipe de recherche Guy Groux et Daniel Boy, l'un étant plus spécialisé dans la question de la contestation anti-OGM, l'autre sur la place des syndicats, les nouvelles formes de régulation et de concertation dans l'élaboration des normes. La journée publique, commune aux deux équipes, le 6 décembre 2007, doit livrer les premiers résultats de la recherche. L'effort pour articuler véritablement une problématique de philosophie politique avec des données soit juridiques soit sociologiques représente un investissement novateur et difficile, qui devrait déboucher sur

des publications, des rencontres internationales et des propositions de réforme à l'attention des pouvoirs publics.

Au total, le pôle *Pensée politique, Histoire des idées* confirme la richesse de ses centres d'intérêt qui ne conduit cependant pas à la dispersion, comme on a pu le constater. Son programme pour les quatre années à venir réside, pour une part, dans la poursuite de certains des projets vus plus haut : la théorie de la démocratie et l'Europe, le *Dictionnaire historique et critique du racisme* (annoncé pour 2009, sous dir. P.-A. Taguieff), les questions de légitimité, les rapports entre républicanisme, socialisme, libéralisme. Mais on doit noter également que certains membres du pôle vont coopérer aux nouveaux axes structurants du CEVIPOF, notamment l'axe sur les Inégalités (G. Delannoi et L. Jaume), et l'axe sur l'Etat aujourd'hui (A. Escudier) : plus que jamais, la notion de « pôle » constitue un repère et non une clôture.

LE PROJET MAJEUR 2004-2007 : « Corruption et démocratie » Représentations et conflits normatifs de la probité publique

La question de la « corruption politique », c'est à dire les actes illicites et les abus de pouvoir commis par les gouvernants dans l'exercice de leur fonction, est devenue en quinze ans une dimension majeure de ce que l'on nomme, un peu vaguement, « crise du politique » ou « crise de la représentation politique »³. Pendant quatre ans le CEVIPOF a donné la priorité à ce programme (sous l'intitulé de « Projet majeur »). Il s'agit d'un sujet transversal qui a permis aux trois grandes composantes du laboratoire de confronter leurs perspectives et de développer des approches complémentaires.

Pour initier ce programme un séminaire général a été tenu pendant deux ans, il s'adressait en priorité aux chercheurs du laboratoire afin de nourrir leur réflexion collective, mais il était ouvert à des chercheurs extérieurs qui intervenaient comme conférenciers⁴, et aux membres du comité de suivi du programme⁵.

Si les approches en termes de Sociologie politique ("Attitudes, comportements et forces politiques") ont prévalu (partie I), les deux autres composantes du laboratoire se sont aussi impliquées : Pensée politique (partie II) et Action publique (partie III). La quatrième partie présentera les principales valorisations du programme (partie IV).

I° PARTIE – Les approches de sociologie politique

I – Intérêts de la recherche et choix de problématique

Le point de départ de notre réflexion est le constat d'une contradiction dans les attitudes des citoyens entre d'un côté le degré élevé de perception de la corruption des milieux politiques et d'un autre côté, l'incertitude, voire la faiblesse des sanctions politiques des élus mis en cause voire condamnés pour atteinte à la probité. Il y a là une dissonance intéressante, relevée depuis longtemps mais qui a été peu approfondie. Le programme réalisé au CEVIPOF depuis 2004 a pour point de départ l'idée selon laquelle les sondages et écrits qui dramatisent la perception élevée de la corruption politique sont un phénomène de surface qu'il faut approfondir en tenant compte du système de normes et de valeurs des personnes, de leur rapport de confiance/défiance dans les institutions, mais aussi leur conception de la fonction politique. La prise en compte de ces variables intermédiaires permet de mieux comprendre l'ambivalence d'une partie importante de la population à l'égard de la probité publique et des atteintes qu'elle peut subir.

Précisons le paradoxe. D'un côté, l'opinion des citoyens considérant que « les élus sont plutôt corrompus » a progressé considérablement durant ces 15 dernières années : cet

³ - Donatella Della Porta, Yves Mény, *Démocratie et corruption en Europe*, La Découverte, 1995.- Robert Neild, *Public corruption, the dark side of social evolution*, Anthem Pres, 2002. Maureen Mancuso, Michael M. Atkinson, André Blais, Ian Greene, Neil Nevitte, *A Question of Ethic. Canadians Speak Out*, Toronto, Oxford University Press, 1998.

⁴ Par exemple, séance sur Probité et principes démocratiques (B. Manin, CL. Gauthier), Déviance dans le financement des partis (A Chebel d'Appolonia, E. Treille), La politisation de la lutte contre la corruption (G. Favarel, N. Ragaru), etc.

⁵ Frédéric Audren, historien, Curapp CNRS, ; Philippe Bézes, politiste CNRS, CERSA ; Gorgio Blundo, anthropologue, SHADYC-EHESS, Marseille ; Jean Cartier Bresson, professeur d'économie à l'Université de Reims ; Thierry Godeffroy, économiste CNRS, CESDIP; Pierrette Poncela, professeur de droit privé, Nanterre Paris X ; Véronique Pujas, politiste CNRS, (CDISP), Grenoble ; Frédéric Sawicki, professeur de sciences politiques, CRAPS, Lille ; Service Central de prévention de la corruption.

indicateur a beaucoup augmenté dans les années 80 passant de 38% en 77 à 55 % en 90. Il atteint 65% en 91 et se maintient depuis entre 60 et 65% (Mayer, 2002). Les enquêtés sont aussi plus directement sensibilisés à cet enjeu, les « sans réponse » décroissant de 30% en 77 à 14% en 91, pour n'être plus aujourd'hui qu'à 5%. Nous retrouvons dans notre enquête un ensemble d'opinions critiques montrant la sévérité du jugement porté sur les élus : 60% des personnes estiment que « les élus et dirigeants politiques sont plutôt corrompus » ; un tiers des enquêtés (32,6%) estime qu'il y a plus de corruption aujourd'hui qu'avant. Pour 61,6% « il y a autant de corruption aujourd'hui qu'avant mais on en parle davantage ». Seuls 4,4% considèrent qu'il y en a moins. Le phénomène est particulièrement sensible chez les femmes, les moins de 24 ans et les plus de 64 ans. Il est particulièrement élevé chez les personnes peu qualifiées. La variable politique interfère peu, ce sont les personnes non affiliées qui considèrent que le phénomène est le plus important (35%). En France ce groupe rassemble beaucoup de personnes proches de l'extrême droite. Les points de vue normatifs paraissent forts. Ainsi, 96,5% des personnes interrogées déclarent qu'elles ne voteraient pas pour quelqu'un mis en cause dans une affaire. Lorsque l'on introduit des objections à ce choix (« et s'il s'agit d'un élu très efficace ? »), une large majorité de personnes (86,5% du sous groupe précédent) maintient son refus de vote même.

D'autre part, l'observation concrète de la vie politique montre à quel point ces affirmations de principe ont en pratique un impact électoral pour le moins incertain. Les mises en accusation, voire les condamnations ne semblent pas avoir d'effets nets, ni sur l'image individuelle des acteurs politiques, ni même sur leurs résultats électoraux. Ce phénomène est étudié depuis longtemps aux Etats-Unis⁶. En France, les réélections de candidats mis en cause dans des affaires, et même condamnés pour des actes illicites (J. Mellick à Béthune, P. Balkany à Levallois-Perret, F. Bernardini à Istres, J. Tibéri à Paris, etc.) semblent contraire à une exigence de probité. Lors des élections municipales de 2001 Philippe Séguin commentait les résultats en parlant de « prime à la casserole ». Et à l'occasion des élections partielles de septembre 2002, le journal France Soir titrait en première page « Concert de casseroles ». De même les retours dans la compétition électorale (législatives de juin 2007) d'élus mis en cause comme H. Gaymard (élu au 1^{er} tour), ou même condamnés comme A. Carignon, J. Mellick ou A. Juppé n'a donné lieu qu'à des mobilisations limitées (excepté contre Carignon). Certains ont cependant échoué, en partie pour leur mauvaise image. Cependant, P. Balkany, P. Bédier et J. Tibéri ont été réélus au 2^o tour.

Ce paradoxe conduit à s'interroger théoriquement sur les catégories à partir desquelles est évaluée l'activité politique. Un double registre semble à l'œuvre, celui des principes axiologiques et normatifs généraux (qui conduisent à réprouber fortement les atteintes au bien public), et celui des principes pratiques mobilisés dès qu'il s'agit de porter un jugement précis sur une personne ou une situation concrète. Deux grandes interprétations sont envisageables.

- Soit on considère que les personnes portent un jugement moral sur la politique, c'est-à-dire appliquent des critères moraux généraux pour décoder la vie politique. La dissonance viendrait alors du fait qu'il s'agit d'apprécier un ensemble social autonomisé porteur de ses règles propres (comme c'est aussi le cas pour l'économie). Il y aurait interférence entre les deux espaces (celui de la morale ordinaire et celui de la politique). Selon les personnes et les conjonctures les deux registres pourraient se heurter ou s'ignorer, créant ainsi soit des conflits de normes et de valeurs, soit des situations de dissensus.

⁶ - Parmi de très nombreux travaux cf John J. McCook, 1970; Rundquist, et al. 1977; Pharr, 1999

- Mais on peut développer un autre point de vue et considérer à l'inverse que les personnes expriment d'abord un point de vue sur la politique et que celui-ci n'est qu'en partie informé par les catégories de jugement commun. La question de « la morale » ou de la rectitude en politique serait alors filtrée par la conception de l'activité politique, c'est à dire produite à *partir* des perceptions spécifiques de la vie politique. On met alors en avant la spécificité et l'autonomie de la sphère politique. Nos résultats vont globalement dans ce sens. Mais les personnes ont des perceptions hétérogènes du politique et de son autonomie. Certains y voient un monde à part, redevable d'une morale spécifique (plus ou moins forte et cohérente), d'autres considèrent au contraire que les activités politiques ne doivent pas déroger aux règles morales ordinaires. Mais la question de la confiance interfère fortement et nuance ces polarités. Un des objectifs globaux de la recherche menée au CEVIPOF sur « les représentations de la probité publique » est de faire progresser le débat sur ces points.

Rappelons que la question n'est pas nouvelle. Ce paradoxe est au point de départ d'un courant de recherche aux USA (Bézes, Lascoumes, 2006). La question de l'ambiguïté des citoyens à l'égard de la corruption politique est à l'origine des premières analyses faites par le journaliste US Lincoln Steffens dès 1902 à propos du faible impact des scandales de corruption municipale à répétition sur la carrière des élus locaux. C'est à partir de cette faille démocratique qu'une longue tradition de juristes et de politistes, comme H.J. Ford (1904) ont construit des théories de réforme des administrations et des institutions politiques afin d'édifier des garanties contre les collusions possibles entre élus et citoyens. L'espace administratif et politique est alors conçu comme un espace de protection contre les abus de pouvoir et le favoritisme afin de préserver le bien commun. Un vaste littérature a repris ce thème, aux Etats-Unis (de Heidenheimer, 1970, à Pharr et Putnam, 2000) et en Europe (Della Porta, Mény, 1992, 1995) pour comprendre les processus de développement des « disaffected democracies », c'est-à-dire de la perte de confiance des citoyens à l'égard du système politique, de ses acteurs et de ses institutions.

Les travaux de science politique qui portent sur **la perte de confiance dans les acteurs et les institutions politiques** abordent cette question sous trois angles principaux : celui d'un désenchantement démocratique et une crise de la représentation politique⁷ ; comme une conséquence de la montée d'un individualisme moderne qui transforme le sens de la vie collective sous l'influence de valeurs post-matérialistes qui autonomisent les choix⁸ ; à la suite de R. Putnam, des recherches insistent sur un changement dans les modes de participation politique et dans les comportements civiques⁹. Cette défiance est très souvent mise en relation avec deux facteurs : d'une part, une représentation négative des dirigeants considérés comme potentiellement corruptibles (surtout les ministres et les élus nationaux) ; d'autre part, une incapacité des démocraties à prévenir et sanctionner efficacement ces abus de pouvoir ou de position. Comme le propose N. Mayer, il est nécessaire de préciser davantage ce que signifient « confiance » et « perte de confiance » et qu'elles en sont précisément les composantes¹⁰.

⁷ - Joseph S. Nye, Philip D. Zelikow, David C. King., *Why people don't trust government*, Cambridge, Mass. : Harvard University Press, 1997 ; Pippa Norris, *Critical citizens : global support for democratic government*, Oxford, Oxford University Press, 1999

⁸ - Ronald Inglehart, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Economica, Paris, 1993. - Etienne. Schweisguth, « La montée des valeurs individualistes » *Futuribles*, L'évaluation des valeurs des européens, 1995, n°200, pp. 131-160.

⁹ - Susan J. Pharr, Robert D. Putnam (eds.), *Disaffected democracies : what's troubling the trilateral countries ?*, Princeton, N.J. : Princeton University Press, 2000

¹⁰ - N. Mayer, « Les dimensions de la confiance », op cit pp.88-89

Notre recherche se propose d'approfondir ces analyses en termes de « perte de confiance » par une approche des conflits normatifs observables à propos des jugements sur la « corruption politique ». Ces jugements et les dissonances cognitives qui les caractérisent nous semblent pouvoir être sinon expliqués, du moins éclairés par le croisement de trois types de données : les caractères socio-culturels des personnes, leurs représentations du « politique » et leurs perceptions et jugements différentiels des actes de corruption.

Pour avancer dans cette direction, nous nous sommes appuyés aussi sur un ensemble de travaux qui se sont attachés à définir **les critères de perception et de jugement des actes qualifiés de corrompus et aux effets sur les comportements politiques**¹¹. Nous avons réalisé une importante revue de littérature (plus d'une centaine d'articles analysés) qui a donné lieu à un article accepté par la Revue Française de Science politique et qui devrait paraître fin 2005¹².

Deux grandes tendances se dégagent. D'un côté, des recherches mettent l'accent sur l'importance de l'information des électeurs sur les accusations visant des candidats¹³, puis sur les échanges implicites (*implicit trading*) qui s'opèrent au moment du vote (l'électorat maintient sa confiance au candidat qui incarne ses valeurs fondamentales, même s'il est accusé de corruption)¹⁴. Mais c'est un autre courant de recherche qui a pris une grande ampleur. Initié par Arnold Heidenheimer, il est de type constructiviste et se refuse à toute définition a priori de la corruption¹⁵. Au contraire ses résultats empiriques montrent la diversité des perceptions selon les types de comportements perçus comme transgressifs¹⁶; ces catégorisations varient en fonction des groupes sociaux d'appartenance et des facteurs de contexte des actes concernés¹⁷.

Ces recherches sont basées sur des enquêtes par questionnaires auprès de citoyens et de groupes socio-professionnels (élus politiques, fonctionnaires, acteurs économiques, etc.). Elles ont permis de différencier les perceptions des comportements transgressifs et les critères de classement selon la gravité perçue : de la déviance tolérée aux fautes pénalisables. Elles ont aussi testé le poids de différentes variables explicatives (démographique, socio-économique, politique, exposition aux médias). Enfin, certains

¹¹ Synthèse de ces travaux par Angela Gorta, Suzie Forell, « Layers of Decision : Linking Social Definitions of Corruption to a Willingness to Take Action », *Crime, Law and Social Change*, 23, 1995, pp. 315-343.

¹² - Philippe Bézes, Pierre Lascoumes, « Percevoir et juger la politique, enjeux et usages des enquêtes sur les représentations des atteintes à la probité publique », *Revue française de sciences politiques*, 2005.

¹³ Michael Johnston, « Right and Wrong in American Politics : Popular Conceptions of Corruption », *Polity*, vol. XVIII, Number 3, 1986, p. 368 s. ; Tim Fackler, Tse-min Lin, « Political corruption and Presidential Elections », *The Journal of Politics*, 57, n°4, 1995, pp. 971-993.

¹⁴ John G. Peters et Susan Welch, „The effects of Charges of Corruption on Voting Behavior in Congressional Elections“, *American Journal Science Review*, vol. 74, september 1980, pp. 697-709.

¹⁵ Arnold J. Heidenheimer (ed.), *Political Corruption : Readings in Comparative Analysis*, New Brunswick, N.J., Transaction Books, 1970.

¹⁶ John G. Peters, Susan Welch, « Political Corruption in America : A Search for Definition and a Theory or if political corruption is in the mainstream of American Politics why is it not in the mainstream of American Politics Research », *American Political Science Review*, 78, September 1978, pp. 974-984 ; Maureen Mancuso, Michael M. Atkinson, André Blais, Ian Greene, Neil Nevitte, *A Question of Ethic. Canadians Speak Out*, Toronto, Oxford University Press, 1998.

¹⁷ Michael Johnston 1986, op cit ; Michael M. Atkinson, Maureen Mancuso, « Do we need a code of conduct for Politicians ? The search for an Elite Political Culture of Corruption in Canada », *Canadian Journal of Political Science*, XVIII, 3, 1985, pp. 459-480.

travaux ont montré également l'importance des justifications dans la relativisation/sévérification des jugements. Au final, trois éléments se combinent de façon constante : le type d'acteur concerné (insider/outsider de la politique), le type d'acte (gain personnel/influence au profit d'un tiers), la présence/absence de justifications (économique, culturelle, solidarité). En fin de compte, ce sont des représentations non consensuelles qui dominent, marquées de conflits normatifs importants, c'est ce que Heidenheimer a placé sous l'intitulé de « corruption grise » et qui regroupe les situations pour lesquelles différentes formes de dissensus sont observables.

Ces travaux présentent cependant quelques lacunes.

- Tout d'abord, le plus souvent ils **traitent isolément les représentations de « la corruption politique »**. C'est à dire qu'ils n'établissent pas de lien entre les perceptions et les jugements avec les « compétences politiques » des enquêtés, à savoir leur rapport au politique : leur conception du bien commun et de la citoyenneté ; leur conception des responsabilités politiques et des contraintes qui pèsent sur elles ; leur degré d'intérêt et de participation à la vie politique.

- Ensuite, dans les exemples concrets qu'ils utilisent, ces travaux anglo-saxons utilisent **des cas de corruption impliquant des personnels politiques de haut rang** (vente d'un vote par un sénateur, conflit d'intérêt d'un ministre) et donnent des situations assez spectaculaires (industriel faisant un don électoral en vue d'un poste d'ambassadeur), basés sur des cas ayant faits des scandales nationaux. Nous avons fait un choix inverse en retenant principalement des cas de corruption liés à des situations de proximité et à la vie politique locale ou des situations que les citoyens pourraient être amenés à rencontrer.

- Enfin, assez curieusement ; ces travaux **n'envisagent jamais la corruption comme une relation entre un corrupteur et un possible corrompu**. Les approches sont unilatérales et centrées exclusivement sur le second type d'acteur (politicien ou fonctionnaire). Nous avons choisi de traiter de façon symétrique ces deux types de position en nous intéressant aux situations où le citoyen est solliciteur, voire corrupteur, et en nous donnant les moyens de qualifier la relation que les citoyens établissent avec leurs représentants.

Notre projet poursuit cette perspective de recherche sur les représentations différenciées des pratiques qualifiables d'atteintes à la probité en la complétant d'apports originaux.

Avant de réaliser une enquête quantitative par sondage nous avons réalisé deux phases qualitatives qui nous ont permis une première exploration empirique du domaine et les choix de problématique. Une première phase qualitative a été menée en 2005-2006.

II – Deux enquêtes qualitatives : un préalable, puis un approfondissement

Ces deux enquêtes qualitatives ont eu une double fonction :

- dans un premier temps, des analyses monographiques et des focus group ont été un préalable à l'enquête par questionnaire. Elles ont ainsi permis de préciser aussi bien les principales dimensions du rapport des citoyens à la politique que les principaux conflits normatifs à l'œuvre dans les jugements¹⁸. Ainsi la part centrale accordée dans le sondage à

¹⁸ Un travail pionnier combinant les méthodes quali-quantitatives est celui de John A. Gardiner, *The Politics of Corruption. Organised Crime in an American City*, New York, Russel Sage Foundation 1970.

la conception de la fonction politique et la formulation de la série de scénarios provient des phases exploratoires.

- Les deux parties de l'enquête qualitative (monographies, focus) ont été relancées après la réalisation de l'enquête quantitative (deuxième semestre 2006) afin d'une part d'être développées en elle-même, mais aussi afin d'approfondir les résultats de l'enquête quantitative. Dans les analyses en cours il s'agit principalement d'affiner les structures de valeurs et d'attitudes, ainsi que les modes de raisonnement qui sous-tendent les réponses données au questionnaire.

A - Les rapports quotidiens au politique : trois enquêtes monographiques

Trois enquêtes monographiques ont été menées sur trois circonscriptions afin de préciser les relations des électeurs à leurs élus au niveau municipal. Nous avons retenu deux circonscriptions où le maire a été explicitement l'objet de mise en cause (voire déjà condamné) sans que cela ait nuit à sa réélection (Levallois avec P. Balkany et Béthune avec F. Mellick). A titre de « groupe contrôle » nous avons retenu la municipalité de Meudon qui peut être considérée comme « neutre » dans la mesure où elle a une longue tradition centriste et où depuis quarante ans aucune affaire de comportement illicite des élus n'a été révélée. Nous avons recueilli l'histoire politique locale, celle des principaux groupes (partis, associations) et de leurs acteurs. Et nous avons mené des entretiens sur la façon dont aujourd'hui les citoyens perçoivent la vie politique locale et l'exercice de leurs responsabilités par les élus. Les principales dimensions observées sont les suivantes :

a – à travers quelles catégories les citoyens ordinaires perçoivent-ils les activités politiques ? La question principale était de repérer la place des catégories morales par rapport à d'autres symboliques, pragmatiques etc. Trois grands registres ont été dégagés : l'un en termes de principes démocratiques (délibération sur le bien commun, égalité de traitement) ; un autre en termes communautaire (défense d'un intérêt général très localisé, capacité à représenter le collectif) ; enfin, un troisième en termes d'utilité et de service (proximité maximale avec les citoyens, réponse à leurs besoins).

b - qu'est-ce qu'un bon élu ? Les trois principales qualités attendues du représentant sont ambivalentes et les réponses sont toujours en tension entre deux pôles : une proximité aux administrés mais avec une capacité de prise de hauteur ; une efficacité gestionnaire mais soutenue par une ambition ; une intégrité accompagnée d'habileté ; enfin, un réalisme mais avec une vision de l'avenir.

c - la nature des relations nouées entre l'élu et ses administrés s'organise autour de quatre pôles : une figure d'autorité bienveillante ; un médiateur social ; l'incarnation d'une identité locale ; la défense d'un bien collectif.

d - Les contraintes qui pèsent sur l'exercice du métier politique. Il doit être un homme de terrain ; doit avoir une maîtrise technique des dossiers ; il est contraint par beaucoup de facteurs extérieurs (économique, partisan) ; localement ses marges d'action sont faibles.

e - Ce qui pose problème dans l'activité politique : la distance qui se crée entre élu et citoyens ; les liens avec la politique nationale car celle-ci est plus problématique que la politique locale ; les petits abus de pouvoir et le clientélisme.

Ceci nous conduit à l'hypothèse suivante : ce ne sont pas les grandes transgressions, les pratiques de corruption avérées, lourdes, qui portent le plus atteinte à l'image des acteurs politiques (y compris dans le cas de Balkany et de Mellick). Les « affaires », même médiatisées, sont minorées localement, en particulier dans le discours de ceux qui s'intéressent le plus à la politique. Localement ils mettent aisément en balance les

arguments moraux avec d'autres plus puissants, surtout l'efficacité et la capacité à représenter. Ceux qui s'intéressent le moins à la politique mentionnent le plus spontanément « les affaires », mais c'est surtout le moyen de critiquer le milieu politique en général. La dénonciation de la corruption est avant tout un répertoire argumentatif disponible qui permet d'exprimer une confiance/défiance plus générale¹⁹.

La synthèse comparative de ces enquêtes est en cours de réalisation. Il est prévu d'organiser en 2008 en relation avec le CRAPS (F. Sawicki E. Pierru, Université de Lille) un colloque sur le thème « La relation politique de proximité : l'apport de l'approche monographique ».

B – Les conflits normatifs argumentés : les apports des focus groups

Une seconde enquête qualitative a cherché à explorer les critères de perception et de jugement des actes susceptibles d'être qualifiés de corrompus. Nous avons utilisé pour cela des groupes de discussion (« focus group ») basés sur une série de scénarios présentant des situations où les élus accordent des faveurs ou abusent de leur fonction, mais aussi de cas où ce sont les citoyens qui sollicitent des passe-droits (ce programme est co-animé avec Ph. Bézes, CNRS, CERSA ; Florence Haegel et Sophie Duchesne du CEVIPOF ont participé à la conception de la démarche et à la super-vision méthodologique).

Onze groupes homogènes sur le plan socio-culturel²⁰ ont été constitués et les focus ont été réalisées en deux vagues (avant et après le quantitatif). Nous avons observé leur travail de classement individuel (en quatre catégories²¹) de 16 scénarios figurant sur des cartes²², puis la discussion collective des résultats.

Les principaux résultats sont les suivants :

- Globalement les jugements portés sont sévères. : 76% des classements le sont en grave ou très grave, 24% en peu et pas grave.

- Le niveau de sévérité est nettement plus élevé à l'égard des acteurs politiques. Le « corrompu » actuel ou potentiel est tendanciellement plus condamné que le citoyen « corrupteur » actuel ou potentiel.

- les actes les plus fortement réprouvés sont les détournements individuels d'argent public ou d'avantages, mais aussi les actes de mensonge et de tromperie.

¹⁹ - Daniel Gaxie, « Enchantements, désenchantements, réenchantements. Les critiques profanes de la politique » dans Jean-Louis Briquet et Philippe Garraud, *op. cit.* note 5

²⁰ - A Paris : jeunes étudiants (Bac + 1 à + 3), jeunes cadres (autour de 30 ans), deux groupes de cadres sup (40-55ans), trois groupes d'employés publics (Etat, collectivités locales). En province : employés et indépendants (40-45 , Toulouse), jeunes ouvriers et petits employés (18-23, Toulouse), ouvriers et petits employés (35-55, Nantes), commerçants et artisans (35-55, Lille).

²¹ - Très grave, grave, peu grave, pas grave du tout.

²² - *Exemples de scénarios (présentés sur des cartes distribuées aux débattants) : 11 (dissimulation) : Pour être réélu, un maire dissimule l'ampleur du déficit budgétaire de la ville dans sa campagne électorale en truquant les comptes de la mairie. – 13 (piscine municipale) : Un élu demande à un entrepreneur du bâtiment de faire un don au parti politique du maire de la ville pour obtenir le marché de construction de la piscine municipale. – 8 (fisc) : A la suite d'un redressement fiscal un de vos amis propose de donner une somme de 20000€ à son député pour qu'il intervienne en sa faveur auprès de l'administration fiscale.*

- les actes les plus faiblement condamnés relèvent du clientélisme de proximité
- les situations les plus controversées sont celles où figurent des éléments de justification en particulier lorsqu'il s'agit d'obtenir ou de préserver un emploi, d'un geste de solidarité sociale, mais aussi lorsqu'il s'agit de favoriser des proches.

Cependant l'apport principal des focus group est de dégager des structures argumentatives qui forment la matrice des principales formes de raisonnement. Nous en avons dégagé quatre qui s'organisent à partir de cinq grandes variables.

	Légalisme	Conventionnalisme	Pragmatisme	Réalisme
Type de règles	Droit étatique Force des principes généraux	Devoirs et responsabilités réciproques liés à l'appartenance à une communauté politique	Règles ouvertes à l'arrangement	Pouvoir et force avant tout, la fin justifie les moyens
Application des règles	Primauté de l'intérêt général et de l'égalité de traitement	Bonnes conduites relationnelles	Beaucoup d'aspects sont négociables Echanges permanents	Tout le monde triche et recherche son avantage
Mode de régulation et de sanction	Application mécanique de la règle	Evaluation réciproque et vertueuse	Auto-régulation	Rapport de force
Relation entre société civile et société politique	Délégation forte Distance maximale	Relation contractuelle régulièrement évaluée	Proximité forte malgré la différence de pouvoirs	Confusion des sociétés civile et politique
Conception du politique	Un pouvoir exercé dans des formes légales	Un accord élu-citoyen basé sur la délégation	Réponse aux attentes des citoyens	Exercice d'une puissance

Ces résultats permettent d'étayer trois hypothèses : tout d'abord, pour des faits équivalents, le niveau de sévérité est nettement plus élevé lorsque les auteurs sont des acteurs politiques. Ensuite, s'il existe des « noyaux durs », des représentations stables et partagées de tolérance et de réprobation, les situations controversées sont au moins aussi fréquentes. Le type de pratique concernée et d'avantage recherché ou obtenu différencie les perceptions et les jugements, Enfin, certains faits justificatifs ont un poids particulier (situation à l'égard du travail, des besoins sociaux, rôle de l'interconnaissance).

III – L'enquête quantitative

Son objectif est de mettre à l'épreuve les hypothèses dégagées aussi bien dans la revue de littérature (importance du lien entre attitude à l'égard de la corruption et type de rapport au politique : importance des relations de confiance à l'égard des acteurs et des institutions politiques : symétrie entre l'attention portée au corrupteur et au possible corrompu) que des deux enquêtes qualitatives (diversité des conceptions du métier et des

responsabilités politiques ; diversité des critères de jugement utilisés pour juger les actes illicites et importance des éléments de justification).

Présentation de l'enquête

Un projet de questionnaire a été construit à partir de cet ensemble d'hypothèses spécifiques dégagé des phases qualitatives exploratoires. Il s'est également appuyé sur une large recension des questions utilisées depuis vingt ans dans les sondages pour estimer les réactions de l'opinion publique « aux affaires » et à la « corruption politique ». Le questionnaire finalement validé tient compte également des résultats des enquêtes antérieures (faites et au CEVIPOF et dans le cadre des enquêtes européennes « valeurs » et sur les comportements sociaux européens (« European Values Survey et European Social Survey »). Certaines questions sont ainsi directement reprises d'enquêtes antérieures afin de permettre des comparaisons²³. La plupart des autres questions ont été conçues de façon plus spécifique, afin de mettre à l'épreuve nos hypothèses sur les relations entre les normes et valeurs de référence des personnes enquêtées, leurs conceptions du politique et les jugements qu'elles portent sur les comportements corrompus et corrupteurs.

Trois grands types de variables ont été utilisés :

1 - des variables décrivant les systèmes de valeurs et de normes propres aux groupes sociaux

2 - des variables d'attitude à l'égard de la politique et de la démocratie : l'intérêt pour la politique (degré et forme de participation, civisme), représentations du métier politique (qualités des représentants, contraintes subies par eux, confiance)

3 - des variables relatives aux jugements portés sur les activités transgressives liées à l'exercice du pouvoir : évaluation de l'importance de ces pratiques, classement de gravité, type de sanctions attendues.

Cette partie de l'enquête a aussi des objectifs de recherche méthodologique et vise à faire évoluer les techniques de sondage par l'utilisation d'expérimentations (cf. Encart n°1)

Encart n°1 - recherche méthodologique

Cette recherche a aussi des objectifs de recherche méthodologique en faisant évoluer les techniques de sondage par l'utilisation d'expérimentations qui permettent trois choses : 1 – mettre l'interviewé en situation face à des exemples concrets et accessibles pour lui : 2 – de faire varier un certain nombre de paramètres (sommés monétaires en jeu, qualité des personnes, etc.) ; 3 - de tester la cohérence des opinions²⁴. Nous utiliserons pour cela :

- des questions avec « split » (2 modalités proposées constituant des sous - population) Ex : Q 23 « A votre avis les femmes politiques, en général, se préoccupent- elles de ce que pensent les gens comme vous? (*split* : a les femmes

²³ - C'est en particulier les cas pour certaines questions portant sur les systèmes de valeurs et de normes de référence, mais aussi pour quelques questions plus spécifiques. Ainsi malgré sa formulation très large nous avons repris la question « Diriez vous qu'en règle générale les élus, les dirigeants politique sont plutôt honnêtes, ou plutôt corrompus ? » car elle est posée depuis longtemps en ces termes et qu'elle a surtout une capacité discriminatrice forte en termes de groupes sociaux, d'âge et d'intérêt pour la politique.

²⁴ - Paul M. Sniderman, Simon Jackson, Vincent Tiberj, "Argumentation et raisonnement politique", in G. Grumberg, N. Mayer, P.M. Sniderman, *La démocratie à l'épreuve*, Paris, Presses de Sciences-po, 2002, pp.239-272.

politiques, b les hommes et les femmes politiques) ou Q 39 . Pour sauver la carrière politique d'un ami, un député fait un faux témoignage (split : a) sauver la carrière politique d'un ami, b) éviter des poursuites judiciaires à un ami).

- **l'introduction de contre-arguments** : Q 25 : On dit aujourd'hui que la politique est devenue un métier. Diriez-vous que c'est ? a - plutôt une bonne chose , b - plutôt une mauvaise chose - Q 26 : A – *si la réponse est „plutôt une bonne chose” demander : Vous pensez que c'est plutôt une bonne chose” parce que (une seule réponse) : a - parce que ceux qui font de la politique un métier ont des relations pour régler les dossiers ? b - parce que ceux qui font de la politique un métier ont davantage le sens de l'intérêt général? c - parce qu'il faut des gens compétents pour traiter les problèmes compliqués ?*

- **l'usage de scénarios** (déjà testés qualitativement pour retenir les plus discriminants) : Q37. Le patron d'une petite entreprise propose à un élu de ravalier gratuitement sa maison de campagne pour obtenir une commande du Conseil régional. (split : a) le patron d'une petite entreprise ; b) le patron d'une grande entreprise) - Q38 . Pour aider son fils à trouver du travail un père de famille fait un don de 1.000 euros au maire de sa commune. (split : a) 1000 euros, b) 10.000 euros).

Méthodologie de l'enquête :

Une enquête par sondage auprès d'un échantillon de 2046 personnes représentatif de la population française a été réalisée par l'Institut ISL en février 2006 (dans une période « froide » par rapport à notre sujet. Entre la fin du procès de la réfection des lycées d'Ile de France et le début de l'enquête parlementaire sur l'affaire Outreau).

1 – après avoir construit les indicateurs (échelles et indices) nous avons procédé à une analyse multivariée des données recueillies en fonction des critères socio-démographiques et culturels habituels afin d'obtenir une première description d'ensemble des résultats. Nous l'avons complété par une analyse géométrique des données (analyse de correspondances multiples, et la construction de typologies – cf encart n°2).

2 – nous avons testé les hypothèses fortes du projet en modélisant les comportements par l'utilisation des analyses de régression logistique.

3 – nous avons, enfin, testé les scénarios en faisant des analyses de variance sur les différents splits (sous-populations) proposés.

Encart n°2 – Méthodologie

Analyse des correspondances et typologie multiples spécifique

L'*analyse des correspondances multiples* (ACM)²⁵ permet d'identifier les principales polarisations, les grands facteurs au sein d'une population.

²⁵ Il s'agit ici d'un exposé non statistique de la méthode. Pour le lecteur averti qui souhaite davantage des éclairages statistiques, il est possible de se référer à : Henry Rouanet & Brigitte Le Roux, *Analyse des données multidimensionnelles*, Paris, Dunod, 1993 ; Brigitte Le Roux & Henry Rouanet, L'analyse multidimensionnelle des données structurées, *Math. Et Sc. Hum.*, 5-18, 1984- Il est également utile, pour disposer d'un exemple empirique rigoureux, de se référer à : Jean Chiche, Brigitte Le Roux, Pascal Perrineau, Henry Rouanet,

Ces clivages sont mesurés à partir d'une série de *variables actives*, qui vont résumer les dimensions sous-jacentes au tableau de données analysé.

L'analyse permet alors de repérer comment ces *variables actives*, à partir des réponses individuelles, s'articulent les unes aux autres (et comment éventuellement elles font système).

Il s'agit d'une *méthode géométrique*, basée sur un calcul des *distances entre individus*²⁶ à partir des réponses qu'ils apportent aux questions sélectionnées (plus les réponses entre deux individus seront différentes, plus la distance sera importante). Les individus sont alors organisés selon un nuage de points (résumant ces distances), et permet la détermination d'*axes factoriels (axes principaux)*, hiérarchisés en fonction du degré de clivages qu'ils suscitent, du plus important au plus résiduel.

Chaque individu obtient un score qui donne sa coordonnée sur chacun de ces axes, appelée *coordonnée factorielle*.

A partir de ces coordonnées factorielles individuelles, il devient possible de déterminer les points moyens des modalités de variables qui n'ont pas servi dans le calcul des distances entre individus (coordonnées factorielles moyennes des individus présentant une caractéristique donnée – exemple : la coordonnée factorielle moyennes des femmes). Nous les appelons classiquement ***variables illustratives ou supplémentaires***. Il s'agit le plus souvent de variables socio-démographiques (sexe, âge, diplôme, etc.) qui servent à « typer » les polarisations mises en évidence en amont.

Au-delà de cette catégorie de variables, peut être ajoutée la notion de ***facteurs structurants***, qui appelle cependant des questions de recherche spécifiques. Il s'agit, dans le cas de facteurs structurants, d'hypothèses mobilisant des techniques d'analyse de la variance. Le chercheur postule ici que le facteur structurant joue un rôle explicatif sous-jacent des clivages, en quelque sorte « catalyseur » de ces derniers.

L'ACM spécifique consiste en une variante de l'ACM « classique » qui conserve les mêmes propriétés statistiques. Elle permet de conserver des individus pour lesquels il manquerait certaines réponses à telle ou telle variable active, ou encore des individus qui choisiraient des modalités de réponses trop faiblement représentées dans l'échantillon ou des modalités de non-intérêt (catégories « autre », etc...). Par cette méthode, ces individus sont conservés dans l'analyse, mais ponctuellement considérés « passifs » dans le calcul des distances entre individus.

Cette méthode permet notamment d'annuler deux écueils :

- la suppression des individus caractérisés par des non réponses ou des réponses rares dans la population étudiée : cela revient à travailler sur un échantillon qui n'est plus représentatif de la population étudiée.
- la conservation des modalités rares dans une analyse géométrique : cela conduit quasi-inévitablement à obtenir sur un des premiers axes factoriels opposant ces individus « rares » aux autres, ce qui présente peu d'intérêt compte tenu de nos questions de recherche.

La Classification ascendante hiérarchique telle que nous l'avons utilisée, est une méthode pouvant compléter ou prolonger l'ACM : à partir des coordonnées factorielles des individus, elle construit une partition en classes de la population qui maximise deux principes : les classes doivent à la fois réunir des individus qui se ressemblent (dans leur pattern de réponses), et être très distinctes les unes par rapport aux autres (principe d'une variance intra minimale et d'une variance inter maximale).

Principaux résultats

« L'espace politique des électeurs Français à la fin des années 1990 », *Revue Française de Sciences Politiques*, vol. 50, n°3, juin 2000.

²⁶ « Individu » est entendu ici au sens statistique du terme.

Les principaux résultats ont été présentés lors d'un colloque international (« Corruption et démocratie, Elus et citoyens, une relation corruptible », Sciences-Po Paris, 19-20 octobre 2006). Ils ont été successivement discutés par Pierre Ronsanvallon (Collège de France), André Blais (Université de Montréal), Alfio Mastropaolo (Université de Turin), Syvie Strudel (Université de Tours), Eric Kerrouche (CERVL IEP Bordeaux), Daniel Boy (Cevipof).

Douze chercheurs du Cevipof ont ainsi eu l'opportunité de présenter l'angle spécifique (théorique autant que méthodologique) sous lequel ils ont approfondi les résultats de l'enquête. L'encart n°3 détaille le programme de ces contributions.

Encart n°3 – Programme du colloque CEVIPOF
« Corruption et démocratie, Elus et citoyens, une relation corruptible »

19 matin – Du « tous pourris » au « tous corruptibles » (9.30 h– 12.30)

Apports de l'enquête probité par rapport aux résultats des enquêtes classiques sur les perceptions et comportements politiques et éclatement de l'objet « probité »: P. Perrineau (Sciences-Po, Cevipof)

Les caractéristiques méthodologiques de l'enquête, et des étapes de traitement : J. Chiche (CNRS, Cevipof)

Résultats globaux, les multiples ambivalences des jugements et les conflits normatifs sur les atteintes à la probité : P. Lascoumes (CNRS, Cevipof)

La place des normes et des valeurs dans les jugements sur la probité : E. Schweisguth (CNRS, Cevipof)

Le rapport aux institutions publiques et la confiance dans les jugements sur la probité (« Acm confiance : N. Mayer (CNRS, Cevipof)

Discutants: A. Blais (Université de Montréal) et P. Rosanvallon (Collège de France - EHESS)

19 pm – Comprendre l'ambivalence des jugements sur la probité (14.30 h – 17.30)

Conceptions de la fonction politique et jugements sur la probité : O. Mazzoleni (Observatoire de la vie politique, Tessin, CH)

Rapport au politique et jugements sur la probité : A. Muxel (CNRS, Cevipof)

Rôle des clivages sociaux dans les jugements sur la probité : B. Cautrès (CNRS, Cevipof), J.Chiche (CNRS, Cevipof),

La « corruption politique » au prisme du genre : M. Sineau (CNRS, Cevipof)

L'image de la corruption : "Ce n'est pas bien mais.." - Rapport à l'argent et jugements sur la probité : J. Mossuz Lavau (CNRS, Cevipof)

Discutants: A. Mastropaolo (Université de Turin) et Sylvie Strudel (Université de Tours)

20 matin – Approche cognitive, validation et tests de cohérence (9.30 h– 12.30)

D'une enquête à son exploitation, les combinaisons de méthode : V. Leahy (CNRS, Cevipof)

Expérimentation méthodologique : les effets d'approfondissement et les effets de split : N. Mayer (CNRS, Cevipof), V.Tiberj (FNSP, Cevipof)

D'une monographie de Béthune à une enquête nationale : un regard qualitatif sur les résultats quantitatifs au quanti, formulation d'hypothèses et mise à l'épreuve empirique : Emmanuel Pierru (CNRS Lille)

La pondération des jugements sur les atteintes à la probité publique, comparaison des « focus group » et des résultats quanti : Ph. Bézes (CNRS CERSA)

Discutants . D. Boy (FNPS, Cevipof), E. Kerrouche (CNRS, Cerveil)

Il est impossible de présenter en quelques lignes les principaux résultats de ces investigations. C'est pourquoi nous n'en retiendrons qu'un qui est pour nous le plus significatif. **En effet contrairement à la vigueur apparente des jugements normatifs et moraux qui mettent en cause la probité des élus, nos analyses soulignent plutôt l'ambivalence des attitudes des citoyens sur le sujet. En effet, dès que l'on cherche à approfondir ce thème l'analyste est confronté à des définitions concurrentes de la probité.** Notre hypothèse de départ selon laquelle la forte réprobation de la « corruption politique » (telle qu'elle est évaluée par les sondages) est une opinion de surface qui cache une situation multi-forme et de nombreuses ambiguïtés, se trouve validée. En effet, la réponse à trois de nos questions initiales (1 - que place-t-on derrière le mot « corruption », 2 - à quel degré la réprovoque-t-on ?, 3 - quelles critiques sont adressées au système politique à travers cette réprobation ?) montre une diversité des positions.

Ce qui est en cause c'est la question très ancienne du cadre d'action légitime des gouvernants et du contrôle qui s'exerce sur les débordements du pouvoir. La probité est un facteur important dans la confiance que les citoyens font à leurs dirigeants, elle participe de la légitimité qu'ils leur accordent. Mais les gouvernants ne sont pas seuls en cause, le corrupteur est aussi important que le corrompu. C'est pour cela que nous avons mis l'accent sur la relation politique. Il ne s'agit pas de juger séparément du degré de légalisme ou de moralité des élus ou des citoyens, mais de prendre en compte des échanges qui accompagnent la délégation et les déviations qui y sont liées. La relation politique est pluridimensionnelle. Elle est animée par un ensemble de normes et de valeurs hétérogènes. A côté de la vertu, de l'honnêteté, d'autres principes interviennent comme l'efficacité, la capacité à représenter ou à incarner des valeurs particulières.

Par rapport aux travaux antérieurs l'apport de notre enquête est quadruple.

1 – Elle investigate beaucoup la zone « grise » des comportements²⁷, c'est à dire ceux qui ne sont pas des atteintes explicites à la probité, tels ceux qui relèvent du favoritisme ou de la recherche d'avantage personnel et du clientélisme.

2 – Nous avons introduit comme variables intermédiaires la confiance dans les institutions et le rapport des personnes au « politique » (leur participation, leur proximité partisane). La perception de l'importance et de la gravité de la corruption est inverse à ces apports de confiance.

3 - Nous nous sommes intéressés à la relation politique et à ses déviations et donc autant aux demandes des citoyens, qu'aux sollicitations et acceptations des élus. Cette variable s'est avérée très clivante.

²⁷ - Définie par Heidenheimer comme l'ensemble des comportements sur lesquels il n'existe pas de consensus social ni sur le contenu (où comme et s'arrête le clientélisme) ni sur la gravité (quelle gravité attribuer à des comportements certes perçus comme déviants, mais très largement répandus comme les interventions politiques pour l'obtention d'un logement sociale ou un changement d'affectation dans la carte scolaire ?).

4 - Nous avons pris en compte les atteintes à la probité publique, mais aussi les atteintes à la probité privée dans les relations entre citoyens en faisant l'hypothèse d'un lien entre les deux.

Il ressort de nos analyses des conceptions différentes de la probité publique. Les positions des enquêtés s'organisent autour de 3 axes :

1 - *Le degré de tolérance du favoritisme public et privé* : C'est l'axe qui est nettement le plus discriminant, il oppose :

- ceux qui ont une tolérance élevée à l'égard du favoritisme. Nous dirons qu'ils ont une « conception restrictive » des atteintes à la probité, ils la limitent aux cas de corruption les plus graves ;

- à ceux qui réproouvent le favoritisme. Nous dirons qu'ils ont une « conception extensive » de la probité qui considère le favoritisme (public et privé) comme une atteinte à l'ordre public.

2 - *Le jugement sur le niveau de corruption des élus, des dirigeants et des institutions et leur évolution dans le temps*. Il oppose ceux qui l'estiment élevé à ceux qui le jugent faible ou en régression.

3 - *Qui sont les corrupteurs ?* La contribution de cet axe est faible, mais il pointe une dimension importante qui se retrouvera dans la typologie des répondants. Les enquêtés se distinguent selon qu'ils désignent les milieux économiques et financiers comme principaux acteurs de corruption, ou bien qu'ils stigmatisent le népotisme et le clientélisme de proximité.

Une classification des répondants a été construite en fonction des coordonnées de chaque individu sur les trois axes. Elle a permis de dégager quatre types de position.

Type	Fréquence	%
1 – Tolérant optimiste	526	25,9
2 – Réprobateur réaliste	292	14,4
3 – Pragmatique Inquiet	711	35,1
4 – Dénonciateur	499	24,6

Les perceptions sociales à l'égard des atteintes à la probité se différencient principalement à partir de deux dimensions :

1 - Le degré de tolérance ou de réprobation à l'égard du favoritisme

2 - Le niveau perçu (fort ou faible) d'atteinte à la probité publique

	Degré de corruption perçue FAIBLE	Degré de corruption perçue FORT	
TOLERANCE ELEVEE	Type 1 Tolérant optimiste 25,9%	Type 3 Pragmatique inquiet 35,1%	61%
REPROBATION ELEVEE	Type 2 Réprobateur réaliste 14,4%	Type 4 Dénonciateur 24,6%	39%
	40,3%	59,7%	

Deux éléments principaux de conclusion se dégagent :

Les attitudes à l'égard de la probité publique sont bien diversifiées.

* Seuls un quart des répondants condamnent fortement les différentes formes d'atteinte à la probité (type 4),

* les _ en tolèrent à des degrés divers certaines formes : soit parce qu'ils les jugent de faible importance (type 1), soit parce qu'ils relèvent d'une nécessité structurelle (le système marche ainsi) (type 2), soit parce qu'ils sont ambivalents, condamnant le principe, mais tolérant la débrouille individuelle (type 3).

2 – ce niveau de tolérance ne porte pas bien sûr sur des cas de corruption avérées (légalement punissables), mais sur des arrangements, des recherches d'avantage, des contournements de procédure, sur de la « corruption grise ». Cela conduit à relativiser les jugements globaux sur la forte condamnation apparente de la corruption.

3 – Cette typologie a été caractérisée de façon socio-démographique par la contribution de J. Chiche et B. Cautres. Il en ressort que le groupe T1 (tolérants) regroupe des personnes plutôt qualifiées et professionnellement insérées, se disant proches des partis de gouvernement, surtout de droite mais aussi de gauche. A l'opposé le groupe T4 (dénonciateurs) regroupe des personnes peu qualifiées, peu ou pas insérées professionnellement. Elles se disent proches des partis protestataires (extrême droite et extrême gauche). Enfin, les groupes T 2 et 3 sont plus composites, plus qualifiés et insérés dans le T2 (R Réprobateur) que dans le T3 (R Pragmatique).

Nous pensons avoir ainsi pu montrer que la relation entre acteurs politiques et citoyens est une relation fragile, souvent peu normée « corruptible » en quelque sorte.

Cette tolérance relativement élevée en France à l'égard des arrangements, des combines est confirmée en partie par les résultats de l'enquête ESS.

Un premier ouvrage collectif à paraître en 2008 synthétisera les principaux résultats de cette enquête quantitative. Des communications ont été faites dans plusieurs congrès internationaux (cf liste à la fin de ce chapitre dans la rubrique « valorisation »).

Une deuxième série d'exploitation statistique est programmée à la fin 2007 sous la responsabilité de Guy Michelat et Viviane Le Hay qui visera à approfondir les démarches typologiques déjà réalisées par l'utilisation d'une méthode de « typologie hiérarchique ».

Préparation d'une enquête comparative européenne

Nous avons commencé à monter un réseau européen afin de préparer une enquête comparative. Un groupe est aujourd'hui constitué avec pour l'instant six équipes de recherche universitaires : Allemagne (Université de Brême), Belgique (Université de Louvain), Italie (Université de Turin), Suisse (ODVP, Bellinzona), Pays bas (Université de Rotterdam), Portugal (Université de Lisbonne), Bulgarie (Université de Sofia).

Trois séminaires de travail commun ont été tenus : à Paris (avril 2006), Manchester (mars 2007) et Paris (mai 2007).

Un projet a été déposé en réponse à l'axe du 7° PCRD sur « la citoyenneté européenne » ; « *Corruption and Democracy in Europe: Public Opinion and Social Representations* ». Il est pour l'instant retenu dans les discussions du round final (note obtenue 11/15)

II° PARTIE – Les approches en termes de pensée politique

Cette partie du programme a eu deux dimensions : une réflexion historique et théorique sur les notions de dignité, probité en politique (I) et l'analyse d'un scandale spécifique celui « des décorations » (III° République) et de ses impacts politiques, sociaux et juridiques.

I - Dignité, probité, corruption en politique, approches historiques et théoriques.

Une journée d'étude inscrite dans le cadre du projet majeur du laboratoire a eu lieu le 23 novembre 2006 sur le thème « *Dignité, probité, corruption en politique, approches historiques et théoriques* ». Les dimensions principales de ces contributions étaient constituées d'approches philosophiques, théoriques, historiques et comparatives sur la définition de la corruption et de la probité ainsi que sur les mécanismes institutionnels de lutte contre la corruption.

Robert Descimon (E.H.E.S.S.) (« Heurts et malheurs de la notion traditionnelle de dignité en France au XVIIe siècle ») a présenté une analyse de l'évolution sémantique et des pratiques juridiques dans la France de l'époque classique.

Thierry Ménissier (Université P. Mendès-France, Grenoble 2) a présenté une méthode de recensement des travaux sur la corruption en politique ainsi qu'une analyse philosophique des concepts taxinomiques, notamment en partant du républicanisme, de Machiavel, de Montesquieu.

Antoine Vergne (Freie Universität, Berlin) (« Le paradoxe de l'abandon du tirage au sort dans la lutte contre la corruption, et les perspectives d'un renouveau ») a présenté une comparaison des données contemporaines de recours au tirage au sort en tant que moyen de lutter contre la corruption, soit dans la pratique d'élections de personnes et de groupes, soit dans l'allocation de ressources (logements).

Gil Delannoi (FNSP, Cevipof) (« Dignité et neutralité, réflexion sur une typologie du tirage au sort ») a proposé une esquisse de typologie sur les différents usages du tirage au sort (sondage, élection, allocation) et de ses justifications, parmi lesquelles la lutte contre la corruption et l'intrigue joue un rôle important. Le tirage au sort paraît même une institution neutralisante dans ce contexte, donc facteur de probité, soit institutionnel, soit en tant que partie d'une utopie égalitaire.

En contraste, Lucien Jaume (CNRS, Cevipof) (« Un exemple, au XIX^e siècle, du débat récurrent sur les "incompatibilités" ») a retracé philosophiquement et historiquement un débat important sur la corruption dans le cadre d'un régime représentatif.

Sur les rapports entre pouvoir politique et pouvoir judiciaire, Carlo Invernizzi Accetti (Université Columbia, New-York) (« 'Mains propres' et 'Les mains sales' : question morale et inquisition politique dans l'Italie contemporaine ») a présenté les éléments historiques de la grande opération « mani pulite » qui a ébranlé le système politique italien puis proposé des interprétations d'ordre systémique et anthropologique à ce phénomène.

La discussion d'ensemble a permis de définir des points d'appui théoriques et historiques communs à l'ensemble des participants. Les différentes contributions ont fait ou feront l'objet d'une publication mais celle-ci est dispersée.

II – Aux origines du trafic d'influence : la République et le scandale des décorations

Nous avons choisi de nous pencher sur le scandale dit « des décorations », affaire qui agite la France d'octobre 1887 au milieu de l'année 1888 dans la mesure où la III^e République a été un moment particulièrement important de débats sur la probité publique, ses contours et les moyens de mieux la garantir. Le scandale des décorations est un

moment de controverse politique intense qui a été jusqu'ici peu étudié, même par les historiens. Plusieurs dimensions sont à souligner : 1° ses conséquences politiques (au nombre desquels il faut citer prioritairement la démission du président Grévy le 2 décembre et le renforcement du boulangisme) ; 2° le rôle de la presse et la frénésie des camelots dans l'amplification du débat public ; 3° les conséquences législatives de l'affaire puisque le 4 juillet 1889 est votée une loi complétant l'article 177 du Code pénal²⁸. Cette dernière crée l'incrimination de trafic d'influence qui s'ajoute à celle de corruption (quelle soit active ou passive) ; 4° enfin, la carrière politique du principal responsable Daniel Wilson (1840-1919), gendre du président Jules Grévy qui apparaît après coup comme un acteur insubmersible, il demeure député de Loches et aura une remarquable longévité politique malgré diverses affaires judiciaires²⁹. La multiplicité des accusations dont il a été l'objet, ses passages devant la justice (voire ses condamnations) n'ont pas ruiné la carrière politique de celui qu'Edmond de Goncourt a défini comme un « maniaque de la prévarication ».

Un travail important de dépouillement d'archives a été réalisé par Frédéric Audren (juriste et historien) et une analyse d'ensemble de cette affaire dans ses implications politiques, sociales et juridiques est en cours avec Pierre Lascombes.

Une première communication a eu lieu (Lyon, 28 mars 2007 - UMR CNRS Lahra et Triangle) : « Aux origines du trafic d'influence : la République, le gendre et le scandale des décorations », *La fabrique de l'honneur, Les médailles et les décorations en France (XIX-XX siècles)*

III° PARTIE – Les approches de politique publique politique

Cette troisième partie du « projet majeur Probité » se décline en deux grands axes : d'une part les représentations sociales des moyens de lutte contre la corruption (I), d'autre part la réforme des marchés publics et leur impact en termes de probité.

I - Les moyens de lutte contre la corruption

Une partie de l'enquête quantitative présentée plus haut porte sur les représentations des moyens de lutte contre la corruption. Trois grands types de question sont concernés :

- tout d'abord des questions portant sur les institutions de lutte contre la corruption et la confiance qui leur est accordée. Il est significatif d'observer que la création d'organismes spécialisés (agence, secteur administratif spécialisé) suscite peu d'adhésion. Une grande majorité de citoyens considère que les institutions classiques (police, justice) sont les plus à même d'avoir une action efficace. De même les médias que l'on s'attendrait à être perçus comme ayant un rôle décisif en ce domaine, ne se voient attribuer qu'une place secondaire ; ce résultat correspond à l'image globalement négative de cet acteur relevé par l'enquête et en particulier sa porosité à la corruption.
- ensuite des questions portent les sanctions qui seraient les plus efficaces dans ce domaine. De façon congruente avec les réponses précédentes, ce sont les sanctions pénales qui suscitent le plus d'adhésion. Cependant les sanctions touchant la carrière politique (inéligibilité) rencontrent un certain écho ;
- enfin, des questions portent sur les pratiques de « whistleblowing » (dénonciation à une autorité). Ce moyen de lutte qui a d'abord été développé en entreprise est aujourd'hui

²⁸ Essentiellement l'article 433-1 (trafic d'influence actif) et article 432-11 CP (trafic d'influence passif)

²⁹ En 1869, D. W. bat le député Ernest Mane député de la 3^e circonscription et maire de Tours. Réélu en 1871. Député de Loches (Indre-et-Loire) en 1876, réélu en 77, demeure député jusqu'en 1889. Réélu député en 1893 et 1898.

promu par des organisations internationales. Il s'agit d'une pratique très controversée, ce que confirme notre enquête où elle est globalement repoussée, considérée autant comme dangereuse que peu efficace.

Une analyse approfondie est en cours afin de mettre en relation les résultats de ces variables avec les principales caractéristiques des répondants, ainsi qu'avec leurs attitudes générales en termes de confiance à l'égard des institutions, ainsi qu'avec leur mode de définition et de perception de gravité des atteintes à la probité.

II - Marchés publics, corruption et gouvernance dans la région parisienne, normes et action publique

Ce projet se trouve à l'intersection de deux groupes de recherche à Sciences Po : le cadre du pôle « villes/métropolis/cosmopolis » et le projet « probité publique » du Cevipof. Il s'agit dans le cadre plus large des analyses sur les « Gouvernances des économies locales en Europe » de réfléchir aux questions de corruption et de clientélisme, comme l'une des régulations qui participe à la structuration de modes de gouvernance urbaine.

A partir d'une problématique définie en termes de normes et d'instruments de la régulation de l'action publique, Patrick Le Gales et Pierre Lascoumes, ont développé une recherche sur la politique des marchés publics et la politique de construction du logement. Ce sont deux domaines marqués par des conflits normatifs majeurs sur l'intérêt public, la probité, l'efficacité ou la priorité sociale, de légitimité, et des interactions dans la durée entre gouvernement central, gouvernement local, Cour Régionale des comptes, patrons de PME, grandes entreprises de services urbains et juges. Sur le volet marchés publics, la recherche a pour objet l'analyse des origines, des controverses, des conflits normatifs autour de la législation sur les marchés publics et ses évolutions au cours de la dernière décennie. Elle s'appuie sur les débats parlementaires, les débats dans les revues juridiques, l'analyse des projets des gouvernements, le débat public, les contributions de différents groupes d'intérêt, les réactions des juges. L'analyse de la politique de construction du logement, dans un contexte de désengagement de fond de l'Etat et de relance régulière, met l'accent sur les conflits normatifs entre libéralisation et problèmes des catégories. Ce travail s'appuie non seulement sur les interactions entre différents acteurs mais aussi sur le choix des instruments d'intervention qui révèlent les nouvelles régulations de l'action publique. Les deux domaines sont croisés sur un même terrain particulièrement marqué par la fragmentation politique et la puissance des intérêts économiques, au sein de laquelle la multiplication des acteurs et les incertitudes sur les hiérarchies sont particulièrement sensibles : la région Île-de-France.

Ce projet a donc pour objet empirique les interactions entre collectivités locales, représentants de l'Etat, acteurs économiques (en particulier les firmes, PME et grandes entreprises), et autorités judiciaires (Chambre Régionale des Comptes et Justice pénale) sur une période de 10 à 20 ans. La décentralisation impose progressivement sa logique, la région Île-de-France se banalise, et comme la région recouvre assez bien le gros de la région urbaine, la région fait office de gouvernement métropolitain en formation (Estèbe, Le Galès, 2003). L'imbrication institutionnelle est sans doute plus inextricable en Île-de-France qu'ailleurs car tous les pouvoirs sont urbains. Ils jouent tous sur le même terrain même si les échelles sont différentes. Les institutions politiques sont interdépendantes, condamnées à coopérer puisqu'elles ne peuvent pas feindre de s'ignorer et que nul ne dispose d'une position éminente lui conférant la qualité de *primus inter pares*. Les enjeux en termes de marchés publics et de construction de logement y sont particulièrement saillants. La pression sur le logement est particulièrement vive et les constructions neuves y sont plus importantes

qu'ailleurs en France compte tenu de l'échelle. Par ailleurs, les juges se sont avérés particulièrement actifs en Île-de-France et les questions de marchés publics ont été au centre des activités de la Cour Régionale des Comptes et des tribunaux. Il s'agit donc d'un terrain riche pour nos deux politiques

Nous avons déjà mené plusieurs opérations de recherche :

- la création d'une base de données et la reconstitution des carrières des promoteurs immobiliers opérant dans la région Ile de France depuis le milieu des années 1980. L'analyse des stratégies et des transformations considérables qui ont affecté le milieu des promoteurs immobiliers (Julie Pollard). Données sur la construction de logement en Ile de France.

- Nous avons réussi, non sans mal, à obtenir la mise à disposition de toutes les lettres originales d'observation de la chambre régionale des comptes depuis 1987) (et non pas la partie partielle mise en ligne depuis cinq ans). Nous avons mis en forme ce matériau considérable dans une base de donnée substantielle qui comprend notamment tous les types de problèmes relevés dans les marchés publics et tous les acteurs concernés depuis deux décennie. Nous avons analysé ce matériau (avec Odette Hatto comme assistante de recherche).

- Nous avons commencé la dernière phase : une centaine d'entretiens qui reste à faire avec Entreprises dans le secteur de la construction, promotion, OPAC, SEM, Offices HLM, SA HLM, DDE, préfecture, élus locaux, fonctionnaires locaux...

- Enfin, en parallèle, nous menons l'analyse des débats parlementaires et des débats juridiques concernant la législation sur les marchés publics

Une centaine d'entretiens prévus avec des entrepreneurs du BTP, des promoteurs, des responsables « travaux publics » de collectivité locale, des magistrats, des spécialistes du droit public des marchés...

Financement du programme Probité

Trois financements extérieurs ont été obtenus :

- 1 - un projet soumis à l'ACI « Normes de l'action publique » (2005-2007) a été obtenu.
- 2 - un projet soumis à l'ACI « Territoire et régulation politique » (2006-2008)
- 3 - un projet soumis à l'appel d'offres « Blanc » ANR (2006-2008)

L'autre partie du financement est fournie par la Fondation nationale des sciences politiques.

IV ° Partie - Valorisation de la recherche et projets

Organisation de conférences

- *Corruption et démocratie, Elus et citoyens, une relation corrompible* - Colloque international organisé par le CEVIPOF, Sciences-Po Paris, 19-20 octobre 2006

- Préparation du projet européen *Integrity and Citizenship in the European Union*, CEVIPOF Sciences Po Paris, 3-5 mai 2007.- ECPR, organisation de trois panels avec J. Newell et O. Mazzoleni, *Section 27 : Corruption and Democracy in Europe: Public Opinion and Social*, PISE, 6-7 septembre 2007.

Communications à des congrès

- 25 avril 2006 - "Political corruption in France, whistleblowers'role and competences", *ECPR Joint Sessions of Workshops*, International Anti-Corruption Movement Workshop, Intercollege, Nicosia.
- 6 -10 September 2006 – "Political profession & political corruption in France, a study of the social representations', *EGPA Conference 2006, Study Group on Ethics and Integrity of Governance*, Università Commerciale Luigi Bocconi, Milan.
- 20 janvier 2007 – « Expérimentation de scénarios avec split dans l'étude de la perception de la corruption » (avec Nonna Meyer), *Les méthodes expérimentales dans les sciences sociales*, Colloque AFSP-Gael, Ceraps, Cevipof.
- 29-31 Mars 2007 - « French Ambiguities regarding the definition of corruption" conference sur *Corruption and Democracy in Europe: Public Opinion and Social Representations* Salford University, Manchester, Grande-Bretagne.
- 21-23 March 2007 - *Political profession & political corruption in France. A study of the social representations*, Transatlantic Workshop: Ethics and Integrity, University of Maryland at College Park, Washington DC.
- 14-16 Juin 2007 - *French's ambiguities regarding the definition of corruption*, Conference on social representations of political corruption, ISCTE, Lisbonne.
- « Conception de la fonction politique et des atteintes à la probité dans le jugement des citoyens ordinaires », *Congrès AFSP, Atelier 11* « Comment les citoyens pensent-ils le politique ? », 7 septembre 2007.

Publications

Philippe Bezes, Pierre Lascoumes, « Percevoir et juger la politique, enjeux et usages des enquêtes sur les représentations des atteintes à la probité publique », *Revue française de sciences politiques*, 2006, 55, pp. 757-786.

Pierre Lascoumes et al., *Les Français et la corruption politique, des représentations ambiguës*, Phase I analyse quantitative, Rapport Cevipof, ACI « Normes », février 2007

Pierre Lascoumes et Odette Tomescu-Hatto, « French's Ambiguities Regarding the Definition of Corruption », *Perspectives on European Politics and Society*, Vol.9, No.1, January, 2008 (à paraître)

Philippe Bezes, Pierre Lascoumes, « L'espace normatif des atteintes à la probité ; classer et argumenter », *Année sociologique*, 2008 (à paraître).

Bruno Cautrès, Jean Chiche, Pierre Lascoumes, Viviane Le Hay, « Les définitions concurrentes des atteintes à la probité », article soumis à la *Revue française de sociologie*.

Projets 2008-2012

Vu l'ampleur du sujet et la diversité des matériaux recueillis il est évident que nous ne sommes qu'au milieu du gué ... :

- des publications sont à poursuivre sur l'exploitation de la partie quantitative, un article est en cours pour la *Revue française de sociologie* (avec B. Cautrès et J. Chiche), d'autres sont à venir. Un livre collectif sera basé sur les contributions au colloque de fin 2006.
- le rapport final pour l'ANR doit être réalisé pour mars 2008 qui comportera les résultats de l'analyse de typologie dynamique réalisée par G. Michelat
- les deux parties qualitatives seront exploitées de deux façons : d'une part en elles-mêmes pour la mise en valeur de leurs apports spécifiques (rapport ordinaire aux élus et politique pour les monographies ; relation entre morale ordinaire et morale politique pour les focus) ; d'autre part, elles seront l'occasion d'une mise à l'épreuve des

résultats de l'enquête quantitative, ce qui sera amorcé dans le rapport ANR de 2008. P. Lascoumes en tirera un ouvrage de synthèse en nom propre.

- Enfin, le programme « politique publique » est celui qui est le moins avancé, nous en sommes à la collecte et l'analyse primaire des données (observations de Chambres régionales des comptes). Ce travail sera achevé et valorisé par des publications dans les quatre ans à venir.

II.2.1.a. ARTICLES DANS DES REVUES INTERNATIONALES AVEC COMITE DE LECTURE

- ❑ D'octobre 2003 à octobre 2007, **près de 50 articles** ont été publiés dans des revues internationales avec comité de lecture
- ❑ Cela représente **près d'un tiers** des articles publiés dans des revues avec comité de lecture et **près d'un sixième** de l'ensemble des articles publiés (toutes revues confondues)

II.2.1.b. ARTICLES DANS DES REVUES NATIONALES AVEC COMITE DE LECTURE

- ❑ D'octobre 2003 à octobre 2007, **près de 115 articles** ont été publiés dans des revues nationales avec comité de lecture
- ❑ Cela représente **près de la moitié** des articles publiés (toutes revues confondues)

II.2.2. ARTICLES DANS DES REVUES SANS COMITE DE LECTURE

- ❑ D'octobre 2003 à octobre 2007, **environ 140 articles** ont été publiés dans des revues sans comité de lecture

II.2.3. CONFÉRENCES INVITÉES

- ❑ D'octobre 2003 à octobre 2007, les chercheurs du CEVIPOF ont réalisé **plus de 250 conférences invitées**, partout dans le monde
- ❑ Environ **1 conférence sur 2** a eu lieu en Europe
- ❑ Environ **1 conférence sur 6** a eu lieu aux Etats-Unis ou au Canada

II.2.4.a. COMMUNICATIONS AVEC ACTES INTERNATIONALES

- ❑ D'octobre 2003 à octobre 2007, les chercheurs du CEVIPOF ont réalisé **près de 180 communications avec actes partout dans le monde**
- ❑ Cela représente **la moitié des communications avec actes**

II.2.4.b. COMMUNICATIONS AVEC ACTES NATIONALES

- ❑ D'octobre 2003 à octobre 2007, les chercheurs du CEVIPOF ont réalisé environ **160 communications avec actes en France**

II.2.5. COMMUNICATIONS SANS ACTES

- ❑ D'octobre 2003 à octobre 2007, les chercheurs du CEVIPOF ont réalisé **environ 80 communications sans actes** partout dans le monde
- ❑ **Plus d'1 communication sur 3** a été réalisée à l'étranger.

II.2.6. OUVRAGES SCIENTIFIQUES (ET CHAPITRES)

- ❑ D'octobre 2003 à octobre 2007, **plus de 360** ouvrages scientifiques (ou chapitres) ont été publiés
- ❑ Cela représente **près de 85%** de l'ensemble des ouvrages (ou chapitres) publiés et **près de 40%** de l'ensemble des publications rédigées par les chercheurs du CEVIPOF.

II.2.7. OUVRAGES DE VULGARISATION (ET CHAPITRES)

- ❑ D'octobre 2003 à octobre 2007, **65 ouvrages de vulgarisation** (ou chapitres) ont été publiés.

II.2.8. DIRECTIONS D'OUVRAGES ET DE NUMEROS SPECIAUX

- ❑ D'octobre 2003 à octobre 2007, les chercheurs du CEVIPOF ont dirigé **56 ouvrages collectifs ou numéros spéciaux** (soit deux fois plus que sur la période 1999-2003)
- ❑ Soit **plus de 10 directions d'ouvrage par an**.

II.2.9. AUTRES PUBLICATIONS (LITTERATURE GRISE, RAPPORTS, COMPTES RENDUS D'OUVRAGES, PUBLICATIONS EN LIGNE, WORKING PAPERS, TRAVAUX AUDIOVISUELS)

- ❑ D'octobre 2003 à octobre 2007, les chercheurs du CEVIPOF ont réalisé **environ 130 "autres" publications**.

II.2.10. AUTRES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

- D'octobre 2003 à octobre 2007, les chercheurs du CEVIPOF ont participé à plus de **20 réseaux de recherche à travers le monde**
- Dans la même période, ils ont été invités dans **près de 30 universités dans le monde**, souvent pour des périodes de plus de 2 mois.
- Dans la même période, ils ont dispensé **plus de 50 enseignements différents** dans des universités étrangères ou des programmes internationaux.

II.2.11. INFORMATION ET CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

- D'octobre 2003 à octobre 2007, les chercheurs du CEVIPOF sont intervenus dans **près de 280 conférences, débats, salons**, etc.
- Dans la même période, ils se sont exprimés **plusieurs centaines de fois** dans des média locaux, nationaux et internationaux (tous supports)
- Dans la même période, le CEVIPOF a organisé **31 séances des Lundis** du CEVIPOF (4 saisons) et **14 séances des Matinées** (événement créé en 2005).

II.2.12. VALORISATION

- D'octobre 2003 à octobre 2007, les chercheurs du CEVIPOF ont initié et / ou participé à **plus de 50 contrats de recherche** (dont **plus des 2/3** sont "portés" par le laboratoire).
- **Près d'1 contrat sur 3 a été conclu avec l'Union européenne** (Vème et VIème PCRDT)
- **A plus de 90 reprises**, les chercheurs du CEVIPOF ont été nommés **experts ou consultés** sur de nombreuses questions politiques et sociales.
- Ils ont organisé (ou co-organisé) **plus de 100 colloques** en France et dans le monde.
- Enfin, ils font partie du comité éditorial ou de rédaction de **plus de 70 revues scientifiques** dont près des 2/3 sont d'importantes revues étrangères.

II.3. PROJET SCIENTIFIQUE POUR LA PÉRIODE 2009-2012

Pour les quatre années à venir, indépendamment de la continuation des recherches personnelles et collectives exposées largement dans le bilan des activités de recherche du laboratoire, la communauté de recherche qu'est le CEVIPOF a choisi de privilégier trois axes de recherche qui seront au cœur de notre projet scientifique en espérant qu'autour de ceux-ci se dégagent des dynamiques associant d'autres laboratoires de Sciences Po et au-delà. Pour les années 2007-2011 les trois axes transversaux dégagés sont les suivants :

- Comment concevoir et saisir les temporalités du vote ?
- La dimension politique des inégalités socio-économiques
- La recomposition de l'Etat dans les sociétés contemporaines

1. Comment concevoir et saisir les temporalités du vote ?

Les années 2006 et 2007 ont été fortement marquées, au CEVIPOF, par la réalisation de plusieurs dispositifs d'une ampleur exceptionnelle : on peut véritablement parler d'un saut quantitatif et qualitatif très important par la réalisation du *Baromètre politique français*, du *Panel électoral français de 2007*, des enquêtes *par panel online* et du *module français de l'enquête internationale CSES* (cf. bilan). Les moyens mis en œuvre par le CEVIPOF, dans le cadre de différents partenariats (le ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire ou l'ANR par exemple), ont fait passer au laboratoire un cap en matière de capacité à conduire simultanément plusieurs dispositifs de grande ampleur. La période qui s'ouvre à présent doit permettre de relever un double défi : amplifier la valorisation de toutes ces données, notamment autour de la problématique des temporalités du vote d'une part ; d'autre part se servir de toute l'expérience ainsi accumulée pour encore mieux préparer les futures échéances et enquêtes.

1.1. Les temporalités du vote : un cadre général d'analyse

Les scrutins de 2002 et le « coup de tonnerre » du 21 avril ont apporté la démonstration éclatante que le rapport des électeurs au temps (par exemple à travers les choix partisans, les identifications partisanses) s'est transformé. Cinq ans après, ce « coup de tonnerre » peut être mis en perspective : il n'était pas un « accident », mais s'inscrivait, en dehors des contingences sur l'éclatement de l'offre électorale, dans une séquence qui a connu un nouveau soubresaut important le 29 mai 2005 avec le rejet du traité constitutionnel européen. Comprendre les logiques politiques et sociologiques à l'œuvre dans cette séquence pose à la sociologie électorale française un ensemble de défis majeurs, tant du point de vue de ses concepts que de ses outils d'analyses. La distance, même la défiance, des électeurs français vis-à-vis de leurs élus et du système politique dans son ensemble, le fort pessimisme dans l'avenir qui semble caractériser un électorat confronté à un chômage de masse qui perdure, à des recompositions de l'action publique sous l'effet de l'intégration européenne et des flux économiques de la mondialisation, accentue le besoin d'une véritable programme de recherche questionnant les modèles explicatifs du vote et leur rapport aux différentes temporalités du vote. Parmi les directions de recherche possibles, nous souhaitons emprunter en effet au cours de la période 2007-2011 la voie des « temporalités » du vote sur laquelle une table ronde a été organisée lors du Congrès de l'AFSP de Toulouse (sous la direction de Bruno Cautrès et Pascal Perrineau).

On peut analytiquement découper la décision électorale en trois temps : le temps long des socialisations politiques, qui replace la décision électorale dans les itinéraires politiques et sociaux de longue durée et qui s'expriment dans les grands clivages socio-politiques et leurs lentes évolutions ; le temps court des campagnes électorales et des moments de politisation sous l'effet des messages que les acteurs politiques envoient aux électeurs ; enfin, le moment de la décision électorale elle-même, où l'électeur arbitre entre plusieurs préférences pour décider de son comportement. Si ce découpage en temporalités a une valeur heuristique et s'il ne s'agit pas ici d'imposer une vision d'un « tunnel de causalité » temporel similaire à celui du paradigme de Michigan, la tripartition proposée du temps électoral ne signifie pas que les clivages sociopolitiques soient donnés de façon structurelle et qu'ensuite interviendraient des enjeux dont la hiérarchisation seule pourrait évoluer.

Nous faisons nôtres les remarques de Jacques Gerstlé, rendant compte, pour la Revue française de sociologie, du « *Nouveau désordre électoral* » : il observe alors que les analyses proposées dans l'ouvrage repose sur une division du travail intellectuel discutable : « Le poids des enjeux et l'analyse des clivages ont tendance à être examinés d'un point de vue synchronique, peut-être pour faciliter les comparaisons post-électorales, alors que la dynamique des choix est dédiée au diachronique de court terme (...). Il y a là (...) une imperfection qui résulte de la représentation de séquence électorale caractérisée par une sorte de division du travail : les enjeux et les clivages sont donnés ; les choix sont construits ». Jacques Gerstlé fait très justement remarquer que dans une campagne électorale « tout bouge et pas seulement les électeurs ». « Les enjeux et les valeurs sont aussi affectés par l'intense travail des entrepreneurs politiques, des médias et des électeurs ».

1.1.1. Une approche renouvelée du temps long

Sur le temps long, les recherches sur les facteurs de la participation politique ont été marquées depuis une décennie par des grandes avancées, grâce à l'étude de l'abstention sous l'angle des « chemins de la participation ». De nouvelles notions ont été proposées, celles de « casual voting », « de vote intermittent », opposées à celle d'« habitual voting ». Certains travaux américains ont même « redécouvert » que, parmi toutes les variables explicatives de la participation, le fait de savoir si un électeur avait voté ou pas lors du scrutin précédent était le plus prédictif d'une participation ou d'une abstention. C'est dire que le temps long continue de faire sentir ses effets sur les électeurs et d'orienter, dans une perspective structurelle sur la formation des clivages, une bonne partie des travaux d'analyse du vote.

Ce rapport de long terme aux élections et à l'acte électoral fait l'hypothèse qu'il s'agit d'attitudes latentes relativement stables même s'il peut y avoir des évolutions au cours de la « carrière » des électeurs. C'est peut-être sous cet angle (plutôt que celui de l'explication immédiate du choix pour le parti A ou B ou le candidat X ou Y) que le poids des « variables lourdes » continue à beaucoup peser sur les comportements, dans la mesure où ces variables permettent non seulement d'expliquer la formation des préférences politiques articulées en termes idéologiques de gauche et de droite, ou bien de rejet durable du système politique, mais aussi la manière de concevoir les élections et le vote. Les analyses « classiques » qui prennent en compte ce rapport des électeurs au temps long et aux socialisations ont donné lieu à toute une tradition de recherche au CEVIPOF, notamment articulée à une conception des attitudes politiques et des valeurs idéologiques comme

dispositions latentes activées ou réactivées par les campagnes électorales. L'intérêt de poursuivre ce type d'analyse du temps long est évident : les travaux du CEVIPOF doivent continuer de s'inscrire dans un suivi, ininterrompu depuis près de 30 ans, des évolutions des grands marqueurs du vote que sont les attitudes politiques et les « variables lourdes ».

Nous pourrions néanmoins tirer profit du contexte des élections de 2007 pour continuer de nous inscrire dans le temps long tout en renouvelant nos façons de le prendre en compte. Il a été dit par plusieurs chercheurs que les élections de 2007 marque une rupture dans la vie politique française³⁰. Au-delà de la posture programmatique du vainqueur de la présidentielle, il semble en effet que cette élection corresponde à un de ces moments de réalignement théorisés par Carmines et Stimson³¹ ainsi que par Pierre Martin³² que ce soit du point de vue de l'offre (renouvellement des cadres et des leaders, bipartisme « à la française »³³, émergence du MODEM) ou de la demande (modification en termes de valeurs des lignes d'opposition gauche/droite³⁴, érosion des alignements sociaux traditionnels, montée de l'indécision, etc.). On est donc en droit de se demander dans quelle mesure n'est pas en train d'émerger de l'ancien « nouveau désordre électoral » un nouvel ordre électoral.

Pour ce faire il est nécessaire d'adopter un autre angle d'attaque du temps long, celui du renouvellement générationnel, celui de la transformation des alternatives politiques, notamment les transformations idéologiques, celui de la transformation des lignes d'opposition tant au sein de l'électorat que dans la compétition inter partisane. Ainsi si l'on prend l'exemple des ouvriers, cible électorale particulièrement disputée en 2007, près d'un tiers sont nés après 1971. Autrement dit, leur socialisation et leur rapport au politique n'ont que peu de chances de correspondre à l'idée du « vote de classe » qui s'appliquait, parfois de manière trop homogénéisante, à leurs anciens. D'une manière générale, la socialisation politique des électeurs nés dans les années 70 n'a que peu à voir avec celle des générations qui les ont précédés. Ce n'est pas un hasard si chez les premiers le placement à gauche ou à droite obéit d'abord à des enjeux sociétaux fondés sur l'attitude à l'égard de l'ouverture plutôt qu'à des enjeux socioéconomiques. La période dans laquelle leur préentrée politique s'est effectuée était marquée par la présence du Front National et des mouvements d'opposition qu'il a suscités.

L'analyse générationnelle est un angle d'attaque indispensable pour saisir le changement sociopolitique mais il faut également prendre en compte les effets de période qui ont marqué soit l'électorat dans son ensemble soit qui ont eu un effet d'interaction sur certaines de ses strates. Il en va ainsi de la montée de la défiance dans l'électorat. Celle-ci n'épargne désormais aucun camp politique ni aucune catégorie sociale, pourtant ses conséquences sur le choix électoral ne sont pas les mêmes selon les individus : on appréhende fort bien la

³⁰ Voir notamment Pierre Martin, « Les élections législatives des 10 et 17 juin 2007 et la situation politique française », à paraître dans *Commentaire*, n° 117, automne 2007 mais aussi Jean-Luc Parodi dans son introduction au numéro spécial de la *Revue française de sciences politiques* « L'élection présidentielle de 2007 : premiers aperçus », 57 (3-4), juin-août 2007, Pascal Perrineau (dir.), *Le Vote de rupture : les élections présidentielle et législatives de 2007*, Presses de Sciences Po, à paraître.

³¹ Edward Carmines, James Stimson, *Issue Evolution: Race and the Transformation of American Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1989

³² Pierre Martin, *Comprendre les évolutions électorales : la théorie des réalignements revisitée*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.

³³ Gérard Grunberg, Florence Haegel, *La France vers le bipartisme ? : la présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007

³⁴ Etienne Schweisguth, « Le trompe-l'oeil de la droitisation », *Revue française de science politique*, 57 (3-4), juin-août 2007, pp. 393-410, Guy Michelat, Vincent Tiberj, « Gauche, centre, droite et vote : permanence et mutation d'une opposition », *Revue française de science politique*, 57 (3-4), juin-août 2007, pp. 369-392

défiante de rupture à travers la montée des comportements protestataires ou abstentionnistes mais elle n'est pas la seule conséquence possible comme le démontre la part d'abstentionnistes dans le jeu théorisé par Anne Muxel et Jérôme Jaffré³⁵. De même, même si les changements des systèmes de valeurs sont des changements progressifs, on ne peut nier les évolutions qu'a connues l'Hexagone. Il en va ainsi des attitudes à l'égard de l'axe libertarien/autoritaire de Kitschelt³⁶ : en moins de vingt ans les soutiens au rétablissement de la peine de mort ont chuté de 27 points passant de 66% en 1988 à 41% en 2007, la part d'électeurs considérant que « l'homosexualité n'est pas une manière acceptable de vivre sa sexualité » est passée de 35% en 1995 à 21%/ Il en va aussi des valeurs socioéconomiques pour lesquels on constate une acceptation progressive dans l'électorat des règles du marché mais non la disparition d'une attitude mesurée voire opposée au libéralisme économique. Ces évolutions normatives ne sont pas sans incidence sur la redéfinition des alignements politiques et donc des votes.

Enfin, on ne peut faire l'économie d'une analyse de long terme des déterminants et des modèles du vote. Dans quelle mesure peut-on identifier encore des effets générationnels et des effets de période ? Pour répondre à ces questions, le CEVIPOF dispose grâce à sa tradition d'enquêtes postélectorales qui remonte désormais à près de trois décennies d'une période d'analyse exceptionnelle, période qui pourra d'ailleurs être mise en regard avec d'autres cas d'analyse comme les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne qui disposent de dispositifs similaires.

1.1.2. Le temps court : une dimension d'analyse à renforcer

De nombreuses recherches soulignent le rôle (dé)mobilisateur des campagnes électorales, avec un accent sur le rôle des partis politiques comme porteurs des préférences idéologiques. Le rôle des médias, comme « passeurs » entre électeurs et offre politique, est également abordé dans cette gamme de recherches. D'une manière plus générale, la sociologie électorale s'est engagée depuis plusieurs années dans une voie de recherche particulièrement dynamique aux Etats-Unis, la question de la formation des jugements politiques et des choix électoraux sous l'effet des campagnes électorales et des stratégies de « communication persuasive » déployées par les acteurs (candidats, partis, voire réseaux d'acteurs).

Tout un ensemble de travaux ont contribué à mettre en question un constat longtemps dominant, à savoir que les flux de communication politique, relayés par les médias, ne contribuaient qu'à activer ou à renforcer des opinions « prédéterminées ». Cette réorientation paradigmatique a été rendue possible grâce à un changement de perspective consistant à moins se focaliser sur les déterminants du choix électoral que sur les processus de traitement de l'information par les électeurs (Conover et Feldman, Lodge et Stroh, Popkin, Rahn, Sniderman, Brody et Tetlock, Zaller). Ces recherches ont mis en lumière les « stratégies cognitives » employées par ceux-ci pour faire face aux informations, les motivations pour s'investir dans leur traitement et les facteurs influençant leur capacité à traiter/hierarchiser/analyser l'information au vu de leurs préférences politiques. Ces travaux sont diversifiés et parfois contradictoires, mais permettent de poser une autre question que celle habituellement posée : non plus seulement qui vote pourquoi et comment, mais

³⁵ Jérôme Jaffré, Anne Muxel, « S'abstenir : hors du jeu ou 'dans le jeu' politique ? », Pierre Bréchon, Annie Laurent, Pascal Perrineau (dir.), *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.

³⁶ Herbert Kitschelt, *The Radical Right in Western Europe: a Comparative Analysis*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1995

comment se forme le choix ?

L'une des questions clef consiste ici à savoir si les opinions des électeurs sur les enjeux relèvent de traits latents et psychologiques stables ou si elles laissent place à de véritables processus de construction du jugement politique, sous l'effet des informations produites pendant la campagne. De quelle manière ces prédispositions ou ces constructions d'opinions influencent le vote ? Peut-on savoir quelque chose sur la capacité de « résistance » des électeurs face à certains arguments et enjeux construits ? De quelle manière articulent-ils leur perception des enjeux ou des thèmes de la campagne électorale et leur perception des partis ou candidats qui soutiennent une mesure donnée ? Par quels processus gèrent-ils le flux d'information et l'exposition à une multitude de messages politiques pendant un période qui, de fait, s'étale sur de nombreux mois conduisant d'une pré-campagne « non dite » à l'élection ? De quelle manière s'opèrent le choix, la sélection, la hiérarchisation des enjeux d'une élection : les électeurs sont-ils « orientables » en dehors des préoccupations de long terme sur l'emploi et le pouvoir d'achat ?

Ces approches du temps « court », souhaitent répondre finalement à une question essentielle : comment, en fonction de leurs préférences plus ou moins structurées et intenses, les électeurs réagissent au temps de la (pré)-campagne ? Certains sont-ils prédisposés à systématiquement voter (et toujours pour le même parti) et d'autres sont-ils plus susceptibles de changer de comportement d'une élection à la suivante en fonction de l'offre électorale et de la dynamique des campagnes ? Sont-ils susceptibles de modifier leurs choix ? Autrement dit, l'influence de la campagne électorale est-elle potentiellement la même pour tous les électeurs ou bien varie-t-elle systématiquement en fonction de variables identifiables ?

Nous souhaitons participer davantage encore à ces débats et confronter nos analyses et instruments d'observation à ces questions. On peut remonter l'analyse de ces importantes évolutions des modèles explicatifs et des indicateurs à la publication, en 1993, de deux chapitres du *State of the discipline* édité par Ada Finifter et qui rendent compte d'une nouvelle donne des études électorales aux Etats-Unis : « *The not so simple act of voting* » de Russell Dalton et Martin Wattenberg et « *The new look in Public Opinion Research* » de Paul Sniderman. Il y est dit l'épuisement des modèles traditionnels du vote (« vote de classe », paradigme de Michigan) mais aussi la nécessaire réévaluation des outils d'analyse traditionnels et particulièrement des enquêtes électorales classiques comme les *American National Election Studies*. Dalton et Wattenberg plaident pour une meilleure prise en compte du vote comme processus cognitif et donc comme décision, avec une attention particulière portée aux facteurs de court terme que constituent les campagnes électorales. Sniderman insiste quant à lui sur la nécessité de prendre l'électeur dans sa dimension « d'acteur cognitif » et sur une attention plus forte aux méthodes expérimentales dans l'étude des interactions entre l'individu et son contexte, entre ses prédispositions en termes de valeurs et de préférences de politiques publiques et la question à laquelle il lui est demandé de répondre qu'elle soit un vote ou une question de sondage. Depuis la sociologie électorale américaine a encore continué d'évoluer très fortement tant du point de vue des outils (*multi-investigator survey* et surtout la création des *National Annenberg Elections Surveys*³⁷, des sondages en continu permettant de saisir les effets campagne des présidentielles de 2000 et

³⁷ Voir Daniel Romer, Kate Kenski, Paul Waldman, Christopher Adasiewicz and Kathleen Hall Jamieson, *Capturing Campaign Dynamics: the National Annenberg Election Survey, Design, Method and Data*, Oxford, Oxford University Press, 2003.

2004) que des modèles. Ainsi les progrès les plus notables touchent au débat autour des rationalités du vote³⁸, à la prise en compte des médias dans l'implication ou la non-implication des citoyens dans la politique³⁹ ou dans leur incidence dans la dimension sociotropique du vote⁴⁰ mais également dans la construction de la décision électorale dans les campagnes et leur interaction avec les dispositions de long terme des électeurs⁴¹.

Une autre dimension d'analyse ressort de l'école britannique du vote, celle des réseaux d'interconnaissance, du milieu social et géographique dans lequel baigne l'électeur⁴². Il s'agit ici alors de saisir l'électeur comme un acteur en réseau. Cette conception élargit l'approche traditionnelle de l'électeur saisi dans son contexte socio-économique et territorial. Tout comme au Etats-Unis, cette approche a vu se développer des instruments d'investigation empirique spécifiques, notamment à travers des enquêtes électorales « multi-niveaux ».

Face à ces débats qui traversent la communauté internationale de la sociologie électorale, le CEVIPOF n'est pas en reste tant par le renouvellement de ses approches empiriques (recours à l'expérimentation dans les enquêtes démocratie en 2000 et RAPFI en 2005, développement des panels électoraux français de 2002 et 2007, Baromètre politique français) que théoriques⁴³. Cette approche devrait rester bien évidemment au cœur des problématiques privilégiées parmi les travaux du CEVIPOF.

1.1.3. Le temps de la décision électorale : prolonger nos analyses de panel

La période qui s'ouvre va nous permettre de rapidement tirer parti du Panel électoral de 2007 dans une perspective d'analyse des dynamiques de court terme de formation des choix électoraux. Un livre est d'ores et déjà en chantier, dirigé par Bruno Cautrès et Anne Muxel sur « La décision électorale : comment les électeurs forment leurs choix », à paraître fin 2008. Ce livre part d'un constat : contrairement à l'univers de la science politique anglo-saxonne, l'utilisation des panels dans l'analyse électorale est restée jusqu'à une date récente relativement marginale en France. Le CEVIPOF en 2002 comme en 2007 a remédié à cette lacune en adjoignant aux enquêtes post-électorales classiques réalisées lors des présidentielles des protocoles d'analyse longitudinale permettant le suivi des mêmes électeurs au cours des séquences électorales allant de la présidentielle aux législatives. Le PEF 2002 comme le PEF 2007 permettent ainsi la reconstitution des trajectoires électorales au sein d'échantillons consistants d'électeurs (n=1417 en 2002 et n=1846 en 2007) et ainsi

³⁸ Dans les dernières publications d'importance sur la question on peut noter : Arthur Lupia, Mathew McCubbins, Samuel Popkin (eds), *Laments of Reason: Cognition, Choice and the Bounds of Rationality*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, Michale MacKuen, George Rabinowitz (eds), *Electoral Democracy*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2003, Cott Althaus, *Collective Preferences in Democratic Politics: Opinion Survey and the Will of the People*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

³⁹ Markus Prior, *Post-Broadcast Democracy: how Media Choice Increases Inequality in Political Involvement and Polarizes Elections*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

⁴⁰ Diana Mutz, *Impersonal Influence: how Perceptions of Mass Collectives Affect Political Attitudes*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

⁴¹ Henry Brady, Richard Johnston (eds), *Capturing Campaign Effects*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2006, Richard Lau, David Redlawsk, *How Voters Decide: Information Processing during Election Campaigns*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.

⁴² Mark Franklin, Christophe Wleizen (eds), *The Future of Election Studies*, Oxford, Elsevier Science, 2002, auquel on peut ajouter le travail de Alan Zuckerman et de ses collègues (Alan Zuckerman (ed.), *The Social Logics of Politics*, Philadelphia, Temple University Press, 2005 et Alan Zuckerman, Josip Dasovic et Jennifer Fitzgerald, *Partisan Families: the Social Logic of Bounded Partisanship in Germany and Britain*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007).

⁴³ Voir notamment Gérard Grunberg, Nonna Mayer, Paul Sniderman (dir.), *La démocratie à l'épreuve : une nouvelle approche de l'opinion des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, Bruno Cautrès, Nonna Mayer (dir.), *Le nouveau désordre électoral*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.

d'en saisir les mouvements et les mobilités tant au niveau de la participation que des choix de vote opérés entre les différents tours de scrutin. Plus largement, la technique du panel permet de comprendre les ressorts de construction de la décision électorale, qui combinent un ensemble de facteurs sociologiques (les variables lourdes, la socialisation... etc), conjoncturels et contextuels (état de l'opinion, calendrier électoral, offre politique, agenda des enjeux, effets de la campagne...).

Le vote est toujours une réponse à une question ou à un ensemble de questions posées dans le cadre d'une élection donnée, et le panel permet de comprendre comment l'électeur évolue dans ce processus de construction du choix électoral. Quels sont les filtres d'évaluation et de perception permettant d'aboutir au choix électoral et que les électeurs vont mobiliser ? Comment ceux-ci s'articulent-ils entre eux ? Comment se combinent les prédispositions des électeurs et les éléments de contexte propre au temps de l'élection ? Le panel permet de repérer les formes et les moments d'activation et de désactivation de ces différents filtres. Un tel objectif est à la fois ambitieux et difficile à atteindre car nous ne sommes pas complètement familiers d'une approche dynamique du vote.

Il s'agit de cerner le processus de construction de la décision électorale et d'utiliser pleinement la logique d'un panel en donnant la possibilité de saisir les phénomènes de mobilité ou de stabilité dans le temps court d'une séquence électorale et, parce que l'on suit les mêmes individus, d'en identifier les raisons. Méthodologiquement, l'un des avantages importants d'une enquête par panel est de permettre la découverte de relations causales entre les variables puisque l'expérience est à la fois répétée dans le temps et sur les mêmes individus. Cet avantage méthodologique et substantif du panel compense à nos yeux les biais habituels que l'on constate dans ce type d'enquête (mortalité du panel, biais de sélection...).

Ce projet ne s'inscrit donc pas dans la lignée des grands livres collectifs du CEVIPOF écrits dans la foulée des enquêtes post-électorales traditionnelles, ayant surtout pour objectif d'actualiser l'état des savoirs sur les grands clivages socio-politiques et sur les modèles explicatifs du vote en France. Son parti pris est celui d'un objet plus restreint et peut être plus novateur : comment se forment les choix politiques et les décisions électorales ? C'est dans une perspective dynamique, revendiquant que le vote s'inscrit dans une trajectoire et une temporalité, que les rubriques seront conçues et rédigées.

L'ouvrage en cours d'élaboration porte sur une enquête, le Panel électoral de 2007, constitué des quatre vagues d'enquête et donc sur un corpus homogène constitué des 1846 électeurs ayant participé à l'ensemble du protocole. Il a pour unité de temps et de lieu la séquence électorale constituée de quatre tours de scrutin, et de deux élections, la présidentielle et les législatives.

1.2. Un investissement méthodologique renforcé

La réalisation de plusieurs dispositifs d'enquêtes de grande ampleur a permis au CEVIPOF à la fois d'opérer d'importantes évolutions méthodologiques et de mieux mesurer les progrès qui restent à faire. La réalisation du Baromètre politique français en 2006/2007 et du Panel électoral français de 2007 a ainsi permis d'innover en matière de réalisation d'un panel nettement plus étoffé que celui de 2002 ainsi que de tester de nouveaux indicateurs. Tout n'a pas pu être accompli bien entendu et un « retour d'expérience » vis-à-vis de ces dispositifs est nécessaire : nous avons par exemple choisi de privilégier les traits d'image associés aux candidats à l'élection présidentielle et pas les « affects » que leur personnalité

suscite. Autre exemple, nous avons choisi, pour la partie PEF2007, une logique de panel plutôt qu'une logique de « rolling design » : quel avantage en avons-nous tiré ? Les panels constituent l'outil idéal pour établir des relations causales entre les variables : les observations sont à la fois répétées dans le temps et sur les mêmes individus, permettant alors d'éviter les fausses inférences causales qui attribuent à une variable l'effet du contexte, du hasard et de la chance dans l'observation. En d'autres termes le panel « nettoie » les relations entre variables de leur support contingent et temporel. De manière paradoxale c'est en tenant compte de l'effet du temps que l'on peut stabiliser l'analyse des relations causales entre variables. Mais le « rolling design » (interviews quotidiennes de micro-échantillons) permet de suivre de manière plus précise le flux d'événements et d'information auxquels les électeurs sont soumis. Concilier les deux objectifs est difficile, peut-être pas totalement impossible ; quelles conclusions retirons-nous de nos expériences de 2007 sur ce point important ?

Les opérations de recueil et de traitement de données électorales effectuées dans le cadre des élections de 2007 ont sans aucun doute alimenté la réflexion des équipes de recherche sur les déterminants des comportements électoraux et sur les logiques de la décision électorale. Mais l'ampleur des moyens utilisés (enquêtes préélectorales, panel, enquête post-électorale) et la diversité des modes de recueil (face-à-face, téléphone, Internet) ont aussi incité les chercheurs à ouvrir une nouvelle réflexion collective sur des problèmes de nature méthodologique : qualité des échantillons, procédures d'administration, amélioration des questionnaires, perfectionnement des techniques d'analyse des données, intégration des méthodologies qualitatives.

Au sein du CEVIPOF, un groupe de veille méthodologique et substantielle sur les enquêtes électorales va commencer à se réunir, dès la rentrée 2007, pour recenser l'ensemble des problèmes méthodologiques qui devront être considérés dans les années à venir. Ce groupe d'analyse a par ailleurs vocation à élargir sa réflexion au-delà des enquêtes électorales stricto sensu. Il peut représenter un point important de convergences entre les différents grands programmes d'enquête qu'accueille le CEVIPOF (notamment l'Enquête sociale européenne) mais également avec des projets d'enquête quantitative plus ponctuels. La réflexion se développera autour des axes suivants :

- Echantillons et modes d'administration des questionnaires
- Traitement des données
- Gestion des données
- Suivi de la littérature internationale et des innovations conceptuelles en matière d'indicateurs.

Echantillons et modes d'administration des questionnaires

Les données électorales relatives aux élections de 2007 ont toutes été constituées à partir d'échantillons par quotas, en utilisant trois modes d'administration : l'interview en face à face (vague 1 du panel), le téléphone (Baromètre politique français, vagues 2, 3 et 4 du panel et enquête post-électorale) et le réseau Internet (aux mêmes moments que le panel). En aucun cas, par conséquent, n'ont été utilisées des méthodes d'échantillonnage aléatoire. Or il est clair que les normes scientifiques en cours dans les sciences sociales exigent, par principe, des échantillons de type aléatoire. C'est le cas, par exemple de l'enquête European Social Survey à laquelle participe activement le CEVIPOF. C'est aussi le cas d'enquêtes électorales réalisées dans d'autres pays : NES aux Etats-Unis, British Election Studies, par exemple.

Mais en matière d'enquête électorale nous avons toujours jusqu'ici été contraints de renoncer aux procédures aléatoires pour deux raisons majeures : leur coût, bien supérieur aux enquêtes par quotas, et la difficulté de les administrer dans le temps réduit de la campagne électorale (la recherche des personnes sélectionnées aléatoirement allonge beaucoup les durées de "terrain"). L'obstacle majeur dans le cas français réside aussi dans l'impossibilité pour les chercheurs d'avoir accès aux fichiers nationaux gérés par l'INSEE. Ces difficultés nous ont conduit à choisir, pour cette fois, la méthode des quotas mais une réflexion va se développer au sein du groupe « Méthodologie » sur les solutions alternatives. Il faut continuer à explorer la possibilité de tirer au sort des échantillons de bureaux de vote, puis, si nous pouvons disposer de la liste des électeurs de ces bureaux, de sélectionner aléatoirement une partie d'entre eux pour réaliser des entretiens en face à face. Mais bien des points de cette méthode demeurent inexplorés. Le groupe méthodologie va y réfléchir, et si possible, tester à petite échelle (une commune ou un département) sa faisabilité lors d'élections intermédiaires.

L'utilisation, lors de cette séquence électorale, de modes d'administration variés (téléphone, face à face, Internet) nous incite aussi à engager une réflexion sur le meilleur usage de ces différentes méthodes. Les analyses électorales ont montré la convergence des réponses malgré la diversité des terrains : les pourcentages de réponses aux mêmes questions semblent souvent proches. Mais beaucoup de points restent à vérifier : entre face à face, téléphone et panel d'internautes, quelle type d'enquête assure, dans les limites de la méthode des quotas, la meilleure qualité d'échantillon ? La difficulté de réalisation des enquêtes en face à face doit elle nous conduire à choisir par priorité le téléphone ? Quelles conséquences tirer pour nos enquêtes à venir de la généralisation des téléphones mobiles et de l'abandon par beaucoup de foyers des lignes « fixes » ? L'utilisation, pour la première fois à cette échelle d'un panel d'internautes interrogé en parallèle avec les vagues du panel téléphone nous offre aussi un nouveau champ d'expériences : les premières analyses ont montré une grande convergence des données recueillies par Internet avec le panel téléphone. Cette recherche sera poursuivie. Si la fiabilité de ce mode d'administration se confirmait il pourrait conduire, lors de prochaines échéances électorales à tester la méthode du « rolling cross section » c'est-à-dire de l'interrogation quotidienne d'un échantillon constamment renouvelé lors de la phase décisive de la campagne électorale.

Enfin, on continuera à développer et à perfectionner dans les enquêtes à venir les techniques permettant de tester le poids de certains mots ou de certains arguments dans les questionnaires d'enquêtes : des types de formulation différents sont proposés à des sous échantillons, puis l'analyse des données permet de mesurer les écarts dans les réponses dus à ces alternatives.

Traitement des données

Le CEVIPOF a toujours cherché à maintenir et à développer le niveau de ses compétences en matière d'analyse quantitative et qualitative des données. Pour les années à venir, ces capacités continueront à se développer. Les chercheurs qui le souhaitent peuvent choisir soit, de recourir à la collaboration d'ingénieurs d'études en poste au CEVIPOF pour les aider à mener à bien certains types d'analyses de données complexes à mettre en œuvre, soit de se former au sein du laboratoire dans les groupes de réflexion méthodologiques qui continueront à fonctionner dans les années à venir. C'est le cas, par exemple, du groupe « Magda » (Méthodes d'Analyse Géométriques des Données) qui réunit régulièrement un dizaine de chercheurs du CEVIPOF et d'autres organismes de recherche. La présence au

sein du laboratoire de chercheurs formés à l'analyse des données et d'ingénieurs de recherche assure, dans ce domaine une veille scientifique qui va conduire par exemple à développer des collaborations suivies avec le groupe de méthodologie de l'American Political Science Association. Trois voies de recherche semblent prometteuses pour les années à venir :

Analyse géométrique des données : il s'agit ici de perfectionner les méthodes de typologies intégrées dans les nuages d'ACM : simulations et stabilité des résultats dans l'analyse des nuages d'individus par tirage d'individus, ellipses de confiance avec test Bayésiens. Concrètement, dans l'espace des individus on projette les modalités des variables les plus contributives et on cherche les distances qui les séparent. Sachant que dans un espace factoriel de cette nature les distances « vues » ne sont pas les distances « mesurées » au sens d'un test inférentiel. On cherchera aussi dans les prochaines années des tests ou des algorithmes de ré-affectations d'individus à des classes issues d'une classification automatique ou d'une segmentation.

Inférences et tests Bayésiens. Au delà des analyses classiques de régressions (linéaires ou logistiques) couramment pratiquées dans les recherches du CEVIPOF, il faudra se poser des questions sur les tests d'inférences et leur utilisation dans l'analyse des données des enquêtes électorales. Comment faire évoluer la modélisation (régression sous toutes ces formes) pour qu'elle prenne mieux en compte à la fois les variables et les individus ? Analyse Géométrique des Données et Régressions devront se rejoindre pour s'éclairer simultanément. Les tests d'inférences utilisés dans les analyses longitudinales (test de Cox, analyse de survie) nous aideront à mieux analyser les panels. Les statistiques Bayésiennes et l'analyse des réseaux devraient trouver des applications dans l'étude des résultats électoraux.

Modèles hiérarchiques et analyses multi niveaux. Les résultats des enquêtes par sondage sont elles liées aux contextes (géographique, économique, social ou politique) dans lesquelles se déroulent les entretiens ? L'analyse des relations entre niveaux - individus ayant répondu aux questions, données agrégées caractérisant l'environnement de l'individu interrogé - peut être faite à partir de méthodes statistiques récentes et en plein développement. L'analyse « multilevel » sera sérieusement testée et permettra peut-être de répondre à ces questions.

Les problèmes posés par la comparaison des données de type qualitatif (entretiens de groupe ou individuels, questions "ouvertes", discours, éléments d'agendas, images) et des données de type quantitatif (résultats d'enquêtes par sondage, données électorales) ont souvent été posés au sein du laboratoire qui a toujours poursuivi une politique de recueil simultané de ces deux types de données. L'intégration plus réfléchie de ces différents éléments dans des procédures de type « mixmethod » devra être poursuivie dans les années à venir.

Gestion des données

A travers de nombreuses enquêtes, le CEVIPOF a accumulé un nombre considérable de données d'enquêtes quantitatives et qualitatives. Une meilleure utilisation de ce capital scientifique passe par la rationalisation de leur gestion à travers la constitution de bases de données intégrées. Ainsi, en matière de questions d'enquêtes par sondages, il serait utile, en particulier dans les phases de fabrication de nouveaux questionnaires, de posséder un système d'interrogation de bases de données permettant de savoir rapidement, sur un thème donné, quelles questions ont été posées, dans quelles enquêtes et avec quel résultat ? Pour mieux saisir les logiques de constitution de la décision électorale on pourrait aussi constituer

une base de données intégrées avec des éléments provenant : des agendas de campagne, des contenus médiatiques et des résultats des enquêtes par sondages. Une telle base de données ne prendrait son sens que si des modes d'interrogation pertinents lui étaient associés.

2. La politique des inégalités

Les enjeux économiques et sociaux - emploi, pouvoir d'achat, temps de travail, inégalités – ont joué un rôle central dans la campagne électorale présidentielle de 2007. La peur de l'exclusion, un sentiment de précarité, se développe même chez ceux qui n'en souffrent guère. Et le sujet a récemment fait l'objet de nombreuses publications, notamment universitaires : *Injustices. L'expérience des inégalités au travail* (F. Dubet, Seuil, 2006) ; *L'état des inégalités en France. Edition 2007* (L. Maurin et P. Savidan ; Belin, 2006) ; *Repenser la solidarité* (S. Paugam (dir.), PUF, 2007) ; *La France invisible* (S. J. Beaud, Confavreux, J. Lindgaard (dir.), La découverte, 2006) ; *L'épreuve des inégalités* (A. Chenu, H. Lagrange et al., OSC, 2007) ainsi que le dernier rapport du Centre d'analyse stratégique, *La société française : entre convergences et nouveaux clivages - Rapport annuel 2006* ou encore les travaux plus anciens mais toujours d'actualité de Thomas Piketty (*L'Economie des inégalités*, 1997, La Découverte, 3^e éd.2001).

La science politique paraît curieusement en retrait sur ce thème alors qu'elle a évidemment son mot à dire dans ce domaine. La politique est intrinsèquement liée à la question des inégalités, à la fois parce que sa fonction est fondamentalement de réguler et d'arbitrer entre intérêts et valeurs concurrents, et parce que le sentiment d'injustice est un ressort fondamental de la mobilisation politique. Le CEVIPOF, de par la complémentarité des pôles de chercheurs qui le constituent – sociologie politique, action publique et pensée politique – apparaît particulièrement bien placé pour mettre en œuvre un programme de recherche sur ce sujet, lequel pourrait également ouvrir à de nouvelles collaborations avec les équipes d'autres laboratoires de Sciences Po (OSC, OFCE). Il s'agirait d'aborder la dimension politique des inégalités socio-économiques au sens large, en incluant les inégalités devant l'éducation et l'information, devant la mondialisation, les effets du genre, les différences inter-générationnelles (Louis Chauvel, *Le destin des générations*, 2002), les discriminations ethniques, comment elles se combinent, se cumulent, se compensent, sont perçues, et avec quelles conséquences.

Ce programme s'articulera autour de 4 axes, lesquels fédéreront, pour commencer, des recherches en cours ou en projet au sein du laboratoire :

- **Comment penser les inégalités ?**
- **Comment sont perçues les inégalités ?**
- **Quelles sont les conséquences politiques des inégalités ?**
- **Comment agir sur les inégalités ?**

2.1. Comment penser les inégalités ?

Qu'est ce que la justice, l'équité, l'égalité des chances, la solidarité ? De Rousseau à Hayek, Nozick, Rawls, en passant par Marx et Hegel, il y a tout un débat philosophique à la fois explicite et implicite autour de ces notions, à défricher et éclaircir, sachant qu'il est posé très différemment notamment des deux côtés de l'Atlantique. Une approche empruntant à la philosophie, la théorie et l'histoire politiques peut contribuer à éclairer plusieurs dimensions constitutives de ce débat. En premier lieu : la dialectique entre égalité objective et subjective, la distinction de l'égalité de droit et de l'égalité de résultat ainsi que leur interaction dans un

espace de compétition et de solidarité, la variabilité du lien social dans son rapport à l'inégalité de droit (castes, ordres, rôles, statuts) et, au contraire, son rapport à l'inégalité de fait sur fond d'égalité de droit (richesses, discriminations, différences, isolements). Cette approche suppose de distinguer des notions qui se recoupent sans se recouvrir : égalité, uniformité, similitude, proximité, comparabilité. Enfin, dans sa dimension d'imaginaire social, le thème égalité/inégalité rencontre les thèmes du marché, du progrès, de l'utopie. Il serait possible de confronter ces réflexions avec les philosophies sous-jacentes aux différents mondes de la protection sociale (*welfare regime*), qui n'ont pas toutes une même vision de l'égalité, qui n'assignent pas nécessairement les mêmes objectifs en terme de réduction des inégalités et de transformation ou maintien des stratifications sociales.

Dans cette optique, Gil Delannoi se propose de coordonner au sein du pôle « Pensée politique » un repérage théorique et heuristique, une comparaison des définitions et des instruments d'analyse. Le repérage proposé s'inscrit dans le cadre de la théorie de la démocratie prise au sens large, confrontée à ses pratiques : « égalité et inégalité » et « égalités et inégalités ». Il comprend l'opposition habituelle entre égalité de principe et inégalités de fait, mais l'englobe dans un processus d'évaluation et de mesure des principes, règles, droits, représentations, résultats (résultats au double sens de mesurable et de vécu). Cette recherche qui commence par une analytique devrait mener à une dialectique et à des perspectives. L'analyse peut procéder par approximation (égalité, équité, équivalence, similitude, ressemblance, proximité), avec un volet symétrique pour l'inégalité, par opposition (opposition à quoi : égalité à inégalité, à différence, égalité à liberté...), par cause et effet (égalité de quoi ? ou allocation, égalité de qui ? ou personnes, égalité dans quoi ? par domaine ou sphère politique, économique, culturelle). L'intérêt d'une telle analytique est plus pratique que théorique. Elle permettrait d'observer et de comprendre les phénomènes dialectiques entre diverses formes d'égalité et d'inégalité, et de donner des perspectives de mesure et d'intervention sur ces phénomènes (compétition ou non, vote ou tirage au sort, droits fondamentaux ou lois révisables, expérimentation globale ou locale etc.). On retiendra aussi l'effet de contexte : se situe-t-on dans une démocratie ou en dehors d'elle ? Et si le holisme s'oppose à l'individualisme, c'est en rapport à des *holon* différents (tradition, ethnie, religion, marché). Sans oublier toutefois que : « La théorie, c'est quand on sait tout et que rien ne fonctionne ; la pratique, c'est quand tout fonctionne et que personne ne sait pourquoi » (attribué à Einstein).

Lucien Jaume, quant à lui, démarre en janvier 2008 un projet à quatre ans sur « Les métaphores du social : recherche sur les sociologies non républicaines, comparées à Durkheim et son école (1815-1945) ». Il s'agit pour lui de vérifier si la République à la française a été le grand enjeu du conflit entre l'école de Durkheim et les sociologies (revendiquées comme telles) de Fourier, Saint-Simon et Le Play et leurs disciples. Durkheim a voulu accompagner le socialisme tel qu'il l'entend et la République, ce qui le mène à mieux intégrer (tournant de 1898) l'individu libre et égal dans sa théorie de la totalité, dès règles et, c'est là son problème, de la « conscience collective ». Comparativement, les théories anti-individualistes, hiérarchiques ou organicistes des trois autres courants seront analysées du point de vue « stylistique », selon une métaphore paradigmatique (par exemple « l'analogie » comme pan logique chez Fourier) qui organise le « discours sur le social ». Depuis Bonald le « social », la « société » est un objet d'étude (qui va passer de droite à gauche) et un enjeu, durant tout le XIX^e siècle et au-delà. Certains disciples de Fourier ressortent à l'extrême droite sous l'Occupation. Ce projet abordera donc toute une série de thèmes communs à ce programme sur les inégalités : l'égalité, l'individualisme, la hiérarchie sociale, l'intégration ou

l'exclusion ou la mise à l'écart du politique, tout ce qui est aussi l'imaginaire de l'égalité vs la totalité organique et hiérarchique.

Pour désigner les inégalités qui existent dans les sociétés contemporaines, on a souvent recours à l'expression de « fracture » : on se souvient combien le thème de la fracture sociale a marqué la campagne présidentielle de 1995, revenant sous une autre forme, lors du débat autour du référendum de 2005. De façon plus générale, nombre de fractures ont été repérées dans les sociétés contemporaines : la fracture civique opposant les citoyens participant activement à la vie politique et les citoyens apathiques (Almond & Verba), la fracture cognitive ou *knowledge gap* (Tichenor, Zaller) séparant des individus surinformés, capables de construire des stratégies de recherche d'information sophistiquées et d'identifier les ressources informationnelles pertinentes pour leurs activités, et des individus peu exposés aux médias et ayant beaucoup de difficultés à gérer un environnement informationnel complexe, ou plus récemment la fracture numérique (Norris) opposant ceux qui ont accès aux merveilles de l'Internet aux autres. On peut aussi mentionner la fracture patrimoniale identifiée il y a presque 30 ans par les chercheurs du CEVIPOF lorsqu'ils ont mis en évidence l'effet patrimoine sur le vote (Capdevielle, Dupoirier). Thierry Vedel propose de faire une généalogie des termes utilisés pour désigner les grandes inégalités qui traversent nos sociétés afin de comprendre comment, au cours du temps, les inégalités sont pensées et désignées. Que signifie l'utilisation d'une nouvelle expression ? Témoigne-t-elle de l'apparition de nouveaux enjeux, de changements sociaux effectifs ? Ou bien d'une sensibilité plus vive, et peut-être conjoncturelle, à certains problèmes, notamment sous l'action de nouveaux mouvements sociaux ? Résulte-t-elle plutôt d'un changement de notre regard sur la société, ou d'un perfectionnement de nos outils statistiques et cadres conceptuels ? Ou relève-t-elle plus prosaïquement du jeu politique, d'un simple renouvellement de la rhétorique politique, voire d'une euphémisation du discours politique, certains mots comme celui de classe sociale étant devenus de « gros mots » ? Ce faisant, il se propose de s'interroger sur l'articulation des divers systèmes de différenciations et de perceptions introduites dans le domaine économique, social, par les différences ethniques, générationnelles, de genre etc. Peut-on dire qu'ils se superposent, se cumulent et se renforcent mutuellement en se constituant en clivages ? Y a-t-il au contraire une relative indépendance dans les vecteurs de différenciations et d'inégalités qui structurent la société française, de sorte que les acteurs ne se retrouvent pas systématiquement « du même côté de la barrière » ? Peut-on, à la manière marxiste, identifier une sorte de fracture fondamentale ou matricielle qui surdéterminerait tous les autres clivages ? A cet égard, l'exploitation des enquêtes existantes du CEVIPOF et une éventuelle enquête *ad hoc* seraient riches d'enseignements.

2.2. Comment sont perçues les inégalités ?

La plupart des ouvrages cités partent du même constat : globalement les inégalités sociales les plus visibles en termes de grande pauvreté, de logement, d'emploi, auraient eu plutôt tendance à se réduire, au cours du dernier demi siècle (constat contesté par certains économistes, voir notamment les recommandations du groupe de travail « Niveaux de vie et inégalités sociales » du Conseil national de l'information statistique (CNIS) dans *Le Monde de l'Economie* du 22 novembre 2006). Cependant nous y sommes plus sensibles, elles sont de moins en moins acceptées. D'autres inégalités, plus prégnantes socialement, ou politiquement, sont moins « médiatisées » et semblent poser moins de problèmes à nos concitoyens : inégalités de genre, inégalités ou discriminations fondées sur l'appartenance

ethnique, religieuse ou sexuelle, inégalités entre les générations enfin. Il y a là un travail à faire, confrontant les données factuelles avec les perceptions des inégalités, le sentiment d'injustice qu'elles génèrent, en ayant recours non seulement aux sondages mais aussi aux techniques qualitatives (entretiens en profondeur, *focus groups*, on pense aux travaux de Jennifer L. Hochschild, *What's Fair? American Beliefs about Distributive Justice*, Harvard University Press, 1981, montrant que les plus pauvres ne sont pas les plus acquis à la redistribution), et à l'expérimentation bien sûr (voir le rapport de la DREES, *Définir les inégalités. Des principes de justice sociale à leur représentation sociale*, Mire, 2000).

Les données de l'ISSP offrent un bon point de départ pour étudier la perception des inégalités dans une perspective comparative. Bruno Cautrès participe au dispositif français de cette série d'enquêtes internationales (International Social Survey Programme), dispositif international de production d'une enquête internationale annuelle, proche dans sa philosophie de l'enquête ESS. Chaque année un thème est mis à l'étude. En 2009 cette enquête, pour la quatrième fois depuis le début du programme ISSP (la première fois remonte à 1999), aura comme thème « *Social inequalities* », autour de la perception des inégalités et de ce qui est « juste » et « injuste » dans les sociétés.

On sait par ailleurs que le thème de l'exclusion se situe sur deux versants : celui de l'exclusion que l'on ressent pour soi et celui de l'exclusion que l'on dirige vers les autres : on se sent rejeté et/ou on rejette les autres. C'est le lien entre ces deux phénomènes que Nonna Mayer et Guy Michelat entendent explorer, dans une perspective de psychologie sociale et politique (frustration relative, mécanismes de projection et de déplacement d'hostilité vers autrui, aliénation politique). L'exclusion recouvre toutes les inégalités d'accès aux ressources, qu'elles soient d'origine sociale, ethnique, religieuse, sexuelle ou générationnelle, objectives et subjectives. N. Mayer et G. Michelat se proposent de chercher, dans la perspective ouverte par Putnam, dans quelle mesure les inégalités ressenties comme de l'exclusion vont de pair avec un déficit d'intégration sociale (faibles liens associatifs, faible sociabilité, absence de capital social, solitude et peur de l'avenir), et politique (désintérêt, sentiment d'éloignement, manque de confiance et faible participation), et dans quelle mesure elles sont liées à l'ethnocentrisme et au rejet des « autres ». Il s'agira enfin de voir dans quelle mesure elles sont cumulatives, sans préjuger a priori du sens de la causalité. Les données utilisées seront celles des enquêtes du CEVIPOF (PEF 2002 et 2007) et des enquêtes ESS ainsi que le sondage annuel de la CNC DH. A cette occasion, les auteurs tenteront d'y inclure des expérimentations dans la lignée des expériences de Paul Sniderman ou de Gary King sur la perception des inégalités, notamment la place relative attribuée par les personnes interrogées aux différentes minorités dans la société comparées à leur propre position.

Janine Mossuz Lavau est en train de rédiger un livre sur le « genre ». Il s'agira d'un bilan, d'une synthèse et d'une actualisation (avec la collaboration de Viviane Le Hay) des travaux qu'elle a conduits jusqu'à maintenant. Il ne portera pas uniquement sur « Genre et politique » mais aura une perspective plus large, sur la place des femmes dans la société sur le plan professionnel et culturel et la perception qu'en ont les deux sexes. Il prendra en compte, dans une perspective comparative, les débats actuels sur le pouvoir des femmes et le malaise des hommes qui en résulterait, après avoir retracé l'historique des relations de genre en France. En ce sens il se rattache bien à l'axe des inégalités sociales et politiques.

Par ailleurs, Sophie Duchesne et Florence Haegel mènent ensemble une enquête qualitative et comparative sur la politisation (France/Angleterre/Belgique francophone), à base de

groupes de discussions portant sur l'Europe. Les discussions enregistrées sont fortement marqués par l'impact des inégalités, à la fois sociales et nationales : inégalités subjectives dans les perceptions des coûts et les bénéfices attribués par les participants à l'entreprise de construction de l'Union ; inégalités de fait dans la façon dont les différents groupes sociaux et nationaux comprennent et s'approprient le projet européen. Car c'est bien la question de l'inégale disposition à faire sien le récit européen et à se projeter dans la communauté politique en gestation que constitue l'Union européenne qui caractérise les attitudes à l'égard de l'intégration et nourrissent le soi-disant déficit démocratique européen. Là encore, la part du politique, dans la façon dont les élites nationales ont non seulement joué l'intégration, mais aussi l'ont interprétée et en ont relayé le projet auprès des populations engendrent de grandes inégalités nationales et sociales dans l'intelligibilité de ce qui est en train de se faire. Par ailleurs, l'analyse de la politisation de ces discussions procède d'une mise en évidence des processus de conflictualisation et d'implication des participants qui caractérisent une certaine forme de politisation, très visible dans les groupes français. Le sentiment d'injustice est au cœur de ces processus en ce qu'il articule tort personnel et vécu collectif par l'activation de clivages qui mettent en jeu des solidarités partagées ou concurrentes. Mais la politisation peut également procéder de formes de délibération, plus fréquentes dans les groupes belges et anglais, qui procèdent d'une autre articulation de l'individuel et du collectif via la recherche d'une forme de bien commun. Ici, c'est la recherche d'un accord sur le juste et l'injuste et des modalités pour remédier au second qui sont au cœur des débats. L'analyse du corpus constitué de 24 groupes de discussions (8 par pays) va permettre d'analyser plus finement les conditions – au sens des situations, des arguments et des ressources – qui favorisent les passages entre conflictualisation et délibération.

Daniel Boy s'attache à explorer un tout autre domaine : celui des inégalités générées par des expositions différentes aux risques environnementaux. La problématique du risque environnemental est souvent perçue comme antagoniste avec l'idée d'une société de classes. Face au risque majeur que représente, par exemple, le réchauffement climatique, ne sommes nous pas tous égaux ? Le terme désormais célèbre de « Société du risque » (Beck, 2001) accrédite, sans doute de façon excessive si l'on se réfère au texte d'origine, l'idée selon laquelle les conflits de classe auraient laissé la place dans les sociétés industrielles à une vulnérabilité généralisée au risque environnemental et technologique qui transcenderait les appartenances sociales. Mais depuis quelques années, d'abord aux Etats-Unis avec la notion de « *environmental justice* » puis en Europe, la sociologie et la science politique tendent à mettre en relation l'exposition aux risques avec les facteurs socio-démographiques pour construire le concept d'« inégalités environnementales ». Les études, encore rares dans le cas français, comme celle d'Alexis Roy (2006) énumèrent par exemple quatre types d'inégalités de ce type : (1) Les inégalités territoriales liées à la répartition inégale des groupes sociaux dans des espaces de qualité variable. (2) Les inégalités d'accès à l'urbanité et au cadre de vie : mobilités, accès aux services et aux biens publics etc.). (3) Les inégalités relatives aux nuisances et aux risques : résidence à proximité de sites industriels dangereux et/ou producteurs de nuisances (bruits, odeurs, pollutions). (4) Les inégalités dans la capacité d'action et d'interpellation de la puissance publique pour la transformation du cadre de vie.

Un premier volet de la recherche menée par Daniel Boy est une analyse qualitative de la perception du risque, qui cherchera à comprendre les relations entre exposition « objective » au risque et sentiments d'injustice, attitudes de revendication ou de résignation etc. Cette étude devrait être menée avec des méthodes principalement non-directives à proximité d'un ou de plusieurs sites réputés dangereux et/ou insalubres.

Le second volet de cette recherche anticipe sur l'axe suivant, à savoir les conséquences politiques des inégalités. D. Boy projette d'analyser, à l'aide de données quantitatives de type écologique, les comportements électoraux en les mettant en relation avec les caractéristiques environnementales des territoires : la participation électorale et les choix électoraux peuvent-ils être significativement corrélés au fait que les territoires du vote sont plus ou moins soumis au risque environnemental ou technologique ? Une première esquisse de ce type de recherche avait été menée il y a quelques années en travaillant au niveau départemental (Bonnetain, Boy, *RFSP* 45(3), 1995). Pour mieux saisir ces phénomènes il est clair qu'un niveau plus fin (commune, canton) devra être préféré. Cette étude pourrait être complétée par une utilisation des données du Baromètre politique français et du Panel électoral français dans la mesure où les communes de résidence des interviewés pourraient être « qualifiées » en termes de risque environnemental.

2.3. Quelles sont les conséquences politiques des inégalités ?

En termes de mobilisation électorale d'abord, comment la perception des inégalités joue-t-elle au moment de voter, quel est l'effet du sentiment du juste et de l'injuste ? Quelles inégalités pèsent le plus, lesquelles deviennent des enjeux politiques, quelles sont les attentes en termes de lutte contre les inégalités, de redistribution, comment se fait l'arbitrage entre égalité et liberté, etc. Parallèlement, il faut s'interroger sur les inégalités comme enjeux de politiques publiques. Les diagnostics utilisés (statistiques traditionnelles, nouvelle critique sociale...) et les instruments susceptibles d'y faire face (républicanisme strict ou discrimination positive) sont parties prenantes du travail de construction politique du problème des inégalités. Enfin, on peut raisonner en termes de mobilisations collectives, en voyant dans la perception des inégalités un moteur de protestation sociale. Cet angle rejoint la sociologie de la participation politique et de ses conséquences. Il y a un débat ancien aux Etats-Unis, remontant aux travaux pionniers de Nie et Verba (1972) sur l'idée que les citoyens socialement les plus démunis sont aussi les moins entendus, car les moins participants, et qu'inégalités sociales et politiques se cumulent (voir L.R. Jacob et Theda Skocpol (dir.), *Inequalities and American Democracy : what we Know and what we Need to Learn*, New York, Russell Sage Foundation, 2005)

Nonna Mayer a travaillé en ce sens, sur les inégalités devant la participation politique (électorale et protestataire) en France et en Europe (données ESS). Son point de départ est le travail de Verba et Nie sur *Participation in America* (1972), montrant que non seulement le nombre d'activités de participation (vote, campagne, action locale, et prises de contact avec les élus) augmente avec le statut socio économique (« modèle standard SES ») mesuré par le revenu, le diplôme et la profession, mais que « la participation aide ceux qui sont déjà les plus privilégiés ». Ces derniers ont plus de ressources à leur disposition (temps, argent, informations, relations) facilitant l'action, ils sont aussi plus susceptibles d'acquiescer les attitudes « civiques » qui incitent à agir - l'intérêt pour la politique, le sentiment d'efficacité, le sens du devoir et de l'intérêt général -, en conséquence ils sont sur-représentés parmi les « actifs ». Partant, ils ont plus de chances d'attirer l'attention de la classe politique et de faire passer les politiques qui les avantagent. L'enquête le montre de manière originale, en combinant un sondage classique auprès d'un échantillon national représentatif de la population américaine, et une enquête auprès des élites (7 à 9 leaders locaux dans les 64 unités territoriales du sondage). La comparaison des deux échantillons leur permet de vérifier la grande proximité politique entre les citoyens les plus actifs et les notables locaux,

en calculant des scores de « coïncidence » (*concurrency*) entre l'opinion des élites et de la population sur les priorités en matière de politiques locales (pollution, impôts, criminalité, niveau de vie). Mais des travaux postérieurs montrent également qu'il y a des mécanismes compensatoires des inégalités socioéconomiques : appartenances syndicales, associatives, partisans, sentiment d'appartenances collectives ou *group thinking* (classe, ethnicité, genre).

Ce sont ces divers mécanismes que Nonna Mayer souhaite explorer à partir des enquêtes Cevipof et ESS. Quels sont les répertoires d'action mis en œuvre par les citoyen(ne)s pour se faire entendre, quels sont les biais socio-économiques qui interviennent, y compris dans les modes d'action protestataire ? Quels sont les mécanismes compensatoires ?

Par ailleurs, penser aujourd'hui les inégalités et leur relation au politique ne peut plus passer sous silence la dimension des inégalités ethniques. Il n'est pas question ici de jouer les inégalités les unes contre les autres, le social et le genre contre l'ethnique (Fassin, 2006), mais plutôt de comprendre comment elles s'articulent et quelle est leur transcription politique, phénomènes moins étudiés en France que dans les pays anglo-saxons où se multiplient les travaux sur la question de l'incorporation politique des vagues migratoires. Le modèle le plus ancien et le plus connu, le modèle pluraliste, a été développé par Robert Dahl dans son étude sur New Haven, *Who Governs ?* (1961). En suivant le parcours sociopolitique des vagues migratoires qui se sont succédées dans cette ville, il identifie les constantes suivantes. Initialement, les nouveaux migrants se caractérisent par une forte identification au groupe face aux réticences de la société à les accueillir. Cette identification se traduit par une homogénéité politique visant à une reconnaissance symbolique de leur existence et une demande de réallocation des biens publics. Avec le temps, deux phénomènes interagissent en faveur d'une dilution de cette identification et du sentiment d'appartenance au groupe. D'une part, avec la réponse du système politique à l'égard des demandes du groupe immigrant, se développe un sentiment d'allégeance à la société d'accueil et à ses institutions. D'autre part l'ouverture de la société se traduit par une diversification sociale et économique du groupe. Il en résulte à la fin du processus d'incorporation politique que l'identité de groupe se dilue pour ne plus perdurer que comme référence culturelle (Alba, *Ethnic Identity: the Transformation of White America*, 1990) mais désormais le social prime sur l'origine pour définir un individu, notamment politiquement.

Des travaux récents sur la question de l'incorporation politique ont mis en évidence plusieurs exceptions au modèle de Robert Dahl, à tel point que l'on peut se demander si ce modèle ne s'applique pas uniquement aux groupes d'origine européenne. La première exception concerne une des plus vieilles minorités ethniques aux Etats-Unis, les afro-américains. Dans leur cas, l'identification au groupe demeure et prime très largement sur la classe (Dawson, 1994), y compris parmi la bourgeoisie noire. Le caractère transitoire des préjugés notés par Dahl, ne s'applique pas à ce groupe spécifique, au contraire, il persiste voire se nourrit de l'accumulation des inégalités : « les races contrairement à l'ethnicité, sont tellement prégnantes qu'elles rendent le processus d'incorporation considérablement plus difficile pour les afro-américains que ce qu'il était pour les immigrants européens » (Pinderughes, *Race and Ethnicity in Chicago Politics: a Reexamination of Pluralist Theory*, 1987). Il en va de même pour les caraïbos-américains (Haïtiens, Trinidiens ; Reuel, 2006). La deuxième exception concerne les latinos et les minorités asiatiques (Kim, 1999 ; Hero, 1992). Hero postule que l'incorporation obéit à un continuum racial, avec les européens au plus haut, les afro-américains au plus bas et les minorités latinos et asiatiques occupant une position intermédiaire. Pour cet auteur, l'incorporation politique est à, au moins, « deux vitesses »,

avec d'un côté les immigrations européennes pour lesquels le modèle de Dahl s'applique tandis que les autres minorités doivent faire face à des préjugés raciaux, certes d'intensité variable, mais qui pèsent plus durablement sur le processus d'incorporation politique. D'où une persistance plus longue des spécificités politiques, au-delà des parcours socio-économiques individuels, notamment un tropisme en faveur de la gauche américaine.

En France (Brouard, Tiberj, 2007) on remarque un phénomène similaire à l'application du *two-tier pluralism* d'Hero quand il s'agit des Français d'origine maghrébine africaine et turque : à savoir la persistance de la prise en compte du groupe dans les alignements politiques et un choix très majoritaire pour la gauche. Mais ce n'est qu'une des dimensions de l'incorporation politique. Qu'en est-il de la politique ordinaire, au-delà de la question du rapport au vote ou à l'offre politique ? Comment se retraduisent les inégalités ethniques dans le rapport aux institutions locales ? Quelles sont les stratégies des acteurs notamment dans le cadre de *coalition-building* entre acteurs organisés (Cinalli) ? Comment interagissent les inégalités territoriales, sociales et ethniques dans la réallocation des ressources publiques ? Dans quelle mesure les processus d'incorporation politique des différentes minorités ethniques en France sont-ils comparables ? Telle sont les questions auxquelles Sylvain Brouard et Vincent Tiberj se proposent de répondre à partir de leurs enquêtes sur les Français issus de l'immigration.

Avec Olivier Rozenberg, Sylvain Brouard souhaite également développer une analyse centrée sur la question de l'inégalité de la représentation de la population par les parlementaires. Ils se proposent dans un premier temps de recenser les différents mécanismes susceptibles de produire certaines distorsions de représentation qu'il s'agisse du mode de scrutin, du type de sélection des candidats opérée par les partis, du comportement électoral ou de la culture politique. Cependant, le projet ne vise pas seulement à s'interroger sur les écarts de représentativité des élus mais ambitionne de développer des opérations de recherche susceptibles de mesurer les conséquences de cette inégalité en terme d'action et d'image publique. L'inégalité de la représentation parlementaire conduit-elle à la mise en oeuvre de politiques publiques clientélistes au profit des électors surreprésentés et/ou des catégories socioprofessionnelles les plus présentes à l'Assemblée ? L'enceinte parlementaire permet-elle au contraire la représentation d'électeurs ayant un accès limité à l'appareil d'Etat et à l'administration ? La démarche comparative et macroscopique semble s'imposer pour aborder ce questionnement qui touche à des interrogations fondamentales sur les principes du gouvernement représentatif. Les opérations de recherche envisagées s'inscrivent pour partie dans le cadre des études menées par chacun des deux chercheurs, notamment pour Olivier Rozenberg une étude comparée auprès de plusieurs parlements en Europe, et pour partie dans la mise en place d'une recherche commune spécifique.

Dans le même ordre d'idées, Luc Rouban veut regarder de plus près les conséquences des changements dans la composition du personnel de l'Etat sur l'action publique. Il s'intéresse à la spécification sociopolitique du secteur public et notamment l'historicité de son ancrage à gauche. Sa recherche reposera sur l'exploitation des données recueillies par le CEVIPOF lors des élections de 2007. Une des questions est de savoir si l'on assiste à une véritable transformation politique de l'Etat par le changement d'univers culturel de ses agents et si l'on assiste à une diversification politique des classes moyennes (notamment à travers la perception des inégalités et des perspectives d'avenir).

2.4. Comment agir sur les inégalités ?

Comment sont-elles cadrées, pensées par les acteurs politiques, partis syndicats, Eglises, associations, Union européenne, gouvernements ? Comment certaines inégalités sont-elles mises à l'agenda ? Comment l'action publique s'organise-t-elle autour de ces questions : consultation/participation des groupes à la décision, instruments spécifiques ? Dans quelle mesure les politiques sociales, fiscales, éducatives, de la ville, etc. intègrent-elles les questions des inégalités ? Assiste-t-on à un changement de paradigme en matière de politiques de lutte contre les inégalités, évoluant de l'intégration républicaine à la discrimination positive ? (Voir Alain Renaut, *Egalités et discriminations*, Seuil, 2007 ; voir aussi les travaux de Virginie Guiraudon sur les politiques envers les migrants). La crise de notre modèle social ne vient-elle pas de son incapacité, de son absence de volonté de prendre en charge les inégalités (sociales, de genre, ethniques, religieuses, culturelles) ? Que nous apprennent les comparaisons des politiques de lutte contre les inégalités ? La notion d'inégalité est au cœur des travaux anglo-saxons et scandinaves sur les politiques sociales, comment importer leurs problématiques dans une analyse des relations Etat-Providence/société dans les pays d'Europe continentale ? Ne faudrait-il pas changer de perspectives et associer à l'analyse traditionnelle des politiques publiques, en termes d'*outputs* (à visées sociales notamment, mais pas seulement) une analyse des résultats (*outcomes*) obtenus par ces politiques ? Quelles sont les procédures d'évaluation et de suivi des résultats ? Le traitement des inégalités ne constitue-t-il pas un objet privilégié pour étudier l'articulation entre *politics* et *policies* ?

Comme l'a montré notamment Bruno Palier, l'analyse récente des transformations des systèmes bismarckiens de protection sociale a révélé une tendance à la dualisation des systèmes de protection sociale entre « *insiders* » et « *outsiders* ». Il s'agirait d'approfondir ces questions pour voir comment cette dualisation s'est politiquement et institutionnellement construite. L'hypothèse première est que ces systèmes de protection sociale ont été élaborés pour protéger les salariés masculins de l'industrie, et que les syndicats de travailleurs, représentant principalement les *insiders* (hommes ouvriers industriels en CDI de plus de 50 ans) ont sacrifié les *outsiders* pour défendre leurs propres positions. Institutionnellement, les politiques en place présentent des droits contributifs pour les *insiders*, et des « droits sociaux de seconde zone » (Jobert, Théret, 1994) pour les bénéficiaires de l'assistance, qui sont de plus en plus nombreux (RMIstes, femmes seules avec enfants...). Le projet devrait permettre une collaboration entre chercheurs concentrés sur l'action publique et ceux intéressés par les comportements politiques dans la mesure où une fois identifiés par sa situation sociale (non titulaires d'un CDI, bénéficiaires d'emplois aidés et de prestations d'assistance) une nouvelle population (« les précaires ») pourrait être identifiée et l'on pourrait analyser les caractéristiques spécifiques de ses comportements politiques (une première tentative exploratoire a été menée à l'occasion des enquêtes électorales de 2007, Cf le rapport Mayer, Palier, Le Hay 2007).

Par ailleurs, la « diversité » a pris une place importante dans le débat public récent. Elle renvoie avec une connotation positive, au pluralisme ethnique, religieux, culturel. Elle est invoquée pour pointer les échecs du modèle républicain d'intégration : la nécessité de « s'ouvrir à la diversité » appelle alors à la lutte contre les discriminations et les inégalités. Dans les milieux associatifs la forte présence, déjà ancienne, de la diversité se rapporte aussi au mythe de la diversité sociale et politique des membres : elle traduit l'idéalisation d'une action politique non « politicienne » identifiée à sa finalité humaniste. La diversité

renvoie enfin à son propre dépassement, à l'idée qu'à partir des différences, il faut « faire société » - un leitmotiv de certaines associations- ou promouvoir « le vivre ensemble » -autre thème phare du débat public au moment de la Commission Stasi sur la laïcité. Dans ce domaine, Martine Barthélemy mène un projet à l'aide d'entretiens (semi ou non directifs) auprès d'adhérents, militants et responsables associatifs. Il aura pour objectif de cerner les représentations sous-jacentes au thème de la diversité, d'analyser leurs articulations et de vérifier l'hypothèse de fortes dissensions selon les types d'associations. Dans quels cas des liens sont-ils établis avec les inégalités, avec le « vivre ensemble », et de quelle façon ? Les types d'associations seront définis par leur situation dans les rapports sociaux et politiques (sur une dimension « gestion – revendication »), par leurs modalités d'action (plus ou moins « radicales ») et par leur objet (social et humanitaire, éducation populaire, défense des droits). On pourra par exemple retenir des associations comme ATD-Quart monde, Emmaüs, La Ligue de l'enseignement, Attac, Mix-cité, Education sans frontière, Ligue des droits de l'homme...La recherche aura également pour objectif d'étudier les décalages entre le discours « officiel » des responsables associatifs nationaux et les représentations des adhérents ou militants « de base », dans des régions de traditions éventuellement différentes.

Il faut tenir compte enfin des inégalités territoriales, et de la manière dont les politiques publiques s'en saisissent. Dans quelle mesure les dynamiques de décentralisation politique produisent-elles ou réduisent elles les inégalités territoriales ?

Dans quelle mesure les inégalités de production, de mobilité et de redistribution entre territoire, participent-elles de la recomposition de clivages ou de conflits ? C'est la dimension des inégalités que Patrick Le Galès se propose d'étudier.

2.5. Organisation du programme de recherche

On le voit, nombreuses sont les recherches en cours ou en projet dans le laboratoire qui touchent d'une façon ou d'une autre à la politique des inégalités. L'objectif est donc non seulement de profiter de cette complémentarité, mais aussi de la renforcer en mettant en œuvre un programme intégré de recherches sur le sujet. Dans un premier temps, un séminaire sera organisé autour de ces 4 axes de recherche (2008-2009) pour discuter les notions employées et tenter de dégager des concepts communs. Il s'agira aussi d'identifier d'éventuels angles morts dans l'articulation de ces projets pour susciter d'autres projets dans le laboratoire et chercher des collaborations à l'extérieur. On verra alors s'il est besoin d'envisager la production de données complémentaires. Une deuxième série de séminaires (2009-2010) permettra de suivre et discuter l'avancement des différents projets. Un colloque et une publication commune clôtureront les travaux fin 2010.

3. Un nouveau cycle de l'Etat ?

Mettre en chantier une réflexion collective sur l'Etat n'est pas une affaire mineure. Que la question soit centrale pour les sciences sociales nul n'en doute, mais la difficulté de la tâche est intimidante⁴⁴. Il convient donc de bien cibler ses interrogations.

Cet axe est l'un des trois axes choisis par les chercheurs du CEVIPOF pour structurer les programmes de recherche pour les quatre prochaines années. La question de l'Etat n'a pas été centrale pour le CEVIPOF mais, de manière plus ou moins affichée, nombreux sont les chercheurs qui contribuent à des analyses sur l'Etat ou prennent en compte différents segments et actions de l'Etat dans leur champ d'analyse. Il n'y a pas pour l'instant de problématique centrale bien identifiée mais des pistes, des questions de recherche qu'il conviendra d'articuler. La question de l'Etat est présente dans l'axe « Inégalités », dont certains développements nourriront l'axe « Etat »

En termes de calendrier, les axes ont vocation à se chevaucher mais pas à être lancés en même temps. Après l'analyse des données électorales et le programme « inégalités », l'objectif est de lancer le programme de recherche sur la recomposition de l'Etat à partir de 2009-2010. Ce programme de recherche fera d'abord l'objet d'un séminaire afin de mieux cerner les questionnements et d'opérationnaliser des problématiques de recherche de manière si possible innovante. Ajoutons que d'autres chercheurs de Sciences Po qui travaillent sur ces questions avec leurs propres questionnements et méthodes⁴⁵, seront associés.

Cette note esquisse ainsi plusieurs directions de recherche susceptibles de rassembler une partie du laboratoire. Ce n'est pas un programme de recherche structuré appuyé sur des enquêtes déjà faites (axe sur les données électorales) ou sur des questions bien élaborées (axe inégalité). La question du renouvellement des analyses, des théories et des enquêtes sur l'Etat dans un contexte en voie de mondialisation est plus spéculative, intéressante intellectuellement mais requiert un travail préparatoire en profondeur.

3.1. Prémisse : cycle de l'Etat, changement d'échelle de la régulation politique ?

Historiquement, le politique est étroitement lié à la construction progressive de l'Etat, un groupement politique particulier selon M. Weber.

⁴⁴ A titre d'exemple, l'université de Brême a lancé un grand programme interdisciplinaire sur les transformations de l'Etat qui a réuni 65 universitaires et chercheurs pendant cinq ans au coût modique de 5 millions d'Euros qui se traduit par la publication d'une centaine de *working papers* et d'une dizaine d'ouvrages. A la suite de cette première période, un second chantier de recherche d'ampleur équivalente vient d'être lancé.

⁴⁵ Au CSO (Olivier Borraz, Christine Musselin), au CERI (Béatrice Hibou, Samy Cohen, Bastien Hirondele, Romain Bertrand, Jean-François Bayard, François Bafoil, Cornelia Woll), voire dans le domaine des relations internationales (Bertrand Badie) et au sein de l'OFCE. Il sera sans doute pertinent de les associer au stade préliminaire de notre réflexion. Ceci ne nous interdira pas de faire appel à d'autres compétences de chercheurs associés au CEVIPOF (Desmond King, Frank Baumgartner) ou d'autres qui ont d'ores et déjà marqué leur intérêt (l'historien Marc Olivier Baruch, Patrick Hassenteufel, Philippe Bezès ou Pierre Birnbaum).

DEFINITIONS DE L'ETAT

- La définition de Max Weber demeure centrale : « l'Etat est une "entreprise politique de caractère institutionnel dont la direction administrative revendique avec succès, dans l'application des règlements, le monopole de la violence légitime". »
- Margaret Levi : « Un appareil complexe de pouvoir centralisé et institutionnalisé qui concentre la violence, établit les droits de propriété et régule la société sur un territoire donné tout en étant formellement reconnu comme un État par un forum international. » (Levi, 2002).
- B. Badie (1993) : « L'Etat, c'est en premier lieu une question de sociologie interne : un espace public qui se forme face à une société civile avec la prétention d'assurer le monopole des fonctions publiques des allégeances prioritaires qui construisent l'obéissance civile, de différencier le politique et le social par le recrutement d'un personnel propre et la production. »
- E. Gellner : « L'Etat est la spécialisation et la concentration du maintien de l'ordre. L'Etat est cette institution ou cet ensemble d'institutions spécifiquement intéressées à garantir l'ordre. » (Gellner, 1989, p 15).
- « "L'État", désagrégé, fait de couches historiques superposées, enchâssé dans la société, transformateur et transformé, historiquement daté et géographiquement situé, continue à exister comme une "chose sociale" évoquant une combinaison de coercition centralisée et d'institutions s'insinuant dans l'identité personnelle des individus pour en faire des "citoyens" et des "ayant-droits" et les obliger, sans jamais y arriver complètement (et parfois pas du tout) à voir le monde comme un ensemble de problèmes collectifs à résoudre rationnellement. » (Leca dans le dictionnaire des politiques publiques).

L'Etat moderne occidental, forme politique originale qui résulte de processus sociaux historiquement situés, est devenu le mode d'organisation politique légitime des sociétés européennes, et au-delà. Depuis la fin du XIX^e siècle, l'Etat, sous des formes variées, se caractérise par les éléments suivants : la maîtrise d'un territoire limité par des frontières, une bureaucratie centralisée et différenciée des autres forces sociales, une laïcité minimale séparant l'espace politique de l'espace religieux, un droit, des normes et règles, une conception forte de la citoyenneté rattachant directement les citoyens à l'Etat et limitant l'emprise des groupes et des communautés intermédiaires, un système d'imposition, une monnaie, des forces assurant le monopole de la violence pour protéger les citoyens : police et armée, l'organisation du développement économique et la garantie des droits de propriété. Une définition générale de l'Etat se doit de prendre en compte autant les organisations différenciées au sein de l'Etat qui définissent et appliquent des politiques faites au nom de l'intérêt général que les représentations et les discours qui donnent de la cohérence et de la légitimité. Elle se doit aussi de tenir compte des rapports de l'État au fait démocratique et notamment aux diverses évolutions qui ont marqué les pratiques démocratiques dans les sociétés occidentales, entre autres. Au sein de l'Europe occidentale, chaque société nationale, chaque Etat a connu sa propre trajectoire, son propre développement en s'opposant les uns aux autres. Les différences de régimes politiques, de langues, de structures sociales, de culture n'ont fait que se renforcer avec le développement de l'Etat-nation tout au long du XX^e siècle. On retrouvait bien le processus Wébérien de double mouvement 1) de renforcement des frontières et de différenciation avec l'extérieur qui s'accompagne de l'organisation d'un ordre interne, et 2) d'homogénéisation progressive d'une société nationale organisée par l'Etat...et ce malgré les relations internationales ou le commerce international.

Depuis la fin du XIX^e siècle, les Etats européens ont connu un accroissement considérable de leur poids dans la société et dans le produit national brut, en raison notamment du

développement de l'Etat-Providence (en termes de dépenses publiques, le poids de l'Etat dans le PIB est passé d'environ 10% en 1870 dans les grands pays européens à un peu moins de 50% aujourd'hui). Les décennies qui suivent la seconde guerre mondiale apparaissent après coup comme un d'âge d'or de l'« Etat keynésien modernisateur » où, dans un contexte de croissance économique, l'intervention de l'Etat s'accroît et se différencie dans des secteurs de plus en plus divers. Ce compromis keynésien de l'après-guerre reposait sur la combinaison d'interventions publiques et de règles de marché produisant une croissance économique plus élevée qu'aux Etats-Unis, la réduction des inégalités et une assez forte intégration des sociétés nationales. Progressivement, les Etats européens ont étendu leur activité et leur contrôle pour traiter un nombre croissant de problèmes en contrôlant une part croissante des ressources. Aux Etats-Unis, la grande période des politiques publiques a été moins longue. Les politiques publiques se développent pendant la première guerre mondiale mais connaissent surtout un essor considérable avec le New Deal du président Roosevelt. Cette parenthèse se referme dès les années 1960 et les niveaux de politiques publiques (et de prélèvements obligatoires) sont depuis beaucoup moins élevés qu'en Europe, les politiques publiques prennent la forme de réglementations pour les acteurs du marché et peu la forme de grands programmes.

Depuis la fin des années 1970, dans les démocraties occidentales, le poids de l'Etat (mesuré à partir de la fiscalité ou des dépenses) dans la société a cessé de s'accroître. Il n'a pas disparu, son poids a parfois plutôt diminué, la plupart des analystes tentent de mettre en évidence des logiques de restructuration de l'Etat et de son intervention. Le sociologue italien G. Poggi parle de « la fin d'un cycle de l'Etat nation », cycle pendant lequel l'Etat connaissait une croissance continue et participait de plus en plus activement à l'organisation, au pilotage et à la structuration de la société, par exemple par l'accroissement des dépenses sociales et du secteur public (Poggi, 1996). Aujourd'hui, l'Etat n'a cependant pas disparu, comme le révèle son poids mesuré par exemple en termes de recettes, en investissements, en personnels, en politiques publiques, en réglementations économiques et sociales, en dépenses liées à l'Etat-providence. Si tous les pays européens n'ont pas évolué de la même façon ni au même rythme, les chiffres reflètent le poids qui demeure massif de l'Etat dans les sociétés européennes, et donc l'importance des politiques publiques dans la régulation de la société.

Les réseaux transnationaux, les processus de mondialisation et d'eupéanisation, les demandes d'autonomie des villes et des régions remettent en cause le modèle d'Etats et de nations toujours plus intégrés. Ces processus d'eupéanisation ou de globalisation sont contestés, variés, très inégalement avancés d'un secteur à l'autre, d'un endroit à l'autre, parfois déconnectés les uns des autres. Les sociétés s'organisent désormais dans l'interaction entre des échelles variées, enchevêtrées, parfois contradictoires, les Etats se recomposent dans ce contexte. Cette modification des échelles s'analyse également en partie en lien avec les transformations du capitalisme (courant de recherche de la *political economy*).

3.2. Questions de recherche : l'Etat dans les sociétés contemporaines

Cette problématique devra être résolument ancrée dans une perspective comparative. Elle renvoie à deux questionnements privilégiés qui touchent aux recompositions de l'Etat.

- *Analyser la restructuration de l'Etat et ses effets.* L'appareil d'Etat a connu de profondes réformes, dont il a été à la fois l'auteur et le destinataire (*Luc Rouban*). Il

convient donc de faire le bilan des réformes organisationnelles des grands ministères et des réformes de modernisation dans différents pays et notamment de procéder à une analyse systématique et comparée des nombreuses autorités de régulation qui ont été créées. L'enjeu est en particulier de comprendre comment l'Etat se transforme lui-même et comment ce faisant, il facilite et autorise la prédominance d'autres formes de régulations (notamment marchande et par la concurrence) plutôt que de se substituer à celles-ci ou de compenser leurs défaillances. Il convient, en outre, de s'intéresser aux dynamiques de territorialisation de l'Etat dans les pays caractérisés par un Etat central (ou leur accentuation dans les pays décentralisés) et de les confronter et de les comparer aux dynamiques de renforcement de l'Etat central (observables notamment en Grande Bretagne) afin de dépasser le constat d'une apparente opposition entre les orientations empruntées par les uns et les autres. Enfin, ces évolutions ne peuvent être explorées et analysées sans s'interroger sur la manière dont elles affectent la composition et la formation des agents (fonctionnaires ou non, publics ou non, en position de direction ou dans des postes plus opérationnels) qui assument les nouvelles actions de l'Etat, mais aussi le contenu de leurs tâches, leurs attributions et leurs relations, ainsi que leurs carrières et plus largement leurs trajectoires personnelles. *Guy Groux* souhaite réhabiliter une approche qui se poserait en termes « *d'appareils d'Etat* » et conduire des travaux qui privilégiant une analyse comparative, tendraient à répondre à la question suivante : comment se situent les divers appareils d'Etat -liés à la défense nationale, l'éducation, la justice, la santé, les Finances, par exemple- face au couple « désengagement-interventionnisme » de l'Etat ? Quels sont leurs liens à la société civile ou à ce qui structure le « hard » du pouvoir politique ? Quels types de rapports entretiennent-ils respectivement aux traditions historiques et culturelles de l'Etat keynesien ? En quoi se différencient et se spécifient les champs marquant la diversité de leurs pratiques ?

- *Quelles théories de l'Etat ? Alexandre Escudier* souhaite ainsi explorer les différentes dimensions *des théories néo-républicainistes* contemporaines en France et ailleurs en raison de la manière dont elles thématisent aujourd'hui à nouveaux frais le rôle régulateur de l'Etat. En effet, en mettant l'accent sur le problème de la légitimation politique au sein de la société moderne des individus (systémiquement et axiologiquement différenciée), en réévaluant le rôle émancipateur de la puissance étatique centrale, nombre de néo-républicainistes contemporains non seulement déconstruisent l'opposition convenue au sein du libéralisme entre individu et Etat mais plus encore rompent avec le néo-républicanisme de l'humanisme civique (Pocock, Arendt, etc.) et dessinent une troisième voie – entre libéralisme et socialisme – assurant l'auto implication continuée entre liberté et égalité, via des politiques publiques redistributrices (impôt sur les successions, impôt progressif sur le revenu, lutte contre les inégalités de ressources et de statut, etc.) rétablissant au sein du social, et de manière non égalitariste, les conditions équitables de la lutte. Au-delà de ce point plus précis, les chercheurs du pôle « Pensée Politique » et leurs collègues de Sciences Po sont impliqués dans les débats et les controverses sur l'actualité de la pensée schmittienne de l'Etat (ouvrage à paraître de Sandrine Lebaume).
- *Qui gouverne et comment ? Que gouverne l'Etat ? Qu'est ce qui est gouverné quand l'Etat ne gouverne pas ?* Les chercheurs du CEVIPOF qui travaillent sur l'action publique souhaitent développer *l'analyse de la gouvernance, du gouvernement, de*

l'articulation de régulations économiques, sociales et politiques. Une manière de réfléchir sur l'Etat consiste à se demander ce que fait et n'arrive pas à faire l'Etat contemporain en le situant dans l'histoire longue des figures [étatiques ou non] de la régulation sociale ou encore, pour le dire à la Foucault puis Rosanvallon, mieux comprendre dans quel mode de gouvernementalité ou de rationalité politique l'Etat contemporain s'inscrit. L'État se définit souvent comme producteur de réglementations plus que de régulations, une réglementation dont le but avoué serait de contraindre et de contenir les effets de dérégulation liés à l'économie de marché telle qu'elle procède aujourd'hui ou à la mondialisation. *Pierre Muller* veut travailler sur le rôle de l'Etat dans la production de l'ordre social et la régulation des conflits qui préoccupait tant les fondateurs de la sociologie à l'époque des grands bouleversements de la deuxième partie du XIX^e siècle. *Patrick Le Galès* souhaite développer les différentes conceptions théoriques sur les questions de *gouvernance* des sociétés plus interdépendantes afin d'interroger le rôle de l'Etat et du gouvernement dans ces processus. *Bruno Palier, Emiliano Grossman et Patrick Le Galès*, ainsi que des doctorantes comme *Catherine Hoessler* vont s'engager dans des recherches de *political economy* qui visent à discuter différentes conceptions du rôle de l'Etat dans la réglementation, le pilotage ou la régulation de l'économie ou les effets de la transformation de l'Etat-Providence dans la régulation politique de la société. *Thierry Vedel, Pierre Lascoumes, Desmond King, Bruno Palier, Emiliano Grossman* vont travailler sur deux dynamiques de transformation de l'Etat contemporain mise en évidence dans la littérature : Privatisation et internationalisation de la fourniture de biens publics et de la régulation/réglementation. Les transferts de compétence se font à différentes échelles qui s'enchevêtrent ce qui amène à penser l'Etat en interaction avec les autres organisations transnationales et infranationales. L'analyse des politiques publiques ne nous montre pas seulement les faillites et la perte de centralité de l'Etat dans la régulation politique, elle montre aussi les nouveaux instruments, les nouvelles fonctions et les nouveaux modes de pilotage. Ainsi dans le cas *d'internet*, *Thierry Vedel* veut montrer que du fait de son caractère transnational et de sa décentralisation technique, le développement de l'internet met en cause les modes de régulation traditionnels de l'information (essentiellement étatiques et portant davantage sur les supports que les contenus).

- *Comprendre les nouveaux problèmes de légitimité et d'évaluation* de l'action de l'Etat (*Pierre Lascoumes, Pierre Muller*) : parce que l'Etat centralisé n'est plus aussi dominant, celui-ci est de plus en plus tenu de justifier la façon dont il réagit aux « inputs » qu'il subit et à rendre des comptes sur ses « outputs ». Les questions classiques d'autorité, de capacité d'arbitrage, mais aussi d'efficacité prennent aujourd'hui une intensité particulière. Ces dynamiques conduisent à développer aussi bien des perspectives de théorie politique sur le (re)fondement et la (re)structuration de l'Etat contemporain que sur les articulations entre *politics* et *policies* et les effets des alternances politiques. Une deuxième dimension est travaillée aujourd'hui dans de nombreux lieux et elle mérite des mises en commun et des approfondissements, il s'agit de celle du renouveau de l'expertise publique. Si le couple savoir-pouvoir est à l'œuvre depuis le XVIII^e dans l'art de gouverner, la production de connaissances dans un environnement social complexe et controversé est devenue un enjeu majeur. La création de nouvelles structures (les Agences) et de nouvelles procédures (débat public, concertation) ont reconfiguré ce domaine. Une autre question s'inscrit dans ce type de réflexion celle de l'évaluation des processus et produits de l'action publique,

domaine paradoxalement délaissé par la pratique gouvernementale française alors que les besoins de définition de critères de décision sont plus prégnants que jamais tant pour des raisons sociales que financières. *Olivier Rozenberg* travaillera sur la capacité de l'Etat, à produire de la légitimité, par ses politiques, et par les parlementaires.

- *Comprendre les modes de pilotage, d'orientation, de contrôle, l'Etat recomposé par les techniques.* Comment gouverner des sociétés interdépendantes qui ne sont plus structurées seulement dans le cadre de l'Etat nation ? Une des grandes tendances contemporaines est la prolifération de techniques de gouvernement qui se démarquent du « command & control » classique au profit d'outils incitatifs (instruments économiques, conventions, normes) et participatifs (informations des publics, coopération à la décision). Un premier effort a été entrepris en vue d'une analyse systématique des instruments de l'action publique sur 30 ans dans plusieurs domaines et pays européens. Il convient maintenant de comprendre mieux comment se transforment les modes de gouvernement et de gouvernance aux niveaux national et européen : quels sont les instruments employés ? Parmi les indicateurs de changement des modes de pilotage, une attention particulière sera accordée à la place des régulations de marché qui conduisent à une articulation croissante des régulations sociales et des régulations publiques ou à des formes de délégation de régulation (*Emiliano Grossman, Bruno Palier, Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès, des doctorants Clémence Ledoux, Pauline Ravinet, Julie Pollard, Xavier Pons, Claire Dupuy...*)
- *Analyser les liens entre citoyenneté et Etat :* La force d'intégration que constitue l'appartenance nationale a largement contribué à l'apprentissage de l'acte électoral par des citoyens eux-mêmes rapidement assimilés aux nationaux. Et dans l'exercice du droit de vote, aujourd'hui encore, l'identification nationale et notamment le sens du devoir civique qui en découle, restent des facteurs importants. La dimension symbolique du vote, conséquence lointaine de l'apprentissage du suffrage universel, a longtemps été entretenue sous la forme de ce que Michael Billig a heureusement dénommé « le nationalisme banal », par l'ensemble du système social et politique, relayé notamment par les médias, réactivant en permanence le sentiment d'appartenance nationale et l'équivalence entre communauté politique démocratique, pouvoir du peuple et frontières nationales. Un citoyen est d'abord un national et son vote exprime cette qualité en même temps que ses opinions personnelles. Mais plusieurs éléments sont venus fragiliser cette relation. L'augmentation généralisée des niveaux d'instruction et la montée de ce qu'on appelle les valeurs post-matérialistes ont modifié le rapport au vote d'une partie de la population, pour laquelle il relève désormais moins du devoir civique que de l'engagement politique. Ce rapport s'inscrit dans une culture politique plus protestataire, nourrie de valeurs post-matérialistes, dans laquelle le vote ne constitue qu'une modalité relativement insatisfaisante de participation. Par ailleurs, la présence dans le long terme de minorités issues de l'immigration et la socialisation d'un nombre croissant d'électeurs dans des familles pour lesquelles l'équation citoyen=national=électeur apparaît comme exclusive, fait écho à la thèse de Yasemin Soysal sur la désintégration ou du moins la diversification de la citoyenneté. Enfin et surtout, la poursuite du processus d'intégration européenne et plus largement, les transformations de l'Etat induites par la globalisation démultiplient les niveaux de décision et ce faisant, ébranlent l'unicité de la communauté politique nationale, mettant ainsi à mal la relation historique entre

nations et démocratie de masse. Comment les citoyens des vieux Etats nations s'adaptent-ils à ces transformations ? (*Sophie Duchesne et ses doctorants*). De manière complémentaire, *Vincent Tiberj et Sylvian Brouard* souhaitent poursuivre leurs enquêtes sur les différentes dimensions de l'intégration des minorités, enquêtes qui interrogent de manière originale la question de la citoyenneté et le rapport à l'Etat. Enfin, *Martine Barthélemy* poursuit une ligne d'investigation assez proche à partir de ses travaux *sur la laïcité et l'Etat*. La laïcité condense un certain nombre d'évolutions historiques, de débats scientifiques et de controverses idéologiques.. Comment dénoncer les pratiques contradictoires de l'État républicain et conserver la visée universaliste, comment reconnaître la diversité culturelle et religieuse et préserver le principe initiateur de la laïcité (le rejet, dans l'ordre politique et sociétal, de la transcendance) ?

- *Comment analyser les représentations contemporaines de l'Etat ?* Les représentations de l'Etat peuvent apparaître à travers les opinions qu'on peut émettre à son sujet ce qui conduit à éclairer la question de la légitimité politique (et donc l'émergence ou non de modes de contestation, voire d'idéologies ou simples théories de cerveaux esseulés, i.e. les néo-républicains) à partir du problème de la recomposition contemporaine de l'Etat ce qui renvoie à l'opinion publique. Dans le cadre de la démocratie représentative et du principe de l'élection, celle-ci joue en effet un rôle non négligeable dans ce 'que fait ou ne peut pas faire' l'État. *Luc Rouban* va réfléchir sur une analyse des représentations de l'Etat. Ces dernières sont saisies de manière très partielle par les enquêtes d'opinion classique. Un dispositif spécifique et /ou expérimental devra être envisagé. Elles se construisent également à travers les relations pratiques que les individus entretiennent avec l'Etat, à travers la manière dont chacun construit son rapport aux autorités publiques, aux services administratifs. L'observation des pratiques de l'Etat permet sans doute de toucher plus finement des représentations plus profondes, quoique moins manifestes et élaborées, de l'Etat. Les pratiques de l'Etat font sans doute apparaître plus crûment les contradictions qui imprègnent les visions de l'Etat (par exemple, l'Etat comme entité supérieure incarnant un intérêt général abstrait et soumis à une logique particulière versus l'Etat comme méta-entreprise spécialisée dans la fourniture de certains services - de l'éducation, de la sécurité, de l'assurance, des infrastructures, etc. - et soumis aux contraintes du management et évalué selon des critères de performance commerciale). *Thierry Vedel* souhaite comprendre comment ces différentes représentations de l'Etat s'articulent et se combinent en systèmes syncrétiques. C'est alors qu'il faut revenir vers les enquêtes par sondage pour confronter le discursif et les pratiques et élucider comment l'un et l'autre se nourrissent mutuellement. Au plan individuel, on dispose de peu d'enquêtes sur la manière dont de simples citoyens sont, ou non, en mesure, en mobilisant par exemple leur capital social ou des ressources cognitives, de cheminer dans l'espace de l'action publique et de gérer plus ou moins efficacement leur relation avec l'Etat à travers des négociations ou des rapports de force. Des monographies spécifiques (ou l'exploitation secondaire de monographies déjà réalisées) portant par exemple sur le rapport à la justice, au système scolaire (question de la carte scolaire par ex.), à l'urbanisme local (obtention de permis de construire par ex.), au système de soins pourraient être très fécondes pour comprendre comment les inégalités sociales pèsent sur les relations à l'Etat.

Les représentations peuvent aussi être analysées à partir des usages politiques du passé, des lieux de mémoire et de la politique de la mémoire. Monuments, commémorations, symboles matériels et idéels de l'identité nationale, manuels scolaires et inculcation précoce d'un récit national unifié et unifiant, tels sont les ingrédients de « la mémoire nationale », ainsi nommée pour distinction d'avec l'histoire comme récit critique du passé. Le succès de la notion de mémoire a cependant largement excédé le cadre proprement académique et le début des années 80 a vu l'émergence d'une nouvelle catégorie d'action publique désormais revendiquée sous l'étiquette de « politique de la mémoire », étudiée par *Marie-Claire Lavabre avec Valérie Rosoux, Sarah Genburger*, comprenant un nouvel engagement de l'administration d'Etat.

- *Que reste-t-il de l'Etat keynésien (Guy Groux) ?* La reproduction massive de certaines des fonctions décisives de l'État relève dans une certaine mesure des caractéristiques qui ont marqué l'avènement de l'État keynésien, dans le capitalisme des années 1930 puis son hégémonie durant les « trente glorieuses ». En effet, le Keynésianisme ne se résume pas à l'agrégation de toute une série de modalités ou de dispositifs administratifs, techniques budgétaires ou financiers. Dans les années 1930, il est aussi un modèle politique et culturel qui se définit face à un marxisme dont le crédit se trouvait conforté après la chute de Wall Street. Dire cela, c'est dire que par-delà les simples mécanismes de gestion étatique, le keynésianisme a pu influencer dans le contexte de l'après seconde guerre mondiale, sur les plus profondes traditions de l'État qu'il s'agisse de traditions d'organisation ou de traditions plus symboliques, plus culturelles, et pour cause. À bien des égards, le keynésianisme est devenu l'un des traits essentiels de la culture politique des élites au pouvoir tout en jouissant d'une légitimité sans pareil au sein de l'opinion publique. Le keynésianisme a pu se définir en tant que modèle hégémonique, la notion d'hégémonie pouvant être ici perçue au sens quasi-gramscien du terme. C'est aussi au travers du poids des traditions keynésiennes et de ce qu'il en reste aujourd'hui que l'on peut saisir les divers modes de reproduction de certaines des prérogatives de l'État ou encore les capacités de résistance du pouvoir politique face aux divers traits qui tendent à le mettre en cause aujourd'hui. La prise en compte de la reproduction des legs historiques qui ont marqué l'évolution de l'État moderne implique ainsi de dépasser certaines approches trop réductrices y compris dans leur opposition et leurs contradictions : de « la fin de l'État » vs l'avènement de sociétés dominées par des États « big brother ». Elle permet aussi d'opérationnaliser la réflexion théorique et de poser la question de la pluralité des pratiques qui traversent l'État contemporain, entre des pratiques qui demeurent encore interventionnistes et qui ne se réduisent pas forcément aux fonctions régaliennes du pouvoir et des pratiques qui sans se dissoudre dans la société et les modes de régulations « spontanées » qu'elle produit, se banalisent face à celles-ci.
- *Les partis se seraient-ils déplacés de la société vers l'Etat ?* Katz et Mair suggèrent que l'on troque la perspective classique sur les partis au profit d'analyses considérant les partis du point de vue de l'Etat. Par conséquent, ils proposent d'abandonner l'étalon qu'a longtemps constitué le parti de masse et considèrent les partis en tant qu'agences publiques (« public agencies ») assumant même un service public (« public utilities ») reconnues constitutionnellement et financées par l'Etat. La proposition est judicieuse. Les effets supposés par Katz et Mair du financement

public sur les systèmes partisans et les organisations qui les composent sont à étudier. Une recherche doit réévaluer les liens que les partis entretiennent et ont entretenus avec l'Etat en élargissant le point de vue au-delà du financement public à toutes les dimensions d'interpénétration des structures étatiques (centrales ou territorialisées) et partisans en évaluant, par exemple, précisément la place des salariés du public parmi les adhérents, les cadres et les dirigeants, les liens entre structures partisans élargies et collectivités locales, etc.

- *Quelle agrégation des intérêts par l'Etat* (Emiliano Grossman) ? La question de l'agrégation des intérêts au niveau de l'Etat reste fondamentalement mal comprise. La critique de l'Etat trop puissant, gaspilleur et/ou irresponsable est un thème que la *new right* a réussi à mettre au premier plan dans tous les Etats membres de l'Union européenne depuis la fin des années soixante-dix. La remise en cause de l'Etat se concentre sur ses fonctions de régulation macro-économique et de redistribution. Dans un contexte de volatilité électorale croissante, les responsables politiques ont adopté diverses stratégies pour se débarrasser des dossiers délicats, en acceptant l'autonomie des banques centrales et en déléguant la mise en œuvre et, parfois, la conception d'un nombre croissant de politiques horizontalement à des agences spécialisées et verticalement vers les collectivités locales (sur le plan interne) et vers des organisations internationales (sur le plan externe). Enfin, dans ce contexte l'Etat concentre son attention sur le champ politique rétréci des politiques qu'il peut encore contrôler. Les luttes entre institutions et acteurs politiques risquent d'être aiguës. Selon les constellations institutionnelles, l'exécutif, va pouvoir renforcer son pouvoir. Limité de plus en plus à la gestion de la réforme de l'Etat et de l'Etat-providence et à des politiques « réglementaires », l'Etat est pourtant susceptible, également d'élargir son domaine d'action à des nouveaux terrains dans le cadre de ces domaines.
- *Quelles sont les évolutions de l'action collective par rapport à l'Etat* ? Guy Groux se propose d'analyser ces évolutions au sens de la théorie des relations professionnelles qui fait l'objet d'analyses montrant l'importance de l'environnement et du pouvoir politique comme ressources à l'égard des mouvements et des conflits sociaux, et ceci dans des contextes nationaux. Les mobilisations collectives restent encore -et à divers titres- déterminées par la « structure des opportunités politiques » ou celle de l'Etat et du système politique. En d'autres termes, la structure des opportunités politiques renvoie notamment au degré plus ou moins élevé d'ouverture ou de fermeture du pouvoir, de l'Etat ou du système politique face aux conflits ; ou encore à leur vulnérabilité ou leur réceptivité face aux mobilisations (Kitschelt, ou Tarrow, notamment). La présence d'opportunités peut être (classiquement) appréciée au travers d'un Etat dont le rôle reste éminent voire hégémonique du point de vue des régulations sociales ; mais leur absence peut constituer pour les mouvements sociaux autant de nouvelles opportunités puisque dans ce cas leur action (contestataire) sur les règles et les régulations risque d'être encore plus effective et leur influence sur la production du droit, plus forte. C'est par exemple ce qui s'est produit à propos de mobilisations aussi distinctes que celles liées à la question de l'avortement, à « l'effet de serre » ou en France récemment au CPE. C'est ici que se pose la question de la mise en concurrence de la légitimité de l'Etat face à d'autres types de légitimités.

Toutes ces pistes sont un peu disparates à ce stade mais la question de la recombinaison de l'Etat mérite que l'on fasse le jeu du catalogue avant de poursuivre dans des voies de recherches plus structurées. Cet inventaire a d'ailleurs été commencé d'une autre manière par une première séance organisée lors du congrès de l'AFSP à Toulouse par Patrick Le Galès et Desmond King pour faire le point sur des projets en cours d'analyse comparée de l'Etat (avec Jonah Lévy, Stephen Leipfried, M-O Baruch et Pierre Birnbaum). D'autres séances seront organisées en 2008-2009 pour poursuivre l'inventaire critique des connaissances, questions et projets en cours en France, en Europe, aux USA et au-delà. Ensuite, l'objectif du séminaire sera d'articuler ces questions, de les inscrire dans les débats contemporains sur l'Etat, de trouver des modes d'enquêtes pour répondre à certaines questions peu traitées, de sélectionner des voies de recherches théoriques et d'établir un solide réseau de coopérations. La forme définitive du programme de recherche sera alors à trouver. On aimerait pouvoir mettre en évidence des logiques de restructuration de l'Etat et de transformation de la régulation politique.